14

2 Volumes en u

100 f



CHARLES DE S.TE MAURE DUC DE MONTAUSIER PAIR DE FRANCE, GOUVERNEUR DE MONSEIGNEUR.
Ferdinand pin.
N. Tardieu sc.
Dans le Séjour de la Contrainte
Je sçûs garder ma liberté;
Exemp d'Ambition, de foiblesse, et de Crainte
Même en parlant aux Rois je dis la verité.

[Petit, Nicolas]

LA VIE DE MONSIEUR LE DUC DE MONTAUSIER

PAIR DE FRANCE,

GOUVERNEUR DE MONSEIGNEUR

LOUIS DAUPHIN,

~~BIS~~AYEUL DU ROY

A PRESENT REGNANT.

Ecrite ſur les Mémoires de Madame la Ducheſſe d'Uzès ſa fille.

*Par N****

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { ROLLIN, Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont S. Michel, au Lion d'or.
GENNEAU, ruë ſaint Jacques, à l'Image ſaint Pierre. }

M. DCC. XXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.





A

MONSEIGNEUR
LE DUC D'UZÉS,

PREMIER PAIR DE FRANCE, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Saintonge & d'Angoûmois.

ONSEIGNEUR,

L'Ouvrage que j'ose vous présenter vous appartient par

tant d'endroits, que je ſerois forcé de vous l'offrir par juſtice, quand je n'y ſerois pas engagé par reconnoiſſance. Le ſang de Monſieur le Duc de Montauſier coule dans vos veines : Son illuſtre Fille vous donna le jour; & c'eſt ſur les précieux mémoires qu'elle a tracez de ſa propre main, que vous avez bien voulu me charger d'écrire la Vie de ce grand Homme. Heureux ſi j'ai pû mettre dans tout leur jour les vertus admirables, que la Fille avoit héritées du Pere, & qu'elle a tranſmiſe elle-même à ſa poſterité ! Plus heureux ſi vous daignez, MONSEIGNEUR, *recevoir cet Ouvrage*

comme une marque de la vive reconnoiſſance que je vous dois, pour les bontez dont vous m'avez honoré juſqu'à préſent! Cet eſſay de ma plume pourra m'attirer des Cenſeurs ; mais je me flatte que votre Nom les rendra plus indulgents à mon égard, & que le Public fera grace à un Ouvrage entrepris par votre ordre, compoſé ſous vos yeux, & qui paroît ſous vos auſpices. Quoiqu'il en ſoit, j'aurai toujours lieu de me féliciter, ſi j'ai atteint le but principal que je me ſuis propoſé dans mon travail, qui eſt de plaire à votre illuſtre Maiſon, & de faire éclatter autant qu'il

eſt en moi le zéle ſincére, & le profond reſpect avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, N.***



PREFACE.

CET Ouvrage n'eſt point celui qui fut promis au Public il y a quelques années dans le Journal de Trévoux, & que l'on annonça l'an paſſé comme prêt à paroître. Je donne quelque choſe de plus, que ce que l'on avoit fait eſpérer. C'eſt ici la Vie de M. le Duc de Montauſier, & non pas de ſimples *Memoires pour ſervir à ſon Hiſtoire.* On me diſpenſera de rendre compte des raiſons qui ont engagé les perſonnes intéreſſées à me charger de l'éxecution d'un deſſein dont un autre étoit déja ſaiſi ; & je crois qu'il me ſuffira d'apprendre au Lecteur, que cet Ouvrage eſt ſeul reconnu par ces perſonnes, & que tout autre ſur le même ſujet, ne ſeroit pas adopté. Si je parle avec tant d'aſſurance, on doit penſer que

je n'appréhende pas d'être démenti.

Le nom de M. le Duc de Montausier est si célébre, & sa réputation si répanduë, que sa Vie ne sçauroit être que très-favorablement reçûe de quiconque a du goût pour la vertu. Son amour pour les sciences, & la protection qu'il donnoit aux Sçavans, font espérer que toutes les personnes qui cultivent les lettres, verront avec plaisir le détail des sentimens & des actions d'un homme qui fut un second *Mecène*, sous un second *Auguste*. Enfin on se flatte que les Grands & les Seigneurs de la Cour liront avec quelque satisfaction la Vie d'un Héros, qui dans les rencontres les plus périlleuses, & dans les emplois les plus difficiles, montra toujours une valeur, une fidelité, & une grandeur d'ame extraordinaires. Peut-être même que si ce Livre, par un bonheur, qu'on n'ose se promettre, tomboit entre les mains du jeune Monarque qui nous gouverne avec tant de sagesse & de gloire,

il ne pourroit refuſer ſon eſtime à celui qui eut l'honneur d'élever ſon Auguſte Ayeul, & qui inſpira à ce grand Prince cette pieté, cette affabilité, cette inclination bienfaiſante, & mille autres vertus, que nous admirons dans un Roi, à qui il les a tranſmiſes avec ſon ſang.

La ſource où j'ai puiſé la plus grande partie des faits qui font le corps de cet Ouvrage, eſt un écrit de Madame la Ducheſſe d'Uzés, fille unique & héritiére de M. le Duc de Montauſier. Cet écrit n'eſt véritablement qu'un mémoire abondant pour les choſes, mais peu exact pour les circonſtances & les dattes. Il a donc fallu pour mettre de l'ordre dans la narration, & placer chaque fait en ſon lieu, conſulter tous les monumens qui nous reſtent du tems où vivoit M. de Montauſier. Cette récherche a été également avantageuſe au Pere & à la Fille, en faiſant voir que la Fille, lors même qu'elle loüe ſon Pere,

ne s'écarte jamais de la plus exacte sincérité.

Je n'ai rien négligé pour faire part au Public de tout ce qui pouvoit faire mieux connoître le grand homme dont j'écrivois la Vie. J'ai parcouru les meilleurs Mémoires que nous ayons sur le regne de Louis le Grand, les nouvelles ou les Gazettes du tems, les Epîtres & les Préfaces des Commentaires à la Dauphine, les Eloges funébres que M. Fléchier a consacrés à la mémoire de M. & de Madame de Montausier. Je ne m'en suis pas tenu là, j'ai eu recours aux lumieres des personnes vivantes, que j'ai sçû être en état de contribuer à la perfection de mon Ouvrage, & je puis assurer, que s'il n'a pas atteint à celle qu'on y désireroit, ce n'est pas au moins faute de diligence, ou de bonne volonté de ma part.

Dans l'état où il est, j'ai pourtant lieu d'espérer qu'il donnera de M. de Montausier une juste idée, & qu'il

effacera celle qu'on en auroit pû concevoir ſur des portraits peu fidelles. On y trouvera ſur tout la réfutation indirecte de ce que l'Auteur du *Segresiana* a eu l'audace d'inſérer dans ſon livre, que *M. de Montauſier étoit un homme de fortune, qui s'étoit élevé ſans merite.* On y verra un homme illuſtre par l'antiquité de ſa nobleſſe ſe ſignaler dès ſes premieres années par des actions éclatantes de valeur; mériter par ſes ſervices les honneurs militaires; verſer ſon ſang, & expoſer ſa vie pour les intérêts de ſon Roy & de ſa patrie, ſe ſacrifier pour la défenſe, & le ſalut des peuples confiez à ſes ſoins, & attendre cependant aſſez long-tems les récompenſes dont il s'étoit rendu digne.

Le ſimple récit de la maniere dont le feu Roy, ce Prince ſi équitable & ſi éclairé, le choiſit pour être Gouverneur de M. le Dauphin, eſt ſuffiſant pour confondre l'ignorance ou la mauvaiſe foi d'un Ecrivain obſcur,

qui ſous un nom emprunté, oſe lancer les traits d'une ſatyre calomnieuſe contre un Seigneur également reſpectable par ſon rang & par ſa vertu. La paſſion de cet Auteur étoit bien aveugle, puiſqu'elle ne lui laiſſoit pas voir le tort qu'il faiſoit à celui-là même, dont il prétendoit rapporter les ſentimens & les diſcours. Où eſt en effet la probité de M. de *Segrais*, ſi après avoir donné à M. le Duc de Montauſier les plus magnifiques loüanges dans ſes *Eglogues*, il le déchire impitoyablement dans ſes entretiens particuliers avec M. Foucault ? J'aurois dû peut-être moins inſiſter ſur un libelle, qui fut flétri dès ſa naiſſance ; ſi je ne ſçavois que les ſatyres & les calomnies, malgré toutes les précautions que l'on peut prendre, ſe répandent aiſément, & trouvent toujours des gens malins, ou crédules, portés à y ajoûter foy ſans aucun examen.

Quelques perſonnes avoient ſou-

haité que je m'étendiſſe ſur les preuves de la nobleſſe de M. de Montauſier ; mais outre que je ne ſuis point au fait des Généalogies, j'apprens que celle de M. de Montauſier ſera à la tête du nouveau volume que le R. P. *Simplicien*, continuateur du P. *Anſelme*, ſe diſpoſe à mettre au jour. Sans rien entreprendre ſur les droits d'un Auteur dont je reſpecte les lumieres, je me contenterai de dire ici en peu de mots, que la Maiſon de Sainte Maure compte plus de ſix cens ans d'antiquité; que les Seigneurs de ce nom ſe ſont toujours diſtinguez par leur courage, & leur probité; qu'ils ont été dans tous les tems revêtus des premiers emplois de la milice, & que *Guillaume de Sainte Maure*, qui avoit pris le parti de l'Egliſe, fut élevé par *Philippe de Valois* à la dignité ſuprême de la Robe. J'ajoûterai que cette Maiſon ſi noble par elle-même, s'eſt d'ailleurs ſoutenue par ſes alliances avec les familles les plus diſtinguées du

Royaume; que celle de Montaufier entr'autres lui donna, il y a plus de trois fiécles, une nouvelle fplendeur, en y portant de grands biens & un nom des plus illuftres; que la branche de ce nom s'eft glorieufement perdue dans la maifon d'Uzés, dont on connoít affez la grandeur, & qu'enfin la branche de *Sainte Maure* s'eft perpétuée & fubfifte encore dans des Seigneurs qui foutiennent fous nos yeux toute la gloire de leurs ancêtres.

A l'égard du ftile que j'ai employé en écrivant cet Ouvrage, je crois que ce feroit exciter la cenfure, que de vouloir le juftifier par avance. Je dirai feulement que j'ai pris celui que j'ai jugé le plus convenable au fujet, & que je n'en ai point rejetté certains ornemens, dont il n'y a que les grandes Hiftoires, qui puiffent fe paffer. Dans la vie d'un particulier tous les faits ne font pas également frappans; & ce n'eft que par le fecours d'un

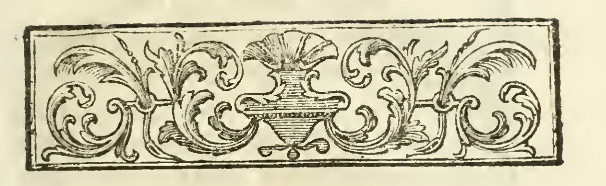
ſtile élevé, que les petites choſes peuvent figurer avec les grandes.

Je dois avertir ici que cette Vie n'eſt point, ce qu'on appelle Panégyrique; je fais profeſſion d'y dire la vérité; & l'on s'appercevra que ſi je cherche à faire briller les vertus de M. de Montauſier, je ne déguiſe pas ſes défauts.

Il faut dire un mot auſſi des fameuſes *Maximes*, que ce grand homme inſpiroit à M. le Dauphin, & dont on trouvera ici l'abregé. On ſongeoit d'abord à en faire un Recueil ſéparé, & un Ouvrage à part; mais la difficulté de mettre en œuvre des matériaux de cette nature, & la crainte de ne pas réüſſir même après un long travail, ont fait changer de deſſein. On s'eſt contenté de ramaſſer les Maximes les plus belles, & de les inſérer dans la ſuite de la narration. Il y en a aſſez pour donner une grande idée de la maniére dont M. de Montauſier formoit l'eſprit & le cœur de

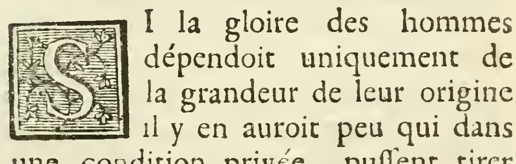
ſon auguſte élève, & trop peu pour cauſer de l'ennuy aux Lecteurs, même les moins curieux de morale.

Je ne ſçai ſi la délicateſſe de notre ſiécle ne ſera point bleſſée de voir un homme de Cour loüé ſouvent pour ſa piété & ſa Religion ; mais je déclare qu'en ce point, je n'ai fait preſque que copier le *Memoire* de Madame la Ducheſſe d'Uzés, & que d'ailleurs je n'ai pas crû que pour plaire davantage à un petit nombre de perſonnes, je duſſe retrancher de la Vie de M. de Montauſier, ce qui peut le rendre encore plus eſtimable & plus digne de vénération, aux yeux de tous les honnêtes gens.



LA VIE DE M. LE DUC DE MONTAUSIER.

LIVRE PREMIER.



SI la gloire des hommes dépendoit uniquement de la grandeur de leur origine il y en auroit peu qui dans une condition privée, puſſent tirer de leur naiſſance un plus vif éclat que M. le Duc de Montauſier. Il naquit le 6. jour d'Octobre de l'année 1610. &

fut le ſecond fils de Leon de Sainte-Maure, Baron de Montauſier, & de Marguerite de Chateaubriant, tous deux ſortis des plus illuſtres maiſons de la Bretagne & de la Touraine. On ne diſpute en effet ni à l'une ni à l'autre cette antiquité reſpectable qui remonte juſqu'aux ſiecles les plus reculés, & qui rend la nobleſſe d'autant plus authentique, qu'il eſt plus difficile d'en trouver la ſource. Mais les qualitez du cœur & de l'eſprit ſurpaſſoient encore les avantages de la naiſſance dans le Baron de Montauſier, & dans Mademoiſelle de Chateaubriant. L'un réüniſſoit en ſa perſonne toutes ces nobles qualitez qui accompagnent d'ordinaire une illuſtre origine. L'autre faiſoit briller en elle ces graces & ces vertus dont l'alliance eſt ſi rare; & qui font regarder avec admiration les perſonnes dans qui elles ſe trouvent heureuſement raſſemblées. Un mariage que l'inclination avoit formé ſans aucune vûe d'interêt, promettoit aux

deux Epoux une ſuite de beaux jours, lorſqu'une mort précipitée vint les ſéparer pour jamais. Le Baron de Montauſier mourut dans la force de l'âge, & laiſſa une épouſe tendrement cherie, accablée de la plus vive douleur, & chargée de l'éducation de trois enfans qui leur reſtoient; ſçavoir Hector, qui comme aîné de la maiſon prit le nom de ſon pere; Charles dont j'écris la vie, qu'on appelloit Marquis de Salles, & Catherine qui fut mariée d'abord au Marquis de Lenoncourt, & en ſecondes nôces au Marquis de Laurieres de la maiſon de Pompadour, dont ſon fils devint le Chef.

Madame de Montauſier avoit toutes les qualitez qui font le caractere de la femme forte, une ame élevée, des ſentimens nobles, une fermeté & un courage au-deſſus de ſon ſexe, une vertu ſolide & conſtante qui ne ſe démentit jamais. Demeurée veuve à l'âge de vingt-cinq ans, elle oublia qu'étant jeune, belle & d'une condition

élevée, elle pouvoit encore goûter pendant long-temps les douceurs de la vie; elle fit de tous ces avantages ſi précieux aux Dames, un genereux ſacrifice, & ſe conſacra toute entiere à l'éducation de ſes enfans. Pour écarter tout ce qui eût pû la diſtraire de cette occupation eſſentielle aux yeux d'une mere Chrétienne, & pour rétablir par une ſage œconomie les affaires de ſa famille, que l'inclination genereuſe & liberale de ſon époux, avoit conſidérablement dérangées; elle réſolut de s'enſevelir, pour ainſi dire, toute vivante dans une de ſes terres; elle ſe défit de tous ſes équipages, & ne garda que les Domeſtiques les plus néceſſaires; elle vendit ſes pierreries & même ſes habits pour acquitter les dettes de ſon mari; & ſe réduiſit à ne plus faire ſervir ſur ſa table que les mets les plus communs, & à ne s'habiller que d'une ſimple robe de laine qu'elle filoit elle-même. Heureuſe ſi tant de vertus euſſent été animées par la vraye Foy!

mais elle avoit eu le malheur, aussi-bien que M. le Baron de Montausier, de naître, & d'être élevée dans la Religion Protestante ; funeste heritage qu'elle ne transmit que trop fidellement à ses enfans.

Dès que sa douleur fut un peu rallentie, & que ses affaires commencerent à se débroüiller, Madame de Montausier travailla tout de bon à cultiver les tendres plantes qui lui étoient confiées. On ne sçauroit dire jusqu'où descendoit sa tendresse ; toujours attentive à ce qui pouvoit retarder ou avancer le fruit de ses sages instructions ; elle mettoit en usage tous les innocens artifices d'un zele éclairé & industrieux, pour corriger les défauts, ou pour cultiver les vertus naissantes de ses éleves. Elle trouva dans le Marquis de Salles des obstacles plus grands que dans les autres. Cet enfant d'un naturel vif & tout de feu, avoit de la peine à s'assujettir à une discipline exacte, & il fal-

loit ſouvent que la mere employât la ſeverité pour le ramener dans la route d'où ſon humeur impetueuſe le faiſoit ſortir de temps en temps.

Il faut avouer cependant que la prévention entroit pour quelque choſe dans la conduite de cette illuſtre veuve à l'égard de ſes enfans. Un certain amour de prédilection qui lui faiſoit découvrir dans ſon aîné juſqu'aux plus imperceptibles avantages du corps ou de l'eſprit, cachoit ſouvent à ſes yeux les bonnes qualitez de ſon cadet, que les perſonnes moins prévenües ne croyoient ni moins aimable, ni moins eſtimable que ſon frere. C'eſt ce qu'en penſoit entr'autres la fameuſe Comteſſe de Braſſac, ſœur du Baron de Montauſier, qui fut depuis Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche. Cette Dame pour adoucir la douleur qu'elle reſſentoit de n'avoir point d'enfans, demanda à ſa belle-ſœur le plus jeune de ſes neveux, & ſe chargea de l'élever auprès d'el-

le : elle obtint ce qu'elle desiroit. Jamais personne ne fut plus en état de donner à un jeune homme, ces principes de politesse qui sont necessaires pour réussir dans le monde. Elle auroit pû même tenir lieu au jeune Marquis du maître le plus habile dans les langues sçavantes, que son inclination & son esprit pénétrant lui avoient fait apprendre à elle-même, sans maître, seulement en assistant aux leçons de ses freres. Mais la capacité ne suffit pas toujours dans ceux qui se chargent de l'éducation d'un enfant ; il arrive d'ordinaire qu'une molle indulgence rend inutiles les plus beaux talens. Et c'est ce qui arriva en effet au Marquis de Salles. Son extrême jeunesse, sa vivacité, ses manieres pleines d'agrément, ses saillies ingenieuses, sa contenance aisée & hardie gagnerent le cœur de la Comtesse, & encore plus celui du Comte son époux. Une affection outrée prit la place d'une sage amitié,

& par une complaiſance que la tendreſſe ſeule pourroit excuſer. Ces deux perſonnes ſi propres à former un cavalier parfait, laiſſerent à un neveu trop cheri toutes ſes imperfections.

Une fiévre aſſez violente dont l'enfant fut alors attaqué, ne contribua pas peu à authoriſer l'indulgence avec laquelle on le traitoit, & engagea ſa mere à le venir voir. Elle apperçut avec douleur le peu de progrès qu'il avoit fait dans une ſi excellente école; elle fut ſurpriſe de le trouver dans l'ignorance des premiers élemens de ſa langue maternelle, & plus fâchée encore de le voir accoutumé à ſuivre en tout ſes penchans, & diſpoſé à ne pas ſouffrir patiemment ceux qui prétendroient s'y oppoſer. Elle diſſimula ſon chagrin, & réſolue à ne pas permettre que les eſperances qu'elle avoit conçues de ſon fils, malgré ſes préventions, s'évanoüiſſent faute d'une éducation convenable, elle le retira

des mains d'un oncle & d'une tante qui l'adoroient, & le rejoignit à fon aîné. Le changement de difcipline ne fut pas long-temps fans produire dans le jeune Marquis un changement confiderable. Semblable à un Jardinier induftrieux, qui pour rendre un arbre fertile, coupe & retranche toutes les branches fuperflues; Madame de Montaufier s'arma d'une rigueur falutaire envers fon cadet, & pour lui faire prendre un bon pli s'étudia à contredire en tout fes inclinations. Par une conduite toujours ferme, & que les agrémens de l'enfant ne purent jamais déconcerter, elle le forma de bonne heure à la fatigue & au travail, à fouffrir fans fe plaindre le froid & le chaud, à courir à pied, à monter à cheval, à manger les chofes mêmes pour lefquelles il témoignoit le plus de répugnance, à fuir avec horreur le plus léger menfonge, à ne fe laiffer jamais vaincre par la douleur, & à retenir des larmes,

qu'elle arrache quelquefois aux plus intrépides.

Le jeune Marquis profita si bien de ces leçons, qu'à l'âge de dix ans il promettoit déja cet homme vrai, qui devoit être l'ennemi irréconciliable de la flatterie & du mensonge. Cet homme d'une probité inébranlable, qui dans les occasions les plus délicates devoit garder une fidelité constante à son Roy & à ses amis; ce guerrier infatigable qui devoit conserver sa tranquillité au milieu des plus affreux périls; ce héros enfin qui devoit se signaler dans les combats, par des exploits d'une valeur inoüie. Il est vrai qu'on ne voyoit point alors en lui ce goût pour les sciences & les beaux arts, qui le rendirent dans la suite semblable à l'Illustre Romain, qui sous l'Empire d'Auguste étoit aussi distingué par son esprit & sa science, que par la protection éclatante dont il honoroit les sçavans. Naturellement ennemi de

la sujetion & de la contrainte, il avoit lassé la patience des Maîtres qu'on lui avoit donnez, & sa mere fut seule capable de le dompter. Elle voulut bien s'abaisser jusqu'à lui montrer à lire elle-même, & elle eut la consolation de voir que ses soins étoient plus heureux que ceux des autres. Elle commençoit à se flatter que son cadet marcheroit bien-tôt sur les traces de son aîné, qui sous la conduite d'un Précepteur habile faisoit de grands progrès, lorsqu'elle fut obligée de le perdre encore de vûë pour quelque temps, & de l'accorder une seconde fois aux vœux empressez du Comte de Brassac. Il fit les délices du Comte & de la Comtesse son épouse, pendant quelques mois qu'il resta auprès d'eux ; mais Madame de Montausier n'avoit garde de prolonger davantage un plaisir dont les effets avoient déja été si contraires au bien solide de son fils.

Le desir de perfectionner ses

enfans, lui fit prendre la résolution de les mettre dans un collége, persuadée que l'émulation qu'inspire naturellement la multitude des concurrens dans les Academies publiques, fait sur de jeunes cœurs une impression
1621. bien plus efficace que les exercices obscurs de l'éducation particuliere, où, comme l'on combat sans Rival, on est victorieux sans gloire, & vaincu sans confusion. Sedan étoit alors la plus florissante école du parti Huguenot en France; plusieurs Maîtres en réputation * dans la Secte y enseignoient les Langues sçavantes, & la Théologie Calvinienne sous la protection des Princes de Sedan, qui après avoir été par le malheur des temps les appuis de l'erreur, sont devenus, & se font gloire d'être encore aujourd'hui de zelez défenseurs de la verité. Ce fut là que Madame de Montausier envoya ses deux fils, esperant qu'outre les progrès qu'ils y pourroient faire dans les sciences, ils

* Le Maître de Mss. de Ste Maure fut le fameux Ministre du Moulin

y apprendroient à fond les Dogmes de sa Religion, pour qui elle leur avoit inspiré un zele extraordinaire. Ni la longueur du chemin, ni la rigueur de la saison ne purent l'engager à differer leur départ; charmée au contraire de trouver une occasion de leur faire essuyer la fatigue à laquelle elle vouloit les accoutumer, elle les fit partir brusquement pour un voyage de près de deux cens lieües à cheval, & dans le milieu de l'hyver, accompagnez de leur Précepteur, & de deux dómestiques.

Les deux freres ne furent pas long-temps à Sedan sans se distinguer l'un & l'autre par cette finesse d'esprit, & ces manieres nobles qui sont propres des personnes bien nées, dans qui l'éducation releve les dons de la nature. Le Marquis de Montausier toujours appliqué aux exercices du College avançoit considerablement dans la carriere littéraire, tandis que son cadet toujours rétif à une étude

qui captivoit ſa vivacité, ne faiſoit que de mediocres progrès; encore les devoit-on moins à un travail volontaire, qu'à la rigueur, & à la fermeté de celui qui étoit chargé de veiller ſur ſa conduite. Enfin ce que l'on ne pouvoit obtenir par cette voye, d'un eſprit naturellement élevé au-deſſus de toute crainte, ſe fit de ſoi-même au moment qu'on s'y attendoit le moins. Les ouvrages d'un vieux Poëte François lui étant par hazard tombez entre les mains, il les lut d'abord ſans aucun goût; mais je ne ſçai quel feu caché ſous un langage à demi barbare, échauffa inſenſiblement ſon imagination; & lui fit ſentir le plaiſir & l'utilité que l'on peut retirer d'une étude aſſiduë. Cette premiere ouverture fut ſuivie des plus heureux ſuccès; le jeune Marquis ne ſe laſſoit plus du travail; il cherchoit chez ſes camarades tous les livres qui lui manquoient, & il devoroit ſur tout les Poëtes, qu'il trouvoit ſous ſa main,

Charmé des graces & des beautez de la Poëſie, il conçut l'envie d'imiter celles qu'il avoit devant les yeux, & bien-tôt il alla plus loin qu'on ne le ſouhaitoit. La fureur Poëtique ſembla s'emparer de ſon eſprit; il ne prenoit de plaiſir qu'à lire, à entendre, & à faire des Vers; il réuſſit même ſi bien dans ce genre de compoſition, qu'en peu de tems il ſe vit en état d'égaler quelquefois les plus parfaits modeles. L'innocente paſſion qu'une jeune perſonne de Sedan fit naître alors dans ſon cœur, excita encore ſon ardeur pour la Poëſie; au reſte cet attachement n'avoit rien de groſſier, & en lui inſpirant pour les Dames cette politeſſe qu'il conſerva toujours, il ne l'empêcha point de s'appliquer aux choſes les plus ſérieuſes.

La fauſſe Religion dans laquelle il avoit eu le malheur de naître, étoit le plus cher objet de ſes refléxions & de ſon étude. Il s'en inſtruiſoit avec ſoin, en diſputoit avec chaleur contre

les Catholiques, & l'on voyoit avec ſurpriſe un Cavalier de quatorze ou quinze ans, auſſi zelé pour les intérêts de la ſecte que les plus vieux Miniſtres. Son zele étoit ſi vif, ou plûtôt ſon entêtement ſi déplorable qu'il alloit juſqu'à lui faire verſer des pleurs, lorſqu'il apprenoit quelque choſe de déſavantageux au Party. Par cette fidelité & par une ſageſſe également rare dans un âge ſi peu avancé, il s'étoit attaché ce qu'il y avoit à Sedan de plus eſtimable, & de plus diſtingué, ſoit par la ſcience, ſoit par la probité; bien différent de la plûpart des jeunes gens, le Marquis de Salles recherchoit avec empreſſement l'entretien des perſonnes que l'experience & la capacité mettoient au-deſſus de lui; il les conſultoit avec confiance, les écoutoit avec docilité, & les reſpectoit ou comme ſes Maîtres, ou comme ſes Peres. Ce n'étoit point ſur l'éclat de la naiſſance, ou de la fortune qu'il meſuroit ſon eſtime & ſon amitié;

tié ; la vertu & la science en étoient l'unique régle ; tous ceux dans qui l'une & l'autre se rencontroient devenoient ses amis, fussent-ils d'une condition fort inférieure à la sienne. Son amitié fondée sur des principes si solides ne connut jamais de refroidissement, & dans la suite de sa vie il montra à ses anciennes connoissances, dans toutes les occasions où il put leur être utile, qu'il en avoit toujours chérement conservé le souvenir. Mais cette bonté de cœur se signala principalement envers son frere, avec lequel il fut toujours uni plus étroitement encore par les nœuds d'une amitié tendre, que par les liens de la nature & du sang. Madame de Montausier prévenuë diversement, comme je l'ai observé à l'égard de ses deux fils, les traitoit aussi avec une différence que tout le monde remarquoit, excepté celui qui y étoit le plus interessé. Elle prenoit un soin égal de leurs études & de leurs mœurs ;

mais elle leur faisoit une distribution fort inégale de ces récompenses, & de ces douceurs si propres à exciter la jeunesse à bien faire, & à continuer lorsqu'elle fait déja bien. Il ne dépendoit que du Marquis de Salles d'entrer dans ces sentimens d'envie, que les Parens n'occasionnent que trop souvent par d'injustes prédilections. Mais non, son ame grande & généreuse fut toujours inaccessible aux atteintes d'une basse jalousie, & d'ailleurs son frere n'abusant jamais de la superiorité qu'on sembloit l'autoriser à prendre sur son cadet, rien ne fut capable de diviser leurs cœurs, ni de troubler une union si rare, & mise à une telle épreuve. Lorsque la différence de l'âge engagea leur mere à les séparer, & à faire passer son fils aîné des exercices du College à ceux de l'Academie, le cadet le vit partir avec un regret sincere, & sans être jaloux de l'état plus libre où son frere alloit entrer, il envisagea unique-

ment la peine qu'alloit lui causer l'absence de la personne qu'il aimoit avec le plus de tendresse. Pendant que son aîné brilloit dans la Capitale du Royaume par un train & un équipage proportionné à sa qualité, le Marquis de Salles acheva à Sedan le cours de ses études, dont rien ne put le distraire, que le desir de sçavoir des nouvelles de ce frere chéri, & le plaisir qu'il ressentoit en apprenant ses succès.

En effet, le Marquis de Montausier reçût dans le monde, dès qu'il y parut, l'accüeil favorable que meritoient sa naissance, sa bonne mine, & ses talens; il réussit parfaitement dans les exercices de l'Academie, & s'étant mis en peu de tems en état d'en faire usage pour le service de son Prince, il n'attendoit que l'occasion de signaler son courage, & sa capacité prématurée pour le métier des armes. Il n'avoit encore que vingt-un an, lorsque la guerre excitée en Italie

au ſujet de l'inveſtiture du Duché de Mantouë, que l'Empereur refuſoit au Prince de Gonzague, allié de la France, lui préſenta cette occaſion qu'il ſouhaitoit avec tant d'ardeur. Dom Gonçalés de Cordouë General des armées Eſpagnoles, ayant mis le ſiege devant Cazal, dont le Duc de Mantouë avoit confié la garde aux François ; M. le Marquis de Montauſier réſolut de ſe jetter dans la Place en qualité de volontaire, afin de partager la gloire & les perils de ſes Compatriotes qui s'y trouvoient enfermez. Il partit de Paris dans ce deſſein, & s'avançoit à grandes journées vers le terme de ſes déſirs, lorſque la petite verole l'arrêta en Suiſſe par où il avoit pris ſon chemin. A peine fut-il hors de danger, que le viſage encore tout couvert des marques de la cruelle maladie à laquelle il venoit d'échapper, il ſe rendit à Mantouë. Il y trouva pluſieurs François de qualité, que la

Fevrier 1628.

difficulté d'entrer dans Cazal retenoit dans une inaction qui les affligeoit ; mais le Marquis que ni les difficultez ni les dangers ne rebutérent jamais, prit pour guide un Cordelier du Païs & déguisé lui-même sous un habit pareil à celui de son Compagnon, malgré les chaleurs de l'Esté qui sont excessives dans ces climats, & sans égard à la foiblesse que lui avoit laissé sa maladie, il traversa à pied tout le Païs ennemi, & se jetta heureusement dans Cazal. Il y fut reçû avec la joye & l'applaudissement qui étoient dûs à une si belle action. Le Marquis de Beuvron qui commandoit dans la Place, ne douta point qu'une valeur pareille ne lui fût d'un grand secours par l'émulation qu'elle alloit inspirer, & ne contribuât à faire échoüer l'entreprise des Espagnols. L'estime & l'amitié qu'il avoit pour Montausier l'engagea à s'en faire accompagner dans toutes les occasions où il y avoit du péril à essuyer, & de l'honneur à

acquérir. Le Marquis répondit toujours parfaitement à la haute idée qu'on avoit conçûë de lui; par tout il montra une ſageſſe, une vigilance, & une intrépidité qui le faiſoient déja regarder comme un Général accompli. De ſorte qu'à la mort de Beuvron, qui fut malheureuſement tué dans une ſortie, les Bourgeois, les Soldats, & les Officiers de la garniſon d'un commun accord, élûrent le jeune Montauſier pour leur Chef, en attendant que la Cour de France en eût autrement ordonné. Un choix ſi extraordinaire ne fit point de jaloux, & ne ſervit qu'à augmenter l'eſtime qu'on avoit déja pour le nouveau Commandant. Pendant qu'il remplit un Emploi ſi honorable, chaque journée fut ſignalée par de nouvelles marques de ſa capacité & de ſon courage. Toujours alerte & infatigable, il ne ceſſa d'inquieter les Aſſiegeans par des ſorties frequentes & par des combats preſque continuels; il

ſçut faciliter l'entrée des vivres dans la Place, que le General Eſpagnol deſeſpéroit déja de prendre autrement que par famine; enfin par la défenſe la plus vigoureuſe, & la plus opiniâtrée qu'on vit jamais, il donna le tems au Roy, qui aſſiegeoit pour lors la Rochelle, de ſoumettre cette Ville révoltée, de venir à la tête de ſes Armées triomphantes forcer le pas de Suſe, & faire enſuite lever aux Ennemis le Siege de Caſal, après un an entier perdu devant cette Place. Louis XIII.

Cependant le Marquis de Salles avoit quitté Sedan à ſon tour, & ſuivi ſon frere à Paris pour ſe diſpoſer à le ſuivre bien-tôt dans le chemin de la gloire. Il s'étoit beaucoup formé depuis qu'il avoit été éloigné de la maiſon maternelle; il avoit la taille bien priſe, la tête belle, les yeux vifs & pleins de feu, l'air grand & noble, les manieres polies, & l'eſprit infiniment plus cultivé que la plûpart des jeunes gens de ſon âge; à ces talens

naturels & acquis, il joignit une application ſérieuſe aux exercices de l'Academie, qu'il regardoit comme des devoirs indiſpenſables de ſon état, & dans leſquels il ſe faiſoit un point de conſcience de ſe rendre le plus parfait qu'il lui ſeroit poſſible. Par une conduite ſi différente de celle de ſes premieres années, il regagna la tendreſſe que la Marquiſe ſa mere avoit crû devoir lui refuſer, ou pour mieux dire lui cacher juſqu'alors ; elle ne put differer plus long-tems à témoigner à ſon cadet un amour égal à celui qu'elle avoit fait paroître pour ſon aîné, & elle comprit l'injuſtice qu'il y auroit à ne pas partager également ſon cœur entre deux fils que tout le monde en jugeoit également dignes. On ne peut être plus ſenſible que le fut le Marquis de Salles au changement qu'il apperçut à ſon égard dans une mere qu'il aimoit tendrement, & dont il deſiroit avec ardeur de ſe voir aimé autant qu'il

l'aimoit

s'aimoit lui-même. Cela ſeul auroit ſuffi à une ame auſſi généreuſe que la ſienne, pour le piquer de la plus vive émulation, quand les motifs de l'honneur, & encore plus ceux de la raiſon ne la lui auroient pas inſpirée. Mais à meſure qu'il avançoit en âge, on voyoit ſe développer en lui ces nobles ſentimens de droiture & de probité qui faiſoient ſon veritable caractere, & qui le portérent toujours à faire le bien uniquement parce qu'il étoit bien ; & ſon devoir, parce qu'il étoit ſon devoir. Devenu avare du tems, dont il avoit connu tout le prix, il ſçût tandis, qu'il en fut le maître, le partager & l'employer d'une maniere agréable & utile tout à la fois. Il aimoit les ſpectacles, & les compagnies ; mais il ne recherchoit dans les uns & dans les autres que ce qui pouvoit inſtruire, & polir les mœurs. Sa paſſion pour l'étude croiſſant de jour en jour, il paſſoit un tems conſiderable à lire les Ouvra-

ges d'esprit anciens & modernes. La Poësie & les Romans faisoient son amusement, & l'Histoire son occupation. Comme il avoit l'esprit solide il parcouroit légérement & sans estime ces recits fabuleux d'actions chimeriques, dont le Héros, sous une feinte vertu, laisse appercevoir les plus pitoyables foiblesses, & qui après avoir promené le Lecteur au milieu d'une foule de fausses merveilles qui l'éblouissent pour un tems, le laissent enfin dans un vuide affreux. Au contraire il ne pouvoit se rassasier de l'Histoire, parce qu'il sentoit de quelle utilité il est de connoître ce que sont les hommes, par leur veritables actions, & combien les exemples que présentent à nos yeux les monumens des siecles passez, sont plus efficaces pour nous toucher & nous persuader, que les Allégories les plus ingenieuses des Romans, ou que les plus beaux préceptes mêmes de la Morale.

Le plaisir qu'il trouvoit dans la lecture ne lui donnoit point de dégoût pour celui qui se trouve dans les conversations & dans la societé des hommes. Il cherchoit sur tout à s'entretenir avec les personnes qui avoient la réputation d'être sçavantes & vertueuses ; c'étoit-là ses compagnies de choix, au lieu qu'il ne se rencontroit dans les autres que par bienséance & par necessité ; malgré sa grande jeunesse il fut lié intimement dès ce tems-là avec un grand nombre d'hommes illustres dans la République des Lettres, qui ne trouvoient point de trop dans leurs doctes assemblées un jeune Cavalier, qui par son goût & son mérite leur promettoit un digne rival, & un généreux protecteur.

Messf. Chapelain, Conrard, Scuderi, les PP. de la Ruë. Rapin, Bouhours, &c.

Ces occupations tranquilles faisoient le plaisir du Marquis de Salles ; mais le doux repos dont il jouissoit dans le commerce des Muses, ne fut que trop souvent interrompu par

le bruit de ces guerres, plus que civiles, qui malgré la févérité des Loix divines & humaines, facrifient à la vaine Idole du point d'honneur, le plus pur fang d'un Etat; guerres funeftes, qui dans le fein même de la Paix privent la Patrie de fes Défenfeurs, & plongent d'illuftres familles dans le deüil & dans la trifteffe.

La fureur des duels n'avoit point encore perdu en France les titres pompeux d'honneur & de bravoure, fous lefquels elle avoit toujours féduit la Nobleffe, & tout ce qui fe piquoit d'avoir le cœur haut, & l'ame bien née. Le Marquis de Salles ne put éviter un mal qui fe gagnoit par contagion, & dont on fe faifoit gloire d'être attaqué. Son amour pour la juftice, fa haine pour la médifance, la fraude & la calomnie, fon ardeur à foûtenir fes fentimens; fur tout le principe malheureux dans lequel fon naturel boüillant & fa bravoure l'avoient mis, qu'il étoit jufte

de se battre pour empêcher l'injustice, & qu'il étoit plus court de défendre la verité par les armes que par les raisonnemens ; tout cela l'engagea dans un grand nombre de combats singuliers, dont il sortit toujours avec la gloire que le monde attache à ces sortes de triomphes.

Au reste, il sçut garder des mesures & des regles au milieu même du désordre ; jamais il ne prit de second, & jamais il n'en servit à d'autres ; modeste dans la victoire, il rendit justice à la valeur de ses adversaires ; toujours facile pour les accommodemens, il mettoit dans tout leur tort ceux qui refusoient la réconciliation avant le combat ; n'abusant jamais des avantages qu'il y avoit eus, il se faisoit des amis tendres & affectionnez de ceux, que pour obéir aux Loix du monde, il avoit été forcé de traiter en ennemis. Cette modération si peu commune le préparoit à goûter un jour les principes

que le Chriſtianiſme oppoſe à ceux du point d'honneur ; on le verra après les premieres fougues de la jeuneſſe, ſe condamner lui-même ſur ce point, & laver de ſes larmes la tache que la paſſion des duels avoit, ſelon lui imprimée ſur ſa vie. Mais en attendant ces momens heureux, ſuivons-le dans les Armées, où il alla bien-tôt ſur les pas de ſon frere, acquérir une gloire infiniment plus digne des grandes ames, que celle qu'il avoit acquiſe dans ces combats défendus, qni ne produiſent aux combattans qu'une fauſſe gloire & des malheurs trop réels.

1630. La guerre s'étant rallumée en Italie, au commencement de l'année 1630. le Marquis de Salles paſſa les Alpes, & s'alla joindre à ſon frere, qui faiſoit alors ſa troiſiéme Campagne en ces quartiers, à la tête de ſon Régiment. La réputation que l'aîné s'étoit acquiſe dans le dernier Siege de Cazal, redoubla l'ardeur du

Cadet, & lui fit rechercher avec empressement l'occasion de se montrer digne d'un tel frere ; elle ne tarda pas à se présenter. Les Espagnols ayant assez fait connoître qu'ils en vouloient encore à Cazal, & qu'ils songeoient à réparer la honte que cette Place leur avoit déja causée ; M. de Toiras qui y commandoit pour le Roy, songea de son côté à la mettre hors d'insulte. Il commença par jetter des troupes dans quelques postes peu fortifiez qui en faisoient les avenuës, afin que le tems qu'employeroient les Espagnols à s'en rendre maîtres, lui servît à amasser des vivres & des munitions. Rosignan Place fort petite & incapable d'une grande résistance, échut au Marquis de Montausier ; Le Commandant connoissoit si bien la foiblesse de ce Poste ; qu'en le confiant au courage & à la vigilance du Marquis, il lui dit, que d'un autre il n'attendroit que trois jours de défense, mais que de lui, il en atten-

doit le double, ſur-tout étant ſecondé par un frere qui montroit tant d'envie de lui reſſembler. En effet le Marquis Spinola ayant attaqué Roſignan avec une puiſſante armée, les deux freres ſe défendirent avec tant de vigueur, qu'ils ne ſe rendirent que par une Capitulation honorable, aprés quatorze jours d'un Siege qui coûta aux ennemis plus de quinze cens coups de Canon, & la perte de quatre ou cinq cens hommes. Aprés avoir fait ſes premieres armes dans une occaſion ſi périlleuſe, le Marquis de
23. Mai Salles entra avec ſon frere dans Cazal,
1630. où le General Eſpagnol mit enfin ce Siege fameux qui fut ſoûtenu ſi courageuſement par les François.

Pendant le tems qu'il dura, on ne ſçauroit dire toutes les marques de valeur qu'y donnerent chaque jour nos deux jeunes Héros : ils ſe preſentérent toujours des premiers pour partager le danger des ſorties, qui ſe faiſoient preſque tous les jours, & dans

lesquelles il n'y avoit point de quartier à attendre des Espagnols, dont le General disoit tout haut, qu'il avoit ordre de nettoyer l'Italie de François. Le Marquis de Montausier y fut dangereusement blessé; & le Marquis de Salles accablé de fatigues y fut attaqué d'une fievre maligne, qui le mit à deux doigts de la mort; mais rien ne pouvoit rallentir son courage; il surmonta son mal, & sans s'écouter, à peine fut-il hors de danger qu'il monta à cheval, & fit ce qu'on n'auroit pas exigé de ceux même qui joüissoient de la santé la plus parfaite. Le Commandant ayant resolu de faire de nouvelles fortifications à la Place, tous les Officiers depuis le Duc de Mayenne troisiéme fils du Duc de Mantouë jusqu'au dernier, se prêterent courageusement à ce penible travail, & l'on peut penser ce qu'eut à souffrir le Marquis de Salles dans un âge si tendre, de ces fatigues jointes aux sorties fréquentes, & à

la disette qui se faisoit sentir dans la Ville. Cependant toujours gay & content, il fit voir qu'il ne craignoit pas plus le travail que la mort. En effet pendant cette Campagne, & toutes les autres qui la suivirent ; la longueur & la difficulté des marches, le soleil, la pluye, les neiges, les mauvais logemens, le manque de vivres ne parurent jamais l'incommoder. Il s'étoit accoûtumé à la peine dès son enfance, & il s'étoit fortement persuadé que comme pour bien commander, il faut sçavoir obéir; aussi pour sçavoir épargner du mal aux Soldats, il falloit que les Officiers en eussent beaucoup souffert eux-mêmes.

La Paix ayant enfin été ren-
Juin 1631. duë à l'Italie par la médiation du Pape, & par les soins du Seigneur Mazarini si connu depuis sous le nom du Cardinal Mazarin, le Marquis de Salles revint en France recüeillir les loüanges que méritoient ses premiers

exploits ; il fut quelque tems à Montausier auprès de sa mere, & vint passer à Paris le reste du quartier d'hiver.

Il étoit peu exact à faire sa Cour. La Religion qu'il professoit lui donnoit lieu de craindre qu'un Protestant ne fût pas vû de bon œil, par un Roy & par un Ministre qui venoient de porter de si rudes coups à l'héresie ; sa droiture & sa sincérité naturelle qu'il portoit même quelquefois, jusqu'à cette franchise qui blesse, ne lui permettoit guéres de s'exposer dans un lieu où la vérité ne se montre qu'en tremblant, & où le grand art de plaire, est celui de la déguiser. Enfin son humeur guerriére lui faisoit croire aisément, que la belle maniere de faire sa cour, est de procurer dans les combats la gloire du Prince, & le repos des peuples au risque même de sa vie. D'ailleurs son goût pour les belles Lettres que le tumulte de la guerre ne lui avoit point fait perdre,

Le Cardinal de Richelieu.

lui faisoit trouver moins de charmes dans le Palais du Prince, & dans la conversation des Courtisans, que dans son cabinet, ou dans les Assemblées des beaux Esprits de son siecle ; En mettre quelqu'un au nombre de ses amis lui paroissoit un bien plus précieux, que tout ce qu'il auroit pû espérer des arbitres de la fortune. Préoccupé de ces principes que l'expérience & la raison rectifiérent dans la suite, M. de Salles se montroit rarement au Louvre, & plus rarement encore au Palais Cardinal. Il se plaisoit infiniment davantage dans la société de Messieurs Conrard, & Chapelain, avec lesquels il fit connoissance dans ce tems-là, & dont il ne se sépara qu'avec peine au retour du Printems.

Son Frere alla dans la Valteline & lui en Lorraine, dont le Comte de Brassac avoit obtenu le Gouvernement après son Ambassade à la Cour de Rome. Le Marquis de Sal-

les fut fait Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers du Comte, & soûtint dans toutes les occasions la réputation qu'il s'étoit déja acquise en Italie; aussi chaque campagne le faisoit monter à un degré supérieur de la Milice, & de Cornette il ne tarda pas à devenir Capitaine. Il fut deux ans entiers en Lorraine sans revenir à Paris, passant les Estez à la guerre, & les Hivers à Nancy où quelques liaisons de cœur le rapelloient autant, que les agrémens qu'il trouvoit chez M. de Brassac.

Car il ne faut point dissimuler ici que le Marquis de Salles n'eût un grand foible pour le sexe. Je fais son histoire & non pas son Panegirique, & je croirois manquer à la verité, si je me contentois de loüer ses vertus, sans representer aussi ses défauts. Les grands Hommes ont leur foiblesses, comme les hommes ordinaires, & leur portrait est infidelle, si les jours n'y sont pas relevez par des ombres.

La beauté avoit pour M. de Salles de puiſſants attraits, & dans ſa jeuneſſe, il ne s'y laiſſa que trop ſouvent entraîner. Il plut à pluſieurs Dames de Lorraine, & s'attacha ſurtout à une dont les charmes, & plus encore les ſentimens qu'elle avoit elle-même pour lui, firent naître dans le cœur du Marquis la paſſion la plus forte. Ils s'aimerent & firent paroître aſſez librement leur amour pendant une année entiere ; mais la fortune vint bientôt troubler leur repos, & par un revers fâcheux, cette Dame devint priſonniere. Le Marquis fit uſage du crédit que l'amitié & la naiſſance lui donnoient auprès du Gouverneur, pour adoucir les rigueurs de la priſon à une perſonne ſi chére. Il fut ſollicité de la maniere la plus ſéduiſante, de faire quelque choſe de plus, & la Dame priſonniere ne lui offroit pas moins qu'elle-même, pour prix de la liberté qu'elle le preſſoit de lui procurer ; mais il fut inacceſſible à une

tentation si délicate ; il fit violence à son cœur & sacrifia sans délibérer l'amour, la beauté, l'éclat d'une grande alliance à la fidelité qu'il devoit à son Roy. Sa modestie auroit laissé dans l'oubli une action si héroïque de désinteressement, si la personne même qui en avoit été l'occasion ne l'eût publiée dans la suite, & ne se fût fait un devoir de rendre justice à un homme, dont la fermeté admirable justifioit les sentimens qu'elle avoit eus pour lui.

Un attachement plus solide succéda bientôt à celui dont nous venons de rapporter des circonstances si glorieuses pour le Marquis de Salles. Ce fût vers ce tems-là, qu'il vit pour la premiere fois celle qui devoit regner constamment sur son cœur, & lui être unie par des liens que la mort seule pourroit dissoudre. Jusqu'alors il n'avoit appris que de la renommée les grandes qualitez de l'Illustre Julie d'Angennes,

Marquiſe de Ramboüillet ; mais une action comparable à celle qu'il venoit de faire en Lorraine, quoique dans un genre différent, lui fit naître la curioſité de voir par lui-même, ce qu'il ne ſçavoit encore que par le rapport des autres.

De deux freres qu'avoit Mademoiſelle de Ramboüillet, le Cadet dans un âge encore tendre fut frappé de la peſte, qui déſoloit la Capitale du Royaume, & qui après s'être répanduë ſur le Peuple, porta ſes ravages juſque dans les Palais des Grands. Ce fut en cette ocaſion que cette héroïne allarmée du danger de ſon frere, & de celui auquel ſon illuſtre mere vouloit s'expoſer en aſſiſtant le malade, donna un exemple memorable de ſa fermeté, & de ſa tendreſſe. Elle ne put détourner Madame de Ramboüillet de la réſolution qu'elle avoit priſe ; mais elle obtint au moins de partager le péril avec elle. Sa jeuneſſe, ſa beauté, la délicateſſe

licatesse de son tempérament, le soin de conserver une vie que tout conspiroit à rendre heureuse, tout cela ne put l'empêcher de faire un sacrifice, que la Religion & la nature même n'exigent pas. Elle se renferma dans la chambre du malade, où elle fit consentir Madame de Ramboüillet à ne point entrer; & seule au milieu d'un air empesté, elle assista avec une présence d'esprit, & une tranquillité toujours égale, non-seulement son frere, mais encore plusieurs domestiques qui furent attaquez du mal contagieux. Sa tendre charité ne put sauver celui qui en étoit le principal objet: Ce frere dont elle avoit fait voir d'une maniere si éclatante que la vie lui étoit plus chére que la sienne propre, succomba à la violence du mal, & expira le neuviéme jour entre les bras de son incomparable sœur.

Le bruit d'un dévouëment si généreux s'étant répandu, tout ce qu'il y

avoit de perſonnes diſtinguées à la Cour & à la Ville, ſoit par la grandeur de la naiſſance, ſoit par les talens de l'eſprit, allerent en foule témoigner à Madame & à Mademoiſelle de Ramboüillet, l'admiration qui étoit dûë à leur vertu, & la douleur qu'on reſſentoit de la perte qu'elles venoient de faire. Le Marquis de Salles naturellement ſenſible, fut plus touché que perſonne du bon cœur & de l'affliction de la mere & de la fille. Il voulut être des premiers à les complimenter, dans une circonſtance où la loüange ne pouvoit être qu'au deſſous du mérite, & comme il n'étoit connu ni de l'une ni de l'autre, il ſe fit introduire auprès d'elles par un ami commun. La ſeule vûë de Mademoiſelle de Ramboüillet excita dans le cœur du Marquis, des ſentimens qui prévinrent ſa raiſon ; & il ſe ſentit percé d'un trait imperceptible. Il crut cependant d'abord n'avoir que de l'eſtime pour cette aima-

ble personne, & ce ne fut qu'avec le tems qu'il s'apperçut que l'estime étoit jointe à un véritable amour. Ce qui se passoit dans M. de Salles à l'égard de Mademoiselle de Ramboüillet, se passoit également dans elle à l'égard du Marquis ; la Providence les avoit fait l'un pour l'autre, & une secrete sympathie le leur fit sentir en cette rencontre.

Depuis cette premiere entrevûë, le Marquis de Salles fut un des plus fideles adorateurs de Madame & de Mademoiselle de Ramboüillet. Le terme d'Adorateurs ne semblera pas trop fort, à quiconque sçait le respect, & la veneration que s'attiroient la mere & la fille, moins par l'élevation de leur rang, que par la grandeur de leurs vertus. L'une & l'autre étoient regardées universellement non-seulement comme des femmes d'un mérite rare, mais comme des especes de divinités mortelles, & l'hôtel de Ramboüillet étoit, pour ainsi

dire, le ſanctuaire, où l'on alloit leur payer un tribut d'hommages, dont on s'acquittoit d'autant plus volontiers, qu'elles croyoient moins en être dignes. Une foule de gens choiſis, & tous eſtimables par la ſcience, l'eſprit, la politeſſe, & la probité formoient autour de ces deux heroïnes une cour égale à celle des Rois; Des perſonnes de tout rang, de tout âge, de tout ſexe, de tout pays s'empreſſoient à la groſſir; les Princes & les Princeſſes mêmes ne dédaignoient pas d'y paroître; & y être admis étoit pour les conditions médiocres un titre qui les relevoit. Les Grands y venoient chercher cétte noble ſimplicité, & cette liberté honnête qui ſemble être bannie des Palais des Rois; les ſçavans y trouvoient ce goût exquis & délicat qui fait tout le prix de la ſcience, & ſans lequel la ſcience n'offre rien que de rebutant; les Dames y apprenoient que leur ſexe ne doit point les éloi-

gner de la belle Litterature. Les jeunes gens s'y formoient à ces manieres aimables, qui sans rien sentir de la contrainte, ne passent jamais les bornes de la plus exacte pudeur ; les Etrangers y admiroient cette vivacité, cette aisance, cette délicatesse si naturelle aux François jointe à une sagesse, à une modestie, à une candeur digne des premiers tems. Tous y accouroient comme à une école de vertu, & si tous n'en sortoient pas plus vertueux, tous au moins ne pouvoient disconvenir que la vertu s'y faisoit voir avec ses attraits les plus touchans.

On ne peut dire quelle joye conçut le Marquis de Salles d'avoir sçû découvrir un trésor si précieux, & l'on peut juger avec quelle assiduité, il frequentoit une Maison où il trouvoit réuni tout ce qui pouvoit flater ses plus chéres inclinations ; j'entens son amour pour les beaux Arts, & sa pas-

ſion naiſſante pour Mademoiſelle de Ramboüillet ; ſon cœur rompit promptement les nœuds qui l'attachoient ailleurs, & ſe donna tout entier à une perſonne ſi accomplie ; heureux de trouver en elle un penchant réciproque, qui demeura cependant caché de part & d'autre, & qui durant quelques années ne ſe manifeſta que ſous le nom d'amitié. D'ailleurs il y avoit dans ces commencemens aſſez peu d'apparence qu'ils puſſent s'unir par des liens plus forts; car outre la différence de leur Religion qui ſembloit y mettre un obſtacle inſurmontable, M. de Salles étoit un Cadet avec un bien modique, & Mademoiſelle de Ramboüillet avoit pour le mariage une averſion naturelle, qu'elle juſtifioit agréablement en diſant quelquefois : *qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit de ſang froid ſe donner un Maître ; que les hommes le ſont toujours, quoiqu'ils puiſſent*

dire ; & que pour elle, elle renonceroit le plus tard qu'elle pourroit à sa liberté. Ils vêcurent donc ensemble sur le pied d'amis, jusqu'à ce que le tems, en applanissant les difficultez, fît éclater leurs véritables sentimens, qui sembloient n'être ignorez que d'eux-mêmes.

Sur ces entrefaites, le Marquis de Salles qui servoit en Alsace sous les ordres du fameux Bernard, Duc de Saxe-Weimar, apprit la Victoire que nos Troupes commandées par le Duc de Rohan, avoient remportée sur les Espagnols dans la Valteline à l'attaque des Bains de Bormio ; mais la joye d'une action si glorieuse fut bien temperée par la nouvelle qu'il apprit peu de tems après, que son frere étoit mort des blessures qu'il y avoit reçûës. Cette mort intéressoit trop le Marquis de Salles, pour qu'on ne me sache pas quelque gré d'en rapporter ici l'occasion & les circonstances.

1632. ou 33.

Le Duc de Rohan avoit été envoyé par le Roy dans la Valteline, pour la conserver dans le parti de la France, & pour empêcher que les Troupes de la Maison d'Autriche ne communiquassent par là avec l'Italie; mais le Duc après quelque séjour, ne se croyant pas en état de resister à l'Ennemi dont les forces surpassoient de beaucoup les siennes, résolut d'abandonner ce poste important, & de retourner en France. Il s'étoit même déja mis en marche, lorsque le Marquis de Montausier qui servoit dans l'Armée en qualité de Maréchal de Camp, jugeant qu'avec du courage & de la constance, on pourroit faire tête aux Espagnols malgré leur superiorité, représenta à son General que sa retraite seroit ruineuse pour les affaires du Roy, & pour les siennes; qu'il y alloit de sa gloire & de celle de la Nation à soûtenir l'Entreprise, quoiqu'il en dût coûter; & que s'il se défioit de ses lumieres, il lui con-

ſeilloit d'aſſembler le plus qu'il pourroit d'Officiers, & de déliberer mûrement avec eux, ſur le party qu'il y avoit à prendre dans des circonſtances où il ne s'agiſſoit pas moins que de ſon honneur, & de la gloire du Roy.

Le Duc de Rohan ſuivit un conſeil ſi ſage : mais la plûpart des Officiers conſultez opinoient à la retraite. Le Marquis réſolu d'empêcher que cet avis ne paſſât, dit que pour faire voir à Sa Majeſté les ſentimens, & les raiſons de tout le monde, il falloit que chacun donnât ſon avis par écrit, & ſigné de ſa main. La nature de l'expedient, & la fermeté avec laquelle il étoit propoſé, ébranla ſi fort les Officiers, qu'aucun d'eux n'oſa plus ſoûtenir ce qu'ils croyoient neceſſaire auparavant. L'amour de la gloire l'emporta ſur la prudence timide, & on retourna dans la Valteline, déterminé à périr plutôt que de reculer. Les Ennemis ayant tenté le paſſage au Val-de-Levin, Montauſier

qui le gardoit défit leur avant-garde ; ensuite ils l'attaquerent à Tiran, d'où il les repoussa, & le Duc de Rohan étant venu le secourir, il se donna un grand combat, dont les François sortirent victorieux, & où les Mémoires de ces tems-là font connoître que le Marquis de Montausier se distingua plus que personne ; le reste de l'Armée ennemie se retira dans un lieu avantageux appellé les Bains de Bormio. Le Marquis toujours infatigable, & toujours prêt à courir au danger, les y attaqua si vivement qu'il les força, mais son triomphe lui fut fatal ; il fut blessé malheureusement d'un coup de pierre, dont il mourut au bout de quinze jours âgé de vingt-huit ans seulement, pleuré de tout le monde, & honoré des regrets même de son Roy.

Personne ne lui donna des larmes plus sinceres que le Marquis de Salles, quoiqu'il fût devenu l'aîné d'une grande Maison, qu'il eût été mis à

la tête du Régiment de son frere, & que le changement de sa fortune lui donnât lieu de prétendre à tout ce qui pouvoit flatter un cœur capable d'ambition, il oublia entierement ce qu'il gagnoit, pour s'occuper tout entier de ce qu'il avoit perdu. L'amitié & l'estime causoient également son affliction ; & il ne regrettoit pas moins dans son frere un sujet utile à l'Etat, qu'un intime ami. Pendant deux années entieres il parut inconsolable, & rien n'adoucissoit sa douleur, que les Lettres ou la présence de Mademoiselle de Rambouillet, qu'il venoit voir de tems en tems, du fonds de l'Alsace où il servit jusqu'en 1643. Si la France avoit été privée d'un Officier habile par la mort du Marquis de Montausier, elle eut dequoi se consoler dans son Cadet, qui en succédant à ses biens, prit aussi son nom, & montra dans toutes les occasions une valeur & une capacité égale à celle de son frere. Il s'acquit une ré-

putation très-grande dans la guerre d'Allemagne, & une infinité d'actions extraordinaires justifierent la haute estime qu'avoient de lui le Duc de Weimar & le Maréchal de Guébriant. On sçait de quel poids étoient les suffrages de ces deux grands hommes, & sans autre preuve, les Lecteurs instruits de leur mérite s'en rapporteroient bien à leur décision, en faveur du Héros dont j'écris l'histoire, & que je nommerai désormais le Marquis de Montausier.

LIVRE SECOND.

APRE'S que le Marquis de Montausier eut fait deux Campagnes à la tête de son Régiment, le Roy informé de ses services, de son courage, & de son habileté, lui en voulut donner une récompense glorieuse. Quoiqu'il eut à peine vingt-huit ans, Sa Majesté le fit Maréchal

de Camp, & bien-tôt après elle jetta les yeux sur lui pour le Gouvernement de la haute Alsace; poste important & difficile en ce temps-là, & qui demandoit une valeur à l'épreuve des plus grands dangers. Les ennemis y tenoient les meilleures places, & celles qui étoient occupées par les François étoient assez mal fournies de troupes & de munitions. Le Marquis de Montausier l'accepta contre le sentiment de tous ses amis; l'envie de servir le Prince qui l'honoroit de sa confiance, & d'acquérir la gloire qui se trouve dans les périls, lui fit mépriser les conseils qu'on lui donnoit, & il ne s'en trouva pas mal. Sa constance lui fit surmonter tous les obstacles qui effrayoient les autres; il vint à bout de rendre cette Province paisible, & de l'assurer au Roy, à qui tous les efforts de la Maison d'Autriche n'ont pu l'enlever depuis.

La premiere année que le Marquis y commanda, le fameux siege

de Briſac, auquel il contribua beaucoup par les ſecours d'hommes & de munitions dont il aſſiſta le Duc de Weimar, lui fournit matiere à deux des plus belles actions qu'il ait jamais faites. Les ennemis réſolus de ſauver Briſac à quelque prix que ce fût, firent des efforts inouis pour y jetter le ſecours dont ils ſçavoient que le Gouverneur avoit un beſoin extrême; le Duc Charles de Lorraine ſans ſe rebuter du mauvais ſuccès des premieres tentatives, voulut en faire une nouvelle à la tête de neuf Regimens de cavalerie, & de huit d'infanterie; ſon deſſein ayant été connu du Duc de Weimar, ce Prince mal rétabli d'une maladie conſiderable, marcha au-devant de l'ennemi avec huit cens hommes de pied, & ſept regimens de cavalerie. Les deux armées ſe joi-
15. Octobre 1638. gnirent entre Sennes & Thanes, petites villes d'Alſace, & ſe chargerent avec furie; les deux Generaux étoient animez d'une ardeur égale, leurs trou-

pes ſuivoient vaillamment leur exemple, & chacun tâcha de ſignaler ſa bravoure ; mais perſonne ne s'y diſtingua autant que le Marquis de Montauſier ; à trois charges differentes il s'enfonça dans les eſcadrons ennemis, & chaque fois il revint mettre aux pieds de ſon Général un étendart enlevé après avoir tué de ſa main l'Officier qui le portoit. Cette intrépidité preſque ſans exemple fut admirée des deux partis, & ne ſervit pas peu à la victoire que remporta le Duc de Weimar ; elle fut complette, l'armée ennemie fut taillée en pieces, tout le canon & le bagage fut pris. Le Duc de Lorraine qui avoit juré de défaire le Duc de Weimar & de ravitailler la place, fut contraint de ſe retirer avec précipitation lui quinziéme, après s'être comporté dans cette action moins en grand & ſage Capitaine, qu'en vaillant & intrépide ſoldat.

Cet échec ne fit point perdre

aux Impériaux l'esperance de secourir Brisac; les Generaux Goltz, Goëuts & Lamboy réunirent leurs troupes pour se saisir de quelques forts qui défendoient le pont, que le Duc de Weimar avoit sur le Rhin. Ils se rendirent maîtres du pont avec des peines incroyables, & déja ils attaquoient les forts construits sur l'autre bord, lorsque la cavalerie Weimarienne, sans s'étonner du peril qu'il y avoit à passer sur le pont, que les ennemis avoient rompu à demi, courut sur eux à toute bride, & par des escarmouches donna le temps à l'infanterie de rétablir le pont.

Alors l'infanterie Françoise, où se trouva le Marquis de Montausier, s'étant jointe aux Suedois & aux Allemands, les choses changérent de face; de deux forts dont l'ennemi s'étoit deja emparé, il fut obligé d'en quitter un, & de se défendre dans l'autre, dont il fut bien-tôt chassé; la déroute fut générale & le carnage

si grand, que de 1600. hommes qui avoient passé le Rhin, il n'y en eut pas un seul qui ne fût tué, noyé ou pris, au lieu que le Duc de Weimar n'y perdit que 3. à 400. hommes. La gloire de cette journée où M. de Montausier eut tant de part, jointe à l'action dont j'ai parlé auparavant, fit avouer au Duc de Weimar, que le Marquis lui avoit été extrêmement utile pour la prise de Brisac.

Cette importante place se vit enfin forcée d'ouvrir ses portes le 19. decembre 1638. après un an de blocus, & 5. mois d'un siege formé. Sa conquête fit d'autant plus d'honneur au Duc de Weimar, qu'elle avoit été plus difficile. Le Baron de Reinac * qui y commandoit, fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Officier habile & courageux ; le secours avoit eté tenté six fois ; & six fois il fut empêché par des combats, que l'on pourroit appeller autant de batailles, toutes gagnées par le Héros qui faisoit

* Suisse.

le siége. Les habitans & les soldats de la garnison, à l'exemple du Gouverneur, éprouverent avec constance tout ce que la disette & la faim ont de plus terrible, & renouvellerent les horreurs de Jerusalem & de la Rochelle avant que de songer à capituler. Le Prince victorieux prit possession de sa conquête, & en se montrant digne de la gloire qu'il recevoit par la bonté dont il usa envers les vaincus, il n'oublia pas d'en faire rejaillir l'éclat sur ceux qui l'avoient si vaillamment secondé, & en particulier sur le Marquis de Montausier. Il ne pouvoit se lasser de lui donner des marques de l'estime singuliere, qu'il lui conserva jusqu'à la mort, & qu'il tâcha en toute occasion de faire passer dans les personnes qui ne connoissoient pas encore tout le prix de ce jeune guerrier.

Des femmes y mangerent leurs propres enfans.

Son mérite n'étoit cependant pas ignoré de ceux qui sçavoient le mieux en juger; car outre le Duc de

Weimar, il étoit connu & estimé autant qu'il méritoit de l'être par trois des plus grands hommes que la France ait jamais produits. M. le Prince avec qui il avoit été lié dès sa plus tendre jeunesse, eut toujours pour lui une amitié & une consideration qu'il n'accordoit guére qu'au vrai mérite ; le Vicomte de Turenne qui n'étoit pas beaucoup plus âgé que lui, & qui avoit été plus d'une fois témoin de ses exploits, le regardoit comme un des Officiers de l'armée le plus capable d'y tenir le premier rang ; le Maréchal de Guébriant cet homme respectable par sa valeur, sa modestie, & les grands services rendus à l'Etat, auquel il se dévoua tout entier, avoit pour le Marquis de Montausier une tendresse mêlée de veneration ; les rares talens qu'il lui avoit reconnu faisoient qu'il l'aimoit comme son fils, & qu'il le respectoit presque comme un maître dans l'art où il excelloit lui-même ; il

avoit pour lui une confiance ſi parfaite, que jamais dans le cours des guerres d'Allemagne, il n'entreprit rien de conſidérable ſans le conſulter, & ſans partager avec lui l'honneur de l'éxecution. Le Marquis de Montauſier, loin de ſe prévaloir de ces ſentimens qui ſembloient l'égaler à ſes illuſtres amis, ne ſongea qu'à imiter dans chacun d'eux ce qu'il croyoit lui manquer, pour être digne de leur eſtime. Diſciple modeſte & attentif, il s'étudia à ſe former ſur de ſi parfaits modeles; la nature ſecondée de la réflexion & de l'exemple, fit de lui un Capitaine vif & ardent, ſage & modéré, affable & déſintereſſé. Un juſte retour d'affection & de reconnoiſſance l'attacha conſtamment au dernier; il l'accompagna dans toutes les grandes actions qui compoſent l'hiſtoire de ce fameux Géneral, & il ſuivit fidellement ſes étendarts, juſqu'au funeſte jour qui l'enleva à la France après la priſe de Rotweil,

17. Novembre 1643.

qui lui couta le bras droit, & ensuite la vie.

La mort du Maréchal pénétra le Marquis de Montausier de la plus vive douleur, & eut des suites qui firent sentir qu'il ne devoit pas seul le regretter. L'armée se trouvant dépourvuë de son chef, les principaux Officiers tinrent conseil sur la maniere dont on termineroit la campagne. Montausier proposa le plan du Géneral mort, & pressa vivement l'assemblée de suivre les desseins d'un si sage Capitaine; son avis fut goûté du plus grand nombre des Officiers; mais le Comte de *** s'y opposa, & on fut obligé de préferer l'avis d'un Lieutenant Géneral *dans qui la prudence n'égaloit pas toujours la valeur*, à celui d'un Maréchal de Camp, quoiqu'il fût l'interprête d'un homme autant estimé pour sa sagesse que par son intrépidité.

Les ennemis sçurent profiter de cette fausse démarche, & ayant sur-

29. Novembre 1643. pris nos troupes à Dutlinguen, ils les mirent facilement en déroute, nous tuérent bien du monde, & firent un très-grand nombre de prisonniers. Le Marquis de Montausier eut le malheur avec plusieurs autres Officiers de perdre en cette journée sa liberté, & tous ses équipages; pour surcroît de disgrace, il tomba entre les mains d'un Comte Allemand, qui s'avisa de le demander à ceux qui l'avoient pris, & qui par *sa grossiereté & sa mauvaise humeur*, lui fit ressentir tout ce que la prison a de plus fâcheux pour un galant homme. Cet Officier dont M. de Montausier a voulu laisser ignorer le nom, avoit été depuis peu prisonnier en France, & y avoit été fort bien traité; mais la politesse françoise ne l'avoit pas rendu plus humain, & pour reconnoître tout le bien qu'il avoit reçû en France, il fit tout le mal qu'il put à son prisonnier. Il le à Schwinfurt. resserra avec la plus grande rigueur, le fit garder à vuë, & prétendit lui

accorder une grande grace, en permettant que les gardes fussent dans l'antichambre du Marquis, dont il ordonna que la porte fût toujours ouverte.

On peut dire que sa prison est un des plus beaux endroits de sa vie. Ce temps d'obscurité ne servit qu'à faire briller en lui des vertus que peut-être on ne lui connoissoit pas, & qui paroissoient en effet assez éloignées de son caractere. Quoiqu'il fût né fier, vif & impatient, il montra dans sa captivité une constance, une tranquillité & une patience inaltérable. Le retardement de sa fortune, l'éloignement de ce qu'il avoit de plus cher au monde, la solitude où il se voyoit réduit, le loisir forcé que lui procuroit sa prison dans le temps où il lui étoit plus important d'agir, & de soutenir une glorieuse réputation; tout cela ne répandit point d'amertume dans son ame, & jamais il ne laissa échapper la plus légére plain-

te, ni contre celui dont l'imprudence lui avoit fait perdre sa liberté, ni contre celui dont l'impolitesse lui en rendoit la perte si sensible. Sa Religion, sa raison, sa fermeté naturelle le mirent au-dessus de ces ressentimens & de cette tristesse que les revers de fortune causent aux ames vulgaires. Ses murmures n'auroient fait qu'aigrir son mal, il se servit pour l'adoucir des ressources que lui fournissoit son goût pour les belles Lettres.

Il recueillit alors les plus doux fruits de l'application qu'il avoit donnée à l'étude, & par une expérience touchante, il comprit combien l'Orateur Romain à eû raison de dire qu'il n'y a point de solitude ni d'ennui pour un homme qui a des livres; & qui a appris de bonne heure à les aimer.

Dix mois d'esclavage dans une terre étrangere sont bien longs à qui ne sçait pas s'occuper; le Marquis de

de Montausier en abrégea la durée par un travail presque continuel. Il fit ramasser tout ce qui se put trouver de livres dans le pays où il étoit: il en faisoit venir de France incessamment, & les journées lui sembloient trop courtes pour satisfaire l'ardeur avec laquelle il les dévoroit ; non content de lire les ouvrages d'autrui, il exerçoit lui-même son esprit & stile.

Comme il n'étoit guéres touché que de l'absence de Mademoiselle de Rambouillet, cette charmante personne étoit l'objet le plus ordinaire de ses veilles; il lui écrivoit fréquemment, & souvent il accompagnoit ses Lettres de quelques pieces de poësies, dont la douceur & l'élégance exprimoient vivement la sincerité de sa passion. La Poësie lui avoit déja servi d'interprête quatre ans auparavant, & il avoit cueilli sur le Parnasse les plus belles fleurs qui composoient cette fameuse Guirlande; dont les Muses Françoises couronnérent à l'en-

vi l'illuſtre Julie. La multitude des lettres & des vers qu'il compoſa dans ſa ſolitude, n'ôtent rien à leur élégance; la légéreté & l'aménité de ces petits ouvrages montrent un eſprit qui ſçait être libre juſques dans les fers.

La mort du Cardinal de Richelieu qui arriva en ce temps-là, & qui avoit mis un grand déſordre dans les affaires, ne contribua pas peu à faire oublier à la Cour le triſte état où étoit réduit le Marquis de Montauſier. Les préventions qui s'étoient répanduës contre le Cardinal Mazarin, qui fut chargé du Miniſtére, introduiſirent à la Cour un nouveau ſiſtême pour s'y avancer. On prit pour timidité le caractere ſouple & modéré du Miniſtre, qui prétendoit maintenir par la douceur ce que le C. de Richelieu avoit établi avec une hauteur que la néceſſité des tems juſtifioit aſſez. On préféra au mérite modeſte & ſoumis, le talent de ſe

faire redouter ; & les violences furent portées si loin , que le Ministre fut contraint de plier, de céder à la tempête, & d'accorder souvent malgré lui, ce qu'on s'étoit mis sur le pied d'exiger l'épée à la main. Dans ces fâcheuses circonstances les absens furent oubliez, & le Marquis de Montausier fut abandonné. D'un autre côté les échanges qui avoient été proposez de part & d'autre ayant été rejettez , il vit bien qu'il n'avoit rien à espérer sitôt de la Cour pour sa délivrance; & il sollicita Madame de Montausier de faire un effort pour lui envoyer le prix de sa rançon, qui avoit été taxée à dix mille écus. Ses souhaits furent bien-tôt accomplis ; il reçut des lettres de crédit sur de riches Négocians , qui lui comptérent la somme dont il rachepta sa liberté. Mais il n'auroit pas goûté le plaisir de l'avoir recouvrée, s'il ne l'avoit partagé avec les compagnons de sa disgrace ; sa qualité & son crédit lui

en fourniſſoient les moyens, & il les employa avec une générosité, qu'on ne ſçauroit aſſez admirer. Il paya de ſon argent la rançon de pluſieurs de ces Officiers, que la guerre ne réduit qne trop ſouvent à une triſte indigence, & il s'engagea pour un grand nombre d'autres, dont la plupart lui étoient preſqu'inconnus. De ſorte qu'à l'exemple du grand du Gueſclin, il revint en France accompagné d'une foule d'Officiers qu'il avoit tirez de l'eſclavage, & qui rendoient par tout un glorieux témoignage à ſon grand cœur & à ſon héroïque liberalité.

La réception qu'on lui fit à la Cour paſſa ſes eſperances; ſa preſence rappella le ſouvenir de ſes ſervices, & la Reine pour les reconnoître, le nomma peu de tems après ſon retour, Lieutenant Général des armées du Roi. Ses affaires prenoient un bon tour, ſi Mademoiſelle de Rambouillet avoit voulu le rendre com-

plet. Mais il lui trouva toujours le même éloignement pour le mariage; elle admiroit plus que personne, le courage, la probité, & la générosité du Marquis ; elle n'ignoroit pas les sentimens qu'il avoit pour elle, cependant elle n'avoit encore pû se résoudre à faire le sacrifice de sa liberté, en faveur de l'homme du monde qu'elle estimoit le plus, mais qu'elle n'osoit encore aimer.

Pour vaincre des répugnances si funestes au repos du Marquis, la Comtesse de Brassac, qui n'ayant pas d'enfans le regardoit comme son principal heritier, résolut de le disposer à rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. Il étoit seul de la famille avec Madame de Montausier, qui en fut encore séparé, & d'ailleurs la Comtesse s'imaginoit que l'obstacle de la Religion étant levé, Mademoiselle de Rambouillet ne résisteroit pas long-tems. Dans cette pensée Madame de Brassac met la main à un

ouvrage, qu'elle eût la consolation de trouver beaucoup plus facile qu'elle ne l'avoit esperé.

Le Marquis avoit toujours sincérement cherché la verité, & ni la guerre, ni l'amour, ni la jeunesse, ni le plaisir ne l'avoient pû distraire d'une étude, qui d'ordinaire a si peu de charmes pour les personnes de qualité. Dans sa prison il avoit beaucoup lû, & encore plus réflechi. En parcourant les Histoires de France & d'Allemagne dans les derniers siécles; il avoit remarqué la nouveauté de la Religion qu'il professoit; & cette nouveauté avoit commencé à la lui rendre suspecte; les variations éternelles des Réformateurs avoient augmenté ses soupçons; mais fortement prévenu en faveur de sa secte, toutes ses lectures & ses réflexions ne l'avoient encore amené qu'au point de croire, qu'on se pouvoit également sauver dans l'une & l'autre Religion; que si la Catholique étoit plus an-

cienne, la Prétenduë Reformée étoit plus pure, & que dans ce sistême, il ne devoit pas la quitter.

D'ailleurs pour en venir à une parfaite conversion, il avoit de fortes barrieres à franchir, & de grands préjugez à vaincre. Il étoit difficile de le faire renoncer à des erreurs sucées avec le lait, & de détromper un esprit naturellement opiniâtre dans ses sentimens, quand il les croyoit conformes à la verité. Le respect humain le retenoit aussi ; car que n'en coute-t'il pas à l'orgueil de l'homme pour avoüer qu'il s'est égaré ? Cet aveu tout glorieux qu'il est, est l'écueil fatal où viennent échoüer des courages que toutes les horreurs de la guerre n'ont pû ébranler. On persiste dans l'erreur, moins parce qu'on se flate d'être dans le bon chemin, que parce qu'on craint de faire une démarche humiliante ; sans songer que ceux qui la font n'ont à se défendre que de la gloire qui leur en

revient devant les hommes, & du plaisir secret qu'ils en ressentent en eux-mêmes. Une des personnes dont le Marquis appréhendoit le plus la censure & les reproches, étoit Madame de Montausier sa mere, pour laquelle il avoit conservé un respect & une soumission qu'on ne sauroit trop estimer. Il connoissoit sa pieté, son bon sens, sa droiture; & il avoit de la peine à se persuader qu'une personne si éclairée se trompât & eût voulu le tromper. Certaine délicatesse de conscience le faisoit encore balancer; il avoit entrevû que s'il cessoit d'être Protestant, Mademoiselle de Rambouillet ne montreroit peut-être plus tant d'éloignement pour une alliance qu'il souhaitoit avec ardeur; & il craignoit que tout ce qu'il voyoit de favorable pour la Religion Catholique, ne lui fût inspiré par sa passion.

Telles étoient les dispositions du Marquis, lorsque Madame de Brassac

entreprit de le preffer plus fortement que jamais fur cette importante matiere. Elle fe défia de fes forces contre un homme inftruit, qui fçavoit défendre & attaquer, & elle crut avoir befoin de fecours pour le vaincre. Le célebre Pere Faure Cordelier, qui étoit alors Prédicateur de la Reine, & que fon merite joint à fa vertu éleva depuis à la dignité Epifcopale, fut l'Athlete qu'elle choifit pour combattre le Marquis. Mais il ne fut pas long-tems fans rendre les armes. Le Dieu des batailles feconda le zele de fon miniftre, il donna à fes paroles cette force intérieure, qui gagne le cœur, & qui excite les mouvemens falutaires, fans lefquels l'efprit eft vainement éclairé. Enfin arriva le moment marqué dans les décrets de la divine mifericorde; le Marquis de Montaufier fentit tomber le bandeau qui l'aveugloit, les tenebres fe diffipérent, & une lumiere nouvelle vint frapper fes yeux. Les motifs de

sa conversion pouvant également servir à faire connoître combien elle étoit solide, & à instruire ceux qui auroient encore le malheur d'être dans un aveuglement pareil au sien; on me permettra d'en rapporter le précis, tel que je l'ai trouvé dans mes *Mémoires.*

» Il doit y avoir un Juge toujours » subsistant, visible & infaillible pour » décider des disputes, éclaircir les » doutes, fixer les incertitudes » en matiere de Foy; ce juge ne » peut être que l'Eglise; c'est-à-dire » que le concours des premiers Pasteurs de l'Eglise de Jesus-Christ » unis à leur Chef. La nécessité de » ce Juge est si constante, que dans » la nouvelle Réforme même, où l'on » enseigne que l'esprit particulier est » la Régle de la Foy, on a agi con» tradictoirement à ce dogme absur» de, en établissant des Synodes & » des Consistoires pour décider des » Controverses en matiere de Foy.

» C'est sans raison & contre leur
» propre conscience que les Protes-
» tans soutiennent que l'Eglise Ca-
» tholique & Romaine d'aujourd'hui
» n'est pas, du moins quant à l'essen-
» tiel, cette même Eglise que Jesus-
» Christ établit sur des fondemens
» inébranlables à tous les efforts de
» l'Enfer; cette même Eglise à la-
» quelle il donna pour Chef Pierre,
» dont les successeurs devoient com-
» me lui confirmer leurs freres dans
» la Foy; cette même Eglise enfin
» aux premiers Pasteurs de laquelle
» il promit d'être avec eux jusqu'à
» la consommation des siécles. Un
» simple raisonnement tranche tou-
» tes les difficultez sur cet article. Si
» l'Eglise Catholique & Romaine
» est corrompuë, comme le disent
» les Novateurs pour justifier leur
» séparation, il faut convenir qu'elle
» l'est depuis le IV. siécle; mais quel
» étrange paradoxe n'est-ce pas de
» dire, qu'une Religion sainte, éta-

» blic par un Dieu, & à laquelle
» Dieu a promis une assistance éter-
» nelle, en ait été abandonnée, mal-
» gré ses promesses, & se soit cor-
» rompuë si près de sa source! Il au-
» ra donc fallu XIV. siécles au Tout-
» Puissant pour produire des Réfor-
» mateurs tels que Luther & Calvin,
» & en attendant la perfection d'un
» si excellent ouvrage, il aura laissé
» les hommes dans les abominations
» de Babilone? Il y a plus: Ces trois
» siécles de l'Eglise tant vantez par
» les nouveaux Réformateurs, sont
» entierement contr'eux. Malgré
» l'obscurité répanduë dans les écrits
» des Peres qui nous ont transmis
» la Foy qu'ils tenoient eux-mêmes
» des Apôtres, on y voit clairement
» établis les Dogmes qu'enseigne en-
» core aujourd'hui l'Eglise Catholi-
» que & Romaine. D'où il faut con-
» clure, ou que les Réformateurs &
» leurs partisans sont dans le plus
» épouvantable aveuglement, ou que

» la Religion de Jesus-Christ a été » corrompuë dès son origine, & qu'un » million de Martyrs dont on admi- » re le courage, ont versé leur sang, » pour la défense d'une doctrine er- » ronnée. »

Ce fut à ces Réflexions également solides & naturelles, que Monsieur de Montausier se rendit; il étoit trop droit pour ne pas sentir ou la mauvaise foi, ou l'entêtement malheureux des Novateurs, & il cherchoit trop sincérement la verité pour ne la pas embrasser aussi-tôt qu'il l'eut connue. Il ne put résister aux principes incontestables que nous venons de ramasser, sur tout à celui qui établit la necessité d'un Juge infaillible sur les points de Foy. Il abjura donc les erreurs du Calvinisme, entre les mains du Pere Faure, à qui après Dieu il étoit redevable de son retour; il lui fit une confession generale de tous ses péchez, & s'approcha de la Table sacrée dans sa Paroisse avec une pie-

té & une ferveur, qui édifia extrêmement tous ceux qui en furent témoins.

Ce pas fait, il n'eut plus à soûtenir que la douleur, que son changement pouvoit causer à sa mere; elle fit cependant moins éclater les vivacitez de son zele pour sa secte, que le Marquis n'auroit osé attendre, & elle se contenta de l'obliger avant que de le revoir, à lui promettre qu'il ne lui parleroit jamais de Religion. Elle s'obligea de son côté à la même chose, & ils furent fidelles l'un & l'autre à cet espece de traité de paix.

Si cependant quelque chose fut capable d'affoiblir dans M. de Montausiér le sentiment de son bonheur, ce fut la triste necessité où sa mere le mettoit de lui cacher les veritez qui avoient triomphé de son attachement à l'erreur. Mais ce qui ne lui étoit pas permis de faire en faveur d'une personne si chére, il tâcha de le faire en faveurde tous les amis

qui lui restoient dans le parti Huguenot. Il se plaisoit à leur raconter les circonstances de sa conversion, les difficultez qu'il y avoit trouvées, & ce qui les lui avoit fait heureusement surmonter : il s'efforçoit de leur faire goûter les principes qui avoient dissipé ses préventions ; il insistoit particulierement sur l'article de l'Eglise, dont la force lui paroissoit invincible contre l'hérésie, il leur remontroit l'injustice qu'il y avoit d'accuser l'Eglise Catholique d'un relâchement coupable, pour quelques abus qu'elle condamnoit elle-même, ou qu'elle ne toléroit en matiere non essentielle, que pour éviter des scandales plus dangereux, il leur faisoit sentir combien il étoit déraisonnable de regarder l'Epouse de JESUS-CHRIST comme une *prostituée*, parce que quelques-uns de ses enfans ne conformoient pas leurs mœurs à la pureté de sa doctrine ; comme si le Sauveur n'avoit pas déclaré expressément

que dans le champs du Pere de famille l'ivraye eſt mêlée avec le bon grain, & que ſi les Phariſiens ſont aſſis ſur la chaire de Moïſe, on doit écouter avec ſoumiſſion la ſaine doctrine qu'ils prêchent, quoiqu'on ſoit obligé de ne pas vivre comme eux. Il les exhortoit à examiner tous ces points avec un deſir ſincere de ſe détromper, & à lire entr'autres les Ouvrages que M. de Meaux & M. Peliſſon avoient compoſé ſur ces matieres. Enfin perſuadé que Dieu, qui eſt ſeul maître des cœurs, peut ſeul les toucher, & les convertir; en le remerciant de la grace ſinguliere qu'il en avoit reçûë, il le prioit avec ferveur de faire briller aux yeux de ſes freres, encore aveugles, cette vive lumiere qui l'avoit lui-même éclairé.

Tous les amis & les parens du Marquis de Montauſier virent ſa converſion avec une joye extrême, & travaillérent plus vivement que jamais pour conclure ſon mariage. Le

bien qu'il avoit par lui-même, celui dont il devoit heriter de Madame de Brassac sa tante ; les Emplois que le Roi lui avoit déja donnez, & les espérances bien fondées d'une fortune encore plus brillante pour l'avenir, le rendoient un parti considérable & digne de Mademoiselle de Rambouillet ; mais l'interest qui n'avoit nulle part à ses répugnances, ne les put surmonter alors ; elle mît la constance du Marquis à de nouvelles épreuves, & lui fit pour ainsi dire acheter son Mars
consentement par de nouveaux ex- 1648.
ploits. Il alla encore servir en Allemagne où il se distingua suivant sa coutume, par des actions de valeur que la Cour ne tarda pas à récompenser.

Le Comte de Brassac qui après avoir remis au Roi le Gouvernement de Lorraine, en avoit obtenu celui d'Angoumois ; se voyant dans un âge caduque, demanda à la Reine Régente la permission de se démettre de son

Gouvernement en faveur du Marquis de Montausier ; cette Princesse accorda l'agrément qu'on souhaitoit ; mais M. de Brassac mourut avant que l'affaire fut consommée. Ce contretems pensa la faire manquer ; plusieurs personnes puissantes, du nombre desquelles se trouvoit Monsieur, frere du feu Roi, sollicitérent fortement la Reine pour obtenir la dépoüille du mort, dont on feignoit d'ignorer la destination. Mais la Reine tint ferme, en répondant toujours que le Marquis de Montausier avoit l'agrément du Roi pour le Gouvernement dont il s'agissoit, & que Sa Majesté ne retractoit point ses graces, sur tout pour un homme qui l'avoit si bien servie. Cette fermeté de la Reine arrêta les sollicitations, & le Marquis fut pourvû du Gouvernement d'Angoumois.

Une faveur si éclatante fit renaître dans tous les amis du Marquis le désir de le voir fixé par un établissement

durable. On renoüa les négociations pour son mariage, & la qualité des personnes qui s'y employérent ne pouvoit manquer de les rendre efficaces. La Reine même, & le Cardinal Mazarin presserent M. & Madame de Rambouillet d'user de tous les droits que leur donnoit la nature pour terminer cette affaire : ils en userent en effet, mais avec discretion, & ordonnérent à leur fille de ne pas différer davantage à prendre pour époux un homme, pour lequel ils ne doutoient pas qu'elle n'eût autant d'inclination que d'estime. Cet ordre fut reçu avec docilité, toutes les difficultez cessérent, & Mademoiselle de Rambouillet consentit à rendre heureux le Marquis de Montausier. La cérémonie de leurs nôces se fit avec une pompe digne de leur rang, le treiziéme jour de Juillet de l'an 1645.

On n'aura pas de peine à s'imaginer quelle joye ressentit le Marquis de se voir enfin possesseur d'un bien 1645.

qu'il avoit si long-tems desiré, & qui lui étoit d'autant plus précieux, qu'il avoit eû plus de peine à l'obtenir. La nouvelle épouse n'étoit pas moins contente de son sort. L'obéissance avoit fait en elle tout ce que la plus vive passion auroit fait dans une autre, & devenuë femme par raison, elle commença à aimer avec une tendresse sans égale un homme qu'elle ne sembloit qu'estimer étant fille. Cette tendresse ne fut point de celles qui naissent & meurent dès les premiers jours du mariage ; elle dura aussi long-tems que l'union des deux époux ; & la mort même de l'un des deux ne la pût éteindre dans le cœur de celui qui survêcut ; fondée uniquement sur le devoir & sur la vertu, elle fut à toute épreuve du côté de la Marquise, & si quelquefois le Marquis y donna quelque atteinte, ce fut moins par refroidissement de tendresse, que par la violence d'un penchant auquel il n'eut pas toujours le courage de résister.

Une alliance à laquelle tant de monde s'étoit intéressé, eut aussi un applaudissement général, dès qu'elle fut terminée ; on se faisoit un plaisir de voir réunies deux personnes qui sembloient faites l'une pour l'autre ; & l'on s'empressoit à les féliciter des douceurs que leur promettoit un mariage si bien assorti.

En effet, quelques obstacles qui se fussent présenté d'abord à celui dont nous parlons, il est constant que non seulement l'égalité du rang & de la fortune, mais plus encore la ressemblance d'humeur, de génie, & d'inclinations, paroissoit le rendre, pour ainsi dire, necessaire entre M. de Montausier & Mademoiselle de Rambouillet. L'un & l'autre portoit un grand nom, & étoit formé d'un sang illustre ; tous deux étoient dans cet âge mûr où l'on conserve d'ordinaire les agrémens de la jeunesse, sans avoir les défauts qui en sont presque inséparables. Tous deux étoient

universellement estimez, & méritoient également de l'être, parce qu'on admiroit également dans tous deux une ame grande & élevée audessus du commun; un courage capable des plus hautes entreprises; une fidelité inébranlable pour leur devoir & pour leurs amis; un désinteressement incorruptible; une inclination bienfaisante; un cœur sensible aux malheurs de l'humanité, qui leur faisoit rechercher avec ardeur toutes les occasions de soulager les malheureux, & qui les rendoit inconsolables, quand ils n'avoient pû les trouver; une politesse dégagée de toute affectation; un esprit Juste & cultivé plus qu'il n'est ordinaire dans des personnes de leur condition; un goût délicat pour les ouvrages ingénieux; un discernement exquis pour en juger; assez de capacité pour en composer, qui auroient fait honneur aux beaux esprits de leur siecles. Tant de belles qualitez étoient relevées par une pieté

solide & par une modestie qui ne laissoit ignorer qu'à eux seuls tout ce qu'ils valoient.

Tels étoient les deux nouveaux époux ; mais parmi un si grand nombre de traits qui les rendoient semblables, il s'en trouvoit plusieurs autres qui mettoient entre eux une difference, & un contraste qu'il faut remarquer pour les mieux connoître. Le Marquis avoit souvent l'abord froid & sérieux ; la Marquise l'avoit toujours facile & engageant ; l'un n'étoit guai & ouvert qu'avec ses amis particuliers ; l'autre faisoit aux personnes indifférentes le même accüeil qu'à ses meilleurs amis ; celui-ci n'étoit complaisant que par raison dans les choses qui n'étoient pas de son goût ; celle-là s'accommodoit tellement aux tems, aux lieux, & aux personnes, qu'on eût prit pour goût & pour inclination ce qui n'étoit dans elle que pure complaisance ; M. de Montausier ardent défenseur de la vérité & de la

justice, en prenoit souvent le parti avec une chaleur qui approchoit de la rudesse ; Madame de Montausier aussi zelée que lui pour l'une & pour l'autre, se contentoit de ramener avec douceur ceux qui s'en écartoient devant elle ; le Marquis par le principe d'une droiture inflexible, appelloit mal ce qui étoit mal, & bien ce qui étoit bien, sans s'embaraser des impressions que pourroit faire sa sincérité ; la Marquise dont le discernement n'étoit pas moins fin, & qui n'étoit pas moins ennemie d'une flateuse dissimulation, sçavoit se retenir dans les occasions délicates, & garder un silence discret, quand elle croyoit inutile ou pernicieux même de parler. La vertu dans l'un étoit grave & austere, dans l'autre elle étoit douce & aimable, l'un avoit le cœur bon & compatissant, mais il n'en sçavoit donner d'autres preuves que des services effectifs ; l'autre joignoit aux bons offices les démonstrations

trations les plus gracieuses de cordialité & de charité; enfin, pour achever leurs portraits, le Marquis sembloit être un des anciens Romains dont les défauts mêmes avoient leur source dans leur propre vertu; & la Marquise paroissoit être une de ces Héroïnes d'imagination, dans qui la vertu est sans mélange des plus legers défauts.

L'année même que M. de Montausier se maria, il étoit destiné à commander en Allemagne un corps de Troupes qui devoit faire ses expeditions à part, & se joindre cependant dans le besoin à l'armée qu'y commandoit M. le Prince. Mais le Marquis ne voulant pas remettre son mariage au retour de la Campagne, demanda deux mois de congé pour conclure cette affaire, & les obtint. Sur ces entrefaites M. le Prince partit, & ayant trouvé son armée trop foible, il prit pour la renforcer une partie considerable des Troupes de

Montausier, & eût soin d'écrire en Cour, qu'on songeât à les remplacer. Les attentions du Ministre ne secondérent pas celles du Prince. Pour dédommager le Marquis, on lui proposa d'autres emplois ; mais comme ils ne lui convenoient pas, il crut devoir les refuser, & aima mieux ne pas servir pour cette année, que de servir sans la distinction qui lui étoit dûë ; il avoit fait faire des équipages magnifiques ; il les vendit, fort chagrin de ne pouvoir partager l'honneur de cette Campagne fameuse par la
3 Août 1645. bataille de Norlinguen, qui combla de gloire M. le Prince, & plongea la maison de Rambouillet dans l'affliction par la perte qu'elle y fit du Marquis de Pisany frere aîné de Madame de Montausier. Il étoit encore à la fleur de son âge ; & ses grandes qualitez l'avoient déja mis au rang des Officiers les plus distinguez : il fut pleuré de tous ceux qui sçavoient estimer le merite ; mais M. de Mon-

tausier prît plus de part que personne à la douleur d'une maison qui étoit devenuë la sienne en quelque sorte; quoique cette mort ne lui fût pas inutile, ses regrets n'en furent pas moins sinceres; il n'étoit pas de ces hommes interessez dans qui les grandes successions étouffent les sentimens de la nature. Il le regretta comme un ami, & ce qui étoit encore plus pour lui, comme un frere tendrement aimé par une épouse qu'il aimoit tendrement lui-même.

Cette perte vint l'affliger dans un tems où la conduite du Cardinal Mazarin à son égard lui donnoit de justes sujets de se plaindre. Ce Ministre, non content de lui avoir ôté les moïens de se signaler dans la plus belle occasion, & sous les yeux du plus grand Capitaine qui fut jamais, venoit de donner au Comte d'Harcourt le Gouvernement de toute l'Alsace, sans paroître faire attention que le Marquis de Montausier étoit Gouverneur

de la haute, & que les grands services qu'il y avoit rendus auroient merité qu'on l'élevât plutôt que de l'abaiſſer comme on faiſoit. Ses plaintes vinrent aux oreilles du Cardinal Mazarin, qui en reconnut la juſtice; il le fit nommer Lieutenant de Roi de la haute & baſſe Alſace avec des appointemens conſiderables; il fallut ſe contenter d'un titre ſans réalité, & prendre pour récompenſe des appointemens qu'on aſſignoit alors plus libéralement, qu'on ne les payoit.

Lorſque M. le Prince fut revenu d'Allemagne, il témoigna au Marquis de Montauſier combien il étoit fâché de ne l'avoir pas eu pour témoin & pour compagnon de ſa victoire. Celui-ci pour prouver au Prince l'extrême envie qu'il avoit lui-même de ſervir ſous ſes ordres, lui promit de le ſuivre en qualité de volontaire à ſa premiere expedition, & ſix ſemaines après, il lui tint parole. Dès qu'il ſçut la réſolution

qu'avoit formée M. le Prince de finir cette campagne par quelque coup d'éclat, & qu'il s'étoit déterminé à l'attaque de Dunkerque, il ne balança pas à aller joindre l'armée ; il prévit les peines, les dangers, & la gloire d'une pareille entreprise, & jugea par-là qu'il étoit même de son avantage de s'acquitter de sa promesse. Les pleurs & les prieres de Madame de Montausier qu'il laissoit enceinte ne purent l'ébranler, il se rendit en diligence auprès de M. le Prince qui le reçut avec la joye, que devoit naturellement lui causer la venuë d'un homme aussi utile pour l'execution, qu'il étoit sage & prudent pour le conseil.

On n'attend pas de moi que je m'arrête ici à décrire ce siege célebre dont une main * plus habile a détaillé les circonstances glorieuses ; il suffit de dire que le Marquis de Montausier s'y signala à son ordinaire, par des actions de valeur qui auroient

* M. Sarrasin.

passé pour des prodiges, si le Général même n'en avoit donné l'exemple, & n'avoit inspiré son audace guerriere à la plûpart des Officiers. C'est ce qui parut sur tout dans l'occasion dont je vais parler. M. le Prince étoit allé visiter quelques ouvrages qu'il faisoit faire, afin de les perfectionner par ses conseils, & d'animer les travailleurs par sa présence. Mais ce jour pensa être funeste à la France, & délivrer la Maison d'Autriche du plus redoutable ennemi qu'elle eût en ce tems-là. Pendant que le Prince donnoit ses ordres, un Ingénieur fut tué à ses côtez ; & comme si ce premier hazard eût été un avertissement pour un plus grand ; lorsqu'il repassoit dans les tranchées pour se rendre en son quartier, une volée de canon emporta la tête d'un valet de pied, qui étoit si près de lui, qu'il fut couvert de sang, & que les éclats du crâne de ce malheureux le blessérent au cou & au visage en plu-

M. Sarrasin Hist. du siege de Dunkerque.

sieurs endroits. Dans cet extrême péril il conserva un air serein & tranquille, & sembla oublier le hazard qu'il avoit couru, pour ne s'occuper que de l'intrepide fermeté de Messieurs de Damville & de Montausier, qui s'étant trouvé alors auprès du Prince, partagérent aussi l'honneur de ce danger.

Après treize jours de tranchée ouverte, le Commandant Espagnol se voyant sans espérance d'être secouru, & de pouvoir résister plus long-tems à un Héros pour qui il n'y avoit rien d'invincible, capitula, obtint des conditions honorables, & rendit la Place, après l'avoir défenduë avec un courage & une habileté qui lui mérita les éloges même de son vainqueur.

Dunkerque fut pris le 11 Octobre 1646.

Le Marquis de Montausier ayant dégagé si glorieusement sa parole, vint retrouver une épouse que son absence jettoit dans de continuelles allarmes; il passa auprès d'elle les deux

années qui suivirent le siege de Dunkerque, & vêcut tranquillement au milieu d'une famille naissante, jusqu'à ce que le service du Roy l'appellât dans son Gouvernement, où le commencement des troubles qui agitérent la minorité de ce Prince, rendoient sa présence necessaire.

1648. Personne n'ignore que dès que la Reine Mere Anne d'Autriche fut déclarée Régente du Royaume après la mort de Louis XIII. un grand nombre de personnes à la Cour & à la Ville firent des cabales secrettes contre le Gouvernement, songérent à profiter de la foiblesse ordinaire d'une minorité pour se rendre considérables, & couvrirent du spécieux prétexte du bien public, le dessein qu'ils avoient formé de s'élever aux dépens de qui il appartiendroit. Des Princes lassez de l'état de soumission & de dépendance où les avoit mis le Cardinal de Richelieu ; la Noblesse & la Robe trompées par les Chefs de la cabale qui

qui sçavoient peindre avec les couleurs les plus odieuses, l'Etranger à qui la Régente avoit donné sa confiance ; le Peuple de Paris séduit par la vûë de deux vains fantômes qu'on présentoit artificieusement à ses yeux, l'un pour l'épouvanter, & l'autre pour le rassurer ; le premier comme ennemi mortel de la Nation ; le second comme pere de la Patrie. Telles furent les intrigues, & tels les Acteurs de la scêne dont il s'agit. M. de Montausier vit tous ces mouvemens avec douleur, & bien loin de vouloir y prendre part, comme il en étoit sollicité de plusieurs endroits, il conserva toujours une fidelité inviolable à son Roi, que l'on attaquoit sous le nom de son Ministre, & se déclara par tout contre les Frondeurs. Il avoit parmi les mécontens, quelques-uns de ses meilleurs amis ; mais il renonça dès-lors à tout commerce avec eux, bien résolu de ne leur rendre son amitié que quand ils se seroient

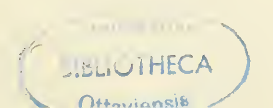
Le C. Mazarin, & le Conseiller Broussel

rendus à leur devoir. Ce fut dans ces ſentimens qu'il alla à Angoulême avec Madame ſon épouſe, laiſſant à Paris deux enfans, un fils & une fille, qu'ils avoient déja eu de leur mariage. Arrivez dans leur Gouvernement ils n'oublierent rien, l'un par ſa magnificence, ſa liberalité, ſa generoſité & ſes ſervices; l'autre par ſa douceur, ſon affabilité, ſa politeſſe & ces graces dont on ne pouvoit ſe défendre, pour gagner les cœurs de la Nobleſſe & du peuple, & pour les contenir dans l'obéiſſance. Ils eurent la ſatisfaction d'y réuſſir, & de voir cette Province tranquille pendant tout le tems qu'ils y reſtérent. Mais les premiers troubles de Paris dont on craignoit les ſuites dans les Provinces, ayant été pacifiées par le traité du premier Avril 1649. le Marquis revint à la Cour avec ſon épouſe. On ne les y reçut pas comme ils avoient lieu de l'eſpérer; le Cardinal Mazarin qui par politique n'accordoit des faveurs & des graces

Mem. de Mon-glat.

qu'à ceux qui sçavoient se faire craindre, traita avec assez peu de ménagement M. & Madame de Montausier, parce qu'il étoit sûr de leur vertu & de leur inébranlable fidélité. Ils furent même avertis que son indiférence pour eux sembloit dégénérer en mauvaise volonté, & qu'il songeoit à leur ôter le Gouvernement d'Angoumois, peut-être pour revêtir de leur dépouille quelque personne, dont il vouloit s'assurer par des bienfaits; mais la Providence ne permit pas cette espece d'injustice.

Sur ces entrefaites, Madame de Brassac mourut, & en faisant le Marquis de Montausier son Légataire universel, elle lui laissa plus d'affaires que de biens. Cela ne diminua cependant pas sa reconnoissance, & plus touché de la bonne volonté de sa tante, que sensible à l'interêt, il ne songea qu'à exécuter tous les articles de son testament. Il faut dire en passant que jamais homme n'a si peu entendu le 1645.



procès que M. de Montausier, il ne vouloit pas même l'entendre ; son esprit vif & pénétrant pour toute autre chose, sembloit s'émousser sur cette matiere ; incapable de tromperie & d'artifice, il se laissoit aisément tromper, parce qu'il ne se pouvoit persuader qu'on pût être moins droit & moins sincére que lui ; en un mot l'esprit de chicane étoit si éloigné de son génie, que dans cette occasion il sacrifia ses interêts à son aversion pour le procès. Il engagea ses parties à prendre des arbitres ; il adopta ceux qu'ils choisirent, quoiqu'ils ne les connût pas, & termina en un mois par un accommodement à sa perte, une affaire qui auroit pu durer trente ans entre les mains d'un chicaneur habile. Il étoit à peine sorti de cet embaras domestique, quand il fut rappellé dans son Gouvernement, par une nouvelle guerre civile, où il eut beaucoup de part, comme on le verra par la suite de cette histoire.

LIVRE TROISIEME.

PEu de temps après le traité qui sembloit avoir mis fin aux troubles dont nous avons déja parlé en passant, les factieux chagrins d'une paix qui les éloignoit du but qu'ils s'étoient proposé, n'omirent rien pour la troubler de nouveau. Dans ce dessein ils cherchérent un Chef capable par sa réputation, son habileté, & son rang d'intimider la Cour, & de donner une couleur de justice, à leurs injustes projets. Personne par tous ces endroits, n'étoit plus digne de leur choix que M. le Prince, & le malheur de la France voulut qu'il eût alors quelque penchant à se laisser choisir. Les sollicitations des mécontens, le peu de part qu'on lui donnoit dans le Gouvernement, malgré sa qualité de premier Prince du Sang,

la froideur qu'on lui témoignoit à la Cour, où l'on souffroit avec peine, la fierté que lui inspiroit l'éclat de ses victoires, tout cela lui fit prêter l'oreille aux Frondeurs, & l'engagea à se déclarer contre le Roy.

On sçait que ses intrigues furent découvertes, & que la Reine le fit arrêter au Palais Royal, & conduire au Château de Vincennes, d'où quelque temps après il fut transferé au Havre de Grace; jusqu'à ce que par une révolution extraordinaire, le Cardinal Mazarin alla lui-même le mettre en liberté; on sçait encore que le Prince n'en conserva pas moins d'antipatie contre celui de qui il avoit reçu ce bienfait forcé, & que voyant le Ministre toujours consulté, & uniquement écouté de la Reine, quoiqu'elle eût consenti à son éloignement du Royaume, il se remit une seconde fois à la tête des mécontens, se jetta dans la capitale de son Gouvernement; traita avec les Espagnols,

Sept. 1651.

Bordeaux.

& se disposa à pousser les choses aux dernieres extrémitez.

La plupart des Seigneurs de la Saintonge & de l'Angoumois ayant suivi l'exemple funeste du Prince, & lui ayant livré un grand nombre de places de ce pays-là, le Marquis y courut pour s'opposer de tout son pouvoit au progrès de la Fronde. S'il avoit été capable de séduction, on peut dire que tout conspiroit à le séduire ; le Cardinal le ménageoit peu, & fut long-tems sans lui donner les troupes dont il avoit besoin ; M. le Prince, qui l'estimoit ne négligeoit rien pour l'entraîner dans son parti, en lui representant que ce n'étoit pas au Roy qu'il faisoit la guerre, mais au Ministre, & qu'il étoit plus juste que les Princes du Sang eussent l'administration de l'Etat, qu'un étranger, dont il avoit lui-même reçu tant d'injustices. Quelques-uns des mécontens, qui souhaitoient passionnément de l'engager à les suivre, prenoient

un tour plus captieux pour ébranler sa fidelité. Ils le pressoient seulement de faire semblant de se révolter, afin d'intimider le Cardinal, d'obtenir par-là des graces qu'on lui refuseroit tant qu'il paroîtroit soumis, & de se rendre par la situation de son Gouvernement, médiateur entre la Cour & les Princes. On alla même jusqu'à lui faire craindre pour les jours de sa fille unique qu'il avoit laissée à Paris, & qui dans une émotion populaire, pourroit être immolée à la haine publique contre les Mazarins. M. de Montausier fut inaccessible a toutes ces attaques, & répondit constamment que par conscience autant que par honneur, un sujet ne devoit jamais prendre les armes contre les puissances légitimes, qu'il étoit à la verité peu satisfait de la Cour pour le tems présent; mais qu'aussi il avoit reçu de la Reine des graces dont il conserveroit toujours une parfaite reconnoissance; que pour ce qui étoit

Depuis mariée à M. le Duc d'Usez pere de celui d'aujourd'huy.

de se faire craindre au Cardinal, cela seroit de trop méchant exemple, & qu'il aimoit mieux se montrer digne des graces par une fidelité à toute épreuve, que d'en arracher par une apparence de rébellion; qu'il n'avoit peut-être pas sujet d'aimer le Ministre, & qu'au contraire l'inclination jointe à l'estime lui feroient volontiers donner son sang & sa vie pour M. le Prince; mais que l'un étant contre le Roy, & l'autre sous sa protection, il poursuivroit & troubleroit de tout son pouvoir celui dont il étoit content, pour défendre & servir celui dont il ne l'étoit pas; qu'enfin les dangers où il exposoit malgré lui une fille unique, que ses graces & ses vertus naissantes lui rendoient infiniment chere allarmoient sa tendresse; mais qu'il esperoit que Dieu la garderoit, & que du reste il la sacrifieroit de bon cœur à son devoir.

La conduite du Marquis répondit parfaitement à des principes si ne-

bles. Il trouva dans l'Angoumois un grand nombre de Gentilshommes, dont une partie avoit été déja gagnée par les Seigneurs de la Rochefoucaut, zelez partisans des Princes, & l'autre fortement sollicitée de prendre le même parti. Mais en assez peu de tems il fit rentrer les premiers dans leur devoir, & vint à bout d'y retenir les autres, tant par l'autorité que lui donnoit sa charge, que par l'affection que lui avoient conciliée ses manieres franches & généreuses.

La premiere année de la guerre civile, il fit mille actions de valeur, que nous ne sçaurions rapporter ici en détail, parce que sa modestie les lui faisant oublier à lui-même, il ne prit aucun soin d'en faire passer la mémoire à la postérité. D'ailleurs comme il ne commandoit point en chef, tout ce qui se passa de mémorable pendant cette année, a été attribué au Général que le Roy avoit

Le Comte d'Harcourt.

mis à la tête de ses armées. Cependant il est certain qu'il contribua beaucoup & par ses conseils, & par son courage au secours de Cognac, & à la défaite des rebelles dans le combat de Tonnay-Charente; deux actions celébres qui firent sentir à M. le Prince qu'il y a bien de la différence entre combattre les ennemis de l'Etat avec des troupes aguerries, & tirer l'épée contre son Roy avec de nouvelles levées, qui n'étant animées ni par l'interêt public, ni par le leur propre, prennent la fuite dès qu'elles voyent le danger.

L'année suivante ne fut pas plus heureuse pour les factieux, dont les affaires se ruinoient de jour en jour. Le Marquis de Montausier ayant reçu un renfort de troupes que lui amena du Plessis-Belliévre, forma le dessein de reprendre Saintes & Taillebourg, dont les rebelles s'étoient saisis, & de chasser de Talmond les Espagnols à qui on avoit livré cette place. La foi-

blesse de son armée, & la force des ennemis rendoit cette entreprise fort difficile; mais sa constance, sa vigilance, & sa valeur l'en firent venir glorieusement à bout. La garnison de Saintes étoit nombreuse, & se préparoit à une vigoureuse défense; mais ayant fait entr'autres une grande sortie, & mis les assiegeans en désordre dans les tranchées, le Marquis crut qu'en cette occasion il falloit faire le soldat pour être bon Capitaine. Il se mit à la tête de quelques Officiers qui couroient à l'allarme, ramassant un petit corps de soldats dispersez, il chargea les ennemis l'épée à la main, & les poussa jusques dans leur contrescarpe. Ils perdirent beaucoup de monde en cette rencontre; de sorte que ne pouvant plus rien tenter de considerable, & désespérant de recevoir les secours qu'ils attendoient, ils se rendirent après onze jours de siége, à des conditions raisonnables. Le soldat victorieux n'étoit pas trop

disposé à les observer, & à épargner à la ville toutes les violences que sembloit autoriser la victoire ; mais le Marquis sçut modérer l'avidité de cette soldatesque, en châtiant avec sévérité ceux qui furent indociles à ses ordres, & en récompensant d'ailleurs ceux qui s'y soumirent. Il arrêta donc le pillage, mit à couvert de toute insulte le jeune M. de Lorge qui avoit défendu Saintes, & contint ses troupes dans une discipline si exacte, que les habitans purent aisément s'appercevoir que c'étoit un pere qui vouloit s'en faire aimer par la clémence, & non pas un maître irrité qui cherchoit à s'en faire craindre même par de justes châtimens.

La prise de Saintes fut décisive pour le rétablissement de l'autorité Royale dans tout le reste de la Province ; bien-tôt après Taillebourg fut rasé & les Espagnols contraints d'abandonner Talmond. Dans le cours de cette expédition M. de Mon-

taufier fit paroître une habileté, un courage, & une activité ſurprenante; & s'il manqua de diligence ce fut ſeulement à exécuter les ordres de la Cour, qui le preſſoient de dégrader les terres des principaux Chefs de la fronde en ces quartiers-là. On lui avoit mandé en particulier de faire couper les forêts & raſer les Châteaux de MM. de la Rochefoucaut; mais jugeant ces punitions peu neceſſaires au ſervice, il ſuſpendit l'execution de ſes ordres, & ſe contenta de faire couper une trentaine d'arbres, & abattre quelques tuiles d'une ferme qui appartenoit à cette illuſtre maiſon. Il en uſa de même à l'égard de M. le Prince de Tarente, & de pluſieurs autres Seigneurs du pays, par qui ce mélange judicieux de fermeté & de modération, le fit également aimer & reſpecter.

De la Tremoille.

Tant d'heureux ſuccès firent prendre à M. le Prince le parti d'abandonner la Guyenne, où ſes troupes n'oſoient paroître devant celles du

Roy, & où il ne recevoit pas d'Espagne tous les secours qu'on lui avoit promis. Il laissa le commandement de l'armée qu'il y avoit à M. le Prince de Conti, & traversa avec des périls & des fatigues incroyables une grande partie du Royaume pour venir se mettre à la tête des troupes que les Ducs de Nemours & de Beaufort avoient mis sur pied pour son service. Avril 1652.

Le Prince de Conty continua les hostilitez dans la Guyenne, & les Provinces voisines, avec aussi peu davantage que M. le Prince.

Le Comte d'Harcourt pour qui la victoire s'étoit déclarée, lui enlevoit tous les jours quelque place, tandis que M. de Montausier qui étoit demeuré en Angoumois rompoit toutes les mesures, & déconcertoit toutes les entreprises des Frondeurs de son côté. Il n'avoit que six à sept cens hommes de cheval, autant de Gentilshommes du pays, & deux ou trois

LeMarquis d'Argence.

Régimens d'infanterie, lorſqu'un Gentilhomme du Périgord lui fit ſçavoir que les ennemis du Roy le tenoient aſſiegé dans ſon château de Contançay, & que s'il n'étoit promptement ſecouru, il ſe verroit dans peu contraint de ſe rendre. Le Marquis lui fit dire qu'il attendoit deux Régimens d'infanterie, & cinq cens chevaux que devoit lui amener le Comte de Braſſac, & que dès qu'ils auroient joint, il voleroit à ſon ſecours. Il ſe mit neanmoins en marche, & étant arrivé ſur les bords de la Riviere d'Iſle, qui étoit entre lui & Contançay il apprit que le Marquis d'Argence ne pouvoit plus tenir; cette extrémité détermina M. de Montauſier, & ſans attendre davantage le renfort qu'on lui amenoit, il fit paſſer par un gué inconnu aux ennemis un certain nombre de cavaliers avec chacun un ſoldat en croupe, & autant de munitions que lui pouvoit permettre le beſoin qu'il en avoit lui-

même

même. Le secours entra heureusement dans la place, & les assiegeans déséspérant de la prendre, brûlerent le village & abandonnerent l'entreprise.

La petite armée du Marquis étoit campée sur l'autre bord de la riviere; & le lendemain ayant fait prendre les devants à son bagage, il se mit en marche avec ses troupes pour aller à la rencontre de celles qu'on lui devoit amener. Mais les ennemis ayant découvert un gué fort commode, & voyant le Marquis plus foible qu'eux des deux tiers, se mirent en état de passer l'eau, & de le poursuivre. Le Marquis fit alors usage de son experience, & continua sa marche feignant de vouloir se retirer, & & ayant sçû que les ennemis étoient à demi passez, il fit volte face, & tomba sur eux si à propos, qu'il défit leur avant-garde, & la renversa dans la riviere. Au commencement de cette action il remarqua que les Gendar-

mes d'Harcourt, qui pouvoient faire un eſcadron de quatre-vingt maîtres, n'agiſſoient pas ſelon ſes ordres ; il ſe mit à la tête, & les conduiſit à l'ennemi. Son exemple ne les rendit pas plus braves, ils le ſuivirent juſqu'à la portée du piſtolet ; mais quand ils virent le danger de plus près, ils prirent honteuſement la fuite. Le Marquis eſſuya lui ſeul tout le feu des ennemis, dont il fut bien-tôt enveloppé ; il ſe défendit long-tems avec ſon épée toute ſanglante, & à demi rompuë ; mais malgré les prodiges de valeur qui le faiſoient admirer des ennemis, il n'auroit pu manquer d'être pris ſans une eſpece de miracle qui le ſauva. La chaleur l'avoit obligé de quitter une caſaque en broderie, & de prendre celle d'un de ſes gens dont l'étoffe ſimple en ſauvant ſa liberté penſa lui couter la vie ; en le voyant mal habillé & ſans ſuite, on ne le prit pas même pour un Officier, & ſans s'amuſer à le faire priſonnier on ne

ſongea qu'à le tuer. On tire ſur lui de toutes parts, & on tira de ſi près que ſes habits étoient percez, dechirez & brûlez en plus de vingt endroits; chacun lui portoit ſon coup, de ſorte qu'il en eut plus de ſoixante tant ſur lui que ſur ſon cheval, qui mourut après l'avoir heureuſement ſauvé du péril. Un Page qui le ſuivoit fut tué à ſes côtez; pour lui il reçut deux coups de piſtolet dans le bras gauche, qui le lui caſſerent à l'endroit du coude, & trois coups d'épée, deux ſur la tête, & un qui lui coupa preſque entierement la main droite. Ces bleſſures ne lui firent point perdre courage; il rejoignit une troupe de Gentilshommes qui étoient accourus à ſon ſecours, & qui vinrent à bout d'écarter les ennemis, qui l'environnoient, de les faire repaſſer la riviere, & de ſe rendre de nouveau maître du gué.

Cependant M. de Montauſier étoit tout couvert de ſon ſang, qu'il per-

doit en quantité, & on résolut de le transporter à deux lieuës du champ de bataille, chez une personne de qualité, pour l'y faire panser ; mais avant que de partir, il eut soin qu'on songeât aussi à transporter les autres blessez, & commanda à M. de Folleville Maréchal de Camp, de tenir ferme dans le poste où il étoit, avec ce qu'il y avoit de noblesse & de troupes réglées, bien assuré qu'une pareille contenance ôteroit aux Révoltez l'envie de revenir une seconde fois à la charge. A peine eut-il fait un quart de lieuë, qu'épuisé de sang & de fatigues, & se sentant défaillir, on fut contraint de le mettre à terre au pied d'un arbre sur une hauteur, d'où il pouvoit découvrir les deux armées. De-là il vit avec étonnement que ses gens n'étoient plus où il les avoit laissés, & que quelques cavaliers des ennemis repassoient la riviere ; il envoya sçavoir la raison de ce changement, pendant qu'un

Chirurgien de campagne lui mettoit un méchant appareil, qui ne put pas même arrêter le ſang qui couloit de ſes bleſſures. Bien-tôt on vint lui apprendre que ſon abſence avoit changé toute la face des affaires, que ſes troupes malgré leur victoire appréhendant d'être accablées par le nombre, avoient voulu ſe retirer; mais qu'elles avoient commencé leur retraite dans un ſi mauvais ordre: que les ennemis, qui s'en étoient apperçus, avoient détaché quelques Coureurs pour les reconnoître; qu'à la vuë de ces Coureurs la retraite étoit devenuë une véritable fuite, que les Frondeurs enhardis avoient fait paſſer la riviere à quelques eſcadrons pour ſoûtenir leurs Coureurs, & qu'enfin le petit nombre avoit défait ſans réſiſtance ceux qui les avoient battus peu de tems auparavant.

A ces nouvelles qui l'affligérent plus que ſes propres maux, on jugea à propos de le remettre à che-

val, de peur qu'il ne tombât entre
1652. les mains des Ennemis. Il fit sept
7. Juin. lieuës du pays pendant la plus grande chaleur du jour, & arriva sur le soir chez un Gentilhomme d'Angoumois, où en levant le premier appareil, il connut que la blessure de son bras étoit mortelle. Cela ne l'empêcha pourtant pas d'écrire de sa main à Madame de Montausier, qu'elle ne s'effrayât point de ce qui s'étoit passé, que son mal ne seroit rien, & qu'il se rendroit le lendemain à Angoulême. Sur ces entrefaites Folleville entra dans sa chambre, & fondant en larmes, il le conjura de lui obtenir le pardon d'une faute, dont l'indocilité des Troupes avoit été la seule cause. Le Marquis étoit outré de douleur; mais il se vainquit, & épargnant à cet Officier infortuné des reproches qui l'auroient réduit au desespoir, il lui répondit simplement, qu'en rendant compte à la Cour de cette action, il se contenteroit d'expo-

ser le fait sans le charger ; qu'il eût cependant à se retirer. Le lendemain il fut mis dans un brancard qu'on lui avoit préparé ; & il arriva dans la Capitale de son Gouvernement, où sa présence rétablit la tranquillité, que l'affaire du jour précédent avoit fort troublée.

Dès qu'il y fut arrivé, l'Evêque, la Noblesse, & les Magistrats vinrent en foule lui témoigner la part qu'ils prenoient à sa gloire, & à son malheur. Le Marquis étendu sur le lit de douleur, déchiré de coups, languissant, & sans force reçut tout le monde avec un air tranquille & serein, comme s'il eût été dans l'état le plus florissant. La premiere chose qu'il fit, fut de dépêcher à la Cour un Gentilhomme en qui il avoit beaucoup de confiance, & à qui il recommanda d'aller d'abord trouver M. de S. Maigrin son ami intime, & de l'avertir de l'extremité où il étoit réduit, afin qu'il prît des mesures pour s'as-

ſurer du Gouvernement d'Angou-
mois, avant que d'autres puſſent y
ſonger. Enſuite il donna des ordres
pour les autres bleſſez, & ſur-tout
pour les Gentilshommes à qui il avoit
fait fournir des logements, & que
Madame de Montauſier ne laiſſoit
manquer d'aucun ſecours. Enfin ſe
voyant menacé d'une mort prochai-
ne, il penſa à mettre ordre aux affai-
res de ſa conſcience; pour cet effet
Le P. J. Simon. il appella un Jéſuite eſtimé pour ſon
éminente vertu, & ſe confeſſa à lui
avec de grands ſentimens de pieté.
Depuis ce moment le Marquis eut
toujours pour ſon Confeſſeur une con-
fiance filiale, & le Confeſſeur con-
ſerva pour le Marquis une tendreſſe
de pere juſqu'à ſa mort, que ſon ze-
le, ſa mortification, & ſa charité fit
regarder comme précieuſe devant
Dieu.

Après que M. de Montauſier eut
rempli de la ſorte tous les devoirs de
fervent Chrétien, de fidelle ſujet &
de

de bon ami ; il fit venir ses Chirurgiens & leur dit, que comme il étoit persuadé que l'on ne pouvoit lui sauver la vie, il les prioit de le laisser mourir en repos, & de ne lui point couper le bras ; que cependant si cette opération leur paroissoit salutaire, il s'abandonnoit à eux de bon cœur. Son bras étoit extraordinairement enflé, une fiévre ardente le consumoit, tous les matins & tous les soirs on employoit deux heures à panser ses playes ; on y appliqua plus de vingt fois tantôt le fer & tantôt le feu ; le malade fut deux mois entiers couché sur le dos sans pouvoir changer de situation ; jamais souffrance ne fut ni plus cruelle ni plus longue. Mais la patience & la fermeté du Marquis fut plus grande que son mal ; & l'on a sçu de M. l'Evêque d'Angoulême qui ne le quitta point pendant tout le cours de sa maladie, que jamais il ne l'avoit entendu pousser la moindre plainte ; seulement que

M. François de Péricard.

quand on lui devoit faire quelque incision, il souhaitoit qu'on l'en avertît ainsi que du nombre des coups de ciseaux, afin qu'il pût d'avance se préparer à les souffrir. Au reste s'il souffroit en héros, c'étoit en héros chrétien; il regardoit ses maux comme des châtimens du Ciel qui vouloit lui faire expier ses péchez dès cette vie, & dans cette pensée il remercioit le Dieu des vengeances qui le punissoit dans ses misericordes, & baisoit humblement la main qui le frappoit pour le sauver. Ces dispositions édifiantes soutenoient Madame de Montausier dans la douleur qui l'accabloit, & les personnes qui l'assistoient pour le spirituel, en étoient si touchées qu'en pleurant sa perte prochaine par un sentiment d'amitié, elles souhaitoient presque par christianisme, de le voir mourir de la mort des Saints.

Mais enfin, Dieu le réservant pour le bonheur des Provinces & pour le

service d'un Roy à qui il vouloit prodiguer ses faveurs, M. de Montausier après avoir été pendant deux mois aux portes de la mort, se vit rappellé à la vie par la voix de ses Chirurgiens qui lui répondirent de sa guérison. La convalescence fut aussi longue que la maladie même, il lui fallut garder le lit encore deux mois entiers ; ce qui ne l'empêcha pas de vaquer à ses affaires, & de veiller à la sûreté de la Province qui lui avoit été confiée. Madame de Montausier malgré son affliction extrême, & les soins assidus qu'elle rendoit à son époux, lui aidoit encore à remplir les devoirs de sa charge, & l'on peut dire que pendant la maladie du Marquis, ce fut elle seule qui gouverna l'Angoumois. Les loüanges qu'ils reçurent l'un & l'autre de la Cour dans ces circonstances, les auroient bien dédommagés de leurs peines, si les récompenses qu'on répandoit ailleurs y avoient été jointes. Mais tandis que

ceux qui s'étoient fait craindre au Miniſtre étoient élevez aux premiers grades de la milice, ou décorez des Titres les plus brillans, on négligeoit le Marquis de Montauſier juſqu'à lui refuſer ſes appointemens ; ou du moins juſqu'à ſe les faire demander pluſieurs fois, comme ſi ç'eût été une grace, & non pas une juſtice qui lui étoit dûë. Ce traitement quelque dur qu'il fût, ne lui fit pas changer de conduite; il étoit trop ſenſible pour n'être pas choqué du peu de cas qu'on paroiſſoit faire de ſes ſervices, mais il étoit trop deſintereſſé pour meſurer ſa fidelité à la récompenſe. Il continua donc de ſervir ſon Prince avec le même zele que s'il en eût reçu les plus ſignalez bienfaits, pendant que la Marquiſe fit un voyage à Paris, où la mort de M. de Rambouillet ſon Pere l'appelloit. Après avoir arrangé ſes affaires domeſtiques, elle alla à la Cour. Le Cardinal Mazarin la reçut avec tous les dehors

d'une estime singuliere ; mais il évitoit autant qu'il pouvoit les occasions de se trouver seul avec elle.

La Marquise de son côté ne cherchoit que le moment de lui parler sans témoins, & elle le trouva. Elle se plaignit au Ministre de l'oubli où il sembloit mettre un des plus fidelles serviteurs du Roy,& lui ajouta avec une noble liberté,que M. de Montausier trouvoit le prix de sa fidelité dans sa fidelité même,mais que le tout monde n'étant pas de ce caractere , il étoit étonnant qu'un Ministre dont la politique passoit pour être si rafinée, donnât dans le Marquis un exemple qui paroissoit autoriser la révolte, & pouvoit ébranler ceux qui avoient été soûmis jusqu'alors ; que la vertu de M. de Montausier ne devoit point empêcher qu'on ne lui rendît justice, & que moins il paroissoit avide des honneurs, qu'on lui refusoit, plus il s'en montroit digne.

Le Cardinal sentit toute la force

de cette remontrance; mais elle n'attira de lui que des excuses & des complimens, qui étoit tout ce que la Marquise en avoit attendu. Monsieur de Montausier apprit ces nouvelles peu agréables sans en être étonné, & continua avec sa tranquillité ordinaire, à remplir son devoir, jusqu'à ce que voyant le feu de la guerre Civile heureusement éteint par le Traité de paix que signa M. le Prince de
1653. Conty le 31. Juillet 1653. il quitta l'Angoumois où tout étoit tranquille, & vint joindre la Marquise son Epouse à Paris.

Les incommodités que lui avoient laissé ses blessures, dont il conserva de glorieuses marques le reste de ses jours, le mirent pour un tems assez considérable hors d'état de servir le Roy dans ses armées. Il alloit seulement quelquefois à Angoulême, & faisoit sa demeure ordinaire à Paris, ne se rendant pas moins digne d'estime par les vertus privées dans l'in-

térieur de sa famille, qu'il s'étoit signalé par les vertus guerrieres dans les Sieges & dans les Combats. L'Hôtel de Ramboüillet où il étoit logé lui fournissoit tous les agrémens capables de lui faire oublier ses fatigues passées, & d'adoucir les chagrins qui avoient été jusques là presque les seuls fruits de ses services. Comme Madame de Ramboüillet dans un âge assez avancé, & avec une santé très-chancelante n'avoit rien perdu de la force, & de la vivacité de son esprit; elle étoit toujours l'ame de cette societé de personnes galantes, polies, & sçavantes qui s'assembloient chez elle, ainsi que je l'ai déja rapporté ailleurs. Le Marquis de Montausier reprit alors un nouveau goût pour les belles Lettres, dont l'amour ne s'étoit point rallenti par le tumulte des armes. L'entretien des gens sçavants joint à la lecture étoit sa plus ordinaire occupation. Il passoit sur les livres la plus grande partie des

jours & des nuits, de ſorte que la Marquiſe lui en faiſoit quelquefois des reproches, perſuadée que cette application conſtante étoit peut-être la cauſe de certaine humeur ſombre & mélancolique à laquelle il étoit aſſez ſujet. Sa raiſon ſçavoit pourtant lui faire prendre le deſſus, & quelque ſévérité qu'on lui ait reprochée, jamais homme ne garda mieux les bienſéances, & cet extérieur de politeſſe qui dans le monde ne ſont que trop ſouvent préferées aux qualitez les plus ſolides. Cet homme qu'une fauſſe apparence faiſoit regarder comme farouche & inſociable, étoit cependant aſſidu à faire ſa cour, tendrement attaché à ſon Epouſe, plein d'amitié & d'eſtime pour Madame & Mademoiſelle de Ramboüillet, complaiſant & obligeant juſqu'à la gagalanterie pour toutes les Dames, ami des divertiſſemens honnêtes, & attentif à procurer aux autres ceux qui pouvoient n'être pas de ſon goût.

Il ne faisoit pas sa cour avec l'empressement d'un homme qui cherche les faveurs de la fortune, mais en sujet fidele & affectionné qui rend ses devoirs à son Maître, & à ceux qui sont dépositaires de l'autorité Souveraine. Il avoit reçu des graces de la Reine, & il se croyoit obligé à lui en marquer sa reconnoissance; il avoit découvert dans le Roy, malgré sa jeunesse, un fond d'équité, de discernement, & de grandeur d'ame qu'il ne se lassoit point d'admirer, & qui lui avoit donné pour le jeune Monarque un zéle uniquement fondé sur l'estime, & dégagé de tout interêt. Les Ministres connoissant son expérience & son habileté dans les affaires, cherchoient à l'entretenir pour profiter de ses lumieres & de ses conseils. Ce commerce avec les dispensateurs des graces, auroit ouvert à un homme moins désinteressé que lui un chemin facile aux honneurs, mais il en auroit trop coûté à sa franchise,

pour mettre à profit un pareil avantage. Quelqu'un le felicitoit un jour de ce qu'il pourroit, s'il le vouloit être l'ami d'un des deux Miniſtres. *Je le voudrois bien*, répondit le Marquis, *s'il vouloit des amis*, *mais je ne le veux pas*, *parce qu'il ne veut que des eſclaves.* Toujours eſclave lui-même de la vérité, on le voyoit cependant non pas la déguiſer, & l'altérer; mais la cacher avec autant de ſoin, quand elle étoit fâcheuſe, qu'il la diſoit volontiers quand elle étoit agréable. Il gardoit ces ménagemens ſur-tout avec les Dames dont la délicateſſe veut être reſpectée; il cherchoit toutes les occaſions de les loüer, & il ſaiſiſſoit avec ardeur toutes celles qu'il trouvoit; il ſe faiſoit une étude de leur procurer chez lui tous les divertiſſemens reçûs dans les maiſons les mieux réglées, il prenoit part lui-même à leurs plaiſirs; mais avec la dignité d'un homme qui accordoit à la ſeule politeſſe, ce que ſon âge ne

lui permettoit plus de donner à la passion. Le jeu étoit l'une de ces choses auxquelles il se prétoit avec le plus de peine ; la Marquise ne l'aimoit pas beaucoup plus que lui ; mais tous deux par le même principe admettoient dans leur societé un jeu moderé, qui servoit d'amusement & dont ils n'auroient pû voir sans horreur, les excès ruineux, où la corruption de notre siecle le porte aujourd'hui.

M. de Montausier aimoit naturellement la propreté, & la richesse des ajustemens ; mais regardant cette inclination comme un entêtement frivole de la jeunesse, il s'étoit réduit à des habits très-simples, & reservoit toute sa magnificence pour sa table & ses équipages, de sorte qu'en négligeant sa personne, il étoit toujours attentif à ce qui pouvoit contribuer à la satisfaction de sa famille & de ses amis. Car il en avoit, quoiqu'en ait pû dire la calomnie ; son bon

cœur, ſon penchant à rendre ſervice, & ſa droiture, lui avoient attachez un grand nombre de perſonnes illuſtres à la Cour & à la Ville, qui l'aimérent ſincérement & conſtamment, parce que perſonne ne portoit plus loin que lui la force de la véritable amitié. Après tout ſa famille étoit le plus cher objet de ſa tendreſſe. Il avoit encore pour ſon Epouſe ces vifs ſentimens qui précédent, & qui ne ſuivent guére le mariage. Mais le plaiſir le plus touchant qu'il goutât alors étoit de voir croître ſous ſes yeux une fille, qui lui reſtoit ſeule de quatre enfans qu'il avoit eus, & qu'il aimoit uniquement. Madame de Montauſier & Madame de Ramboüillet s'étoient chargées de ſon éducation, & le Marquis connoiſſoit trop leur vertu, pour douter des fruits que ſa fille pourroit retirer de leurs exemples encore plus que de leurs leçons. Il ſe repoſoit donc ſur elles, de tout ce qui peut

former le cœur & l'esprit d'une jeune personne, mais il prit sur lui de l'instruire de sa religion. Il trouvoit qu'on négligeoit un peu trop cet article essentiel dans l'éducation des Filles, ou que sans leur graver profondément dans l'esprit les principes fondamentaux du Christianisme, on se contentoit de leur inspirer une dévotion superficielle, qui souvent dégénéroit en superstition, ou même qui faute de solidité, s'effaçoit entiérement dans le commerce du monde. Pour faire éviter à Mademoiselle de Montausier un écüeil si funeste, le Marquis prit le soin de lui apprendre lui-même sa religion à fond, & il trouva des dispositions si heureuses dans son éleve, qu'à l'âge de dix ans elle avoit lû l'Ancien & le Nouveau Testament, & répondoit à tout ce qu'on pouvoit lui proposer de plus difficile sur cette matiere. Au reste la discretion & la modestie accompagnoit cette capacité prématurée, &

le Marquis en faiſant puiſer ſa fille dans les ſources ſacrées de la Religion, n'avoit pas oublié de lui enſeigner que la lecture des Livres ſaints n'eſt ſalutaire qu'à ceux qui la font avec un cœur humble & ſoumis, & qui ne prétendent pas ſoumettre à leur foible jugement les miſteres ſouvent impénétrables, & toujours adorables qui y ſont contenus.

Les leçons de M. de Montauſier avoient d'autant plus de force, qu'elles étoient ſoûtenuës par ſes exemples. Pénétré des véritez Chrétiennes, il en faiſoit la regle de ſa conduite, en toute occaſion il les défendoit avec un zele ardent contre les attaques du libertinage & de l'incrédulité ; auſſi dévoüé à la gloire de ſon Dieu qu'à celle de ſon Prince, il faiſoit une profeſſion éclatante de ſa foi, & ſa ſeule bravoure naturelle lui auroit fait regarder comme une indigne lâcheté, de rougir de l'Evangile. C'étoit par ce principe qu'il ſe croyoit obligé de

le faire respecter à ceux sur qui il avoit autorité ; qu'il instruisoit lui-même ses domestiques des devoirs attachés à leur Religion, qu'il les assembloit tous les soirs pour faire avec lui une priere commune, qu'il les obligeoit à observer réguliérement les pratiques ordinaires de la piété Chrétienne, sur tout à célébrer les grandes solemnitez par la fréquentation des divins mistéres, & ce qu'on ne sçauroit trop loüer dans un homme du grand monde, en cela même il leur servoit encore de modele.

J'ai cru devoir entrer dans ce détail des vertus & des occupations domestiques de M. de Montausier, parce que tout est grand dans les grands hommes, & qu'un Lecteur judicieux aime à voir ces traits imperceptibles qui échapent d'ordinaire aux Historiens, quoiqu'ils soient nécessaires pour peindre l'homme au naturel ; c'est dans la vuë de représenter le Marquis tel qu'il étoit, que je suis bien-

aiſe d'avertir le Lecteur, que même au tems dont je parle, ſes vertus n'étoient pas excuſées de défauts, & qu'avec de la Religion & de la pieté, ſon cœur ſe laiſſoit encore emporter quelquefois à cette paſſion malheureuſe, à laquelle j'ai déja fait remarquer qu'il n'étoit que trop aſſujetti. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que le Marquis de Montauſier ſentoit toute la honte de ſon eſclavage, & qu'après bien des efforts ſecondez du ſécours céleſte qu'il imploroit ſans ceſſe, il vint à bout de briſer ſes fers, & de rentrer en poſſeſſion de ſa liberté, qu'il conſerva heureuſement juſqu'à la fin de ſes jours.

Tranquille au dedans, eſtimé au dehors, Monſieur de Montauſier jouiſſoit d'un bonheur ſolide qui lui faiſoit regarder d'un œil indifférent tout ce qui flatte ou irrite l'ambition de la plupart des gens de qualité. Les titres & les diſtinctions honorables que l'on recherche avec tant d'empreſſe-

ment n'avoient jamais eu moins de charmes pour lui : *C'est la fortune qui les donne, & il lui suffisoit de les mériter.* Il ne les fuïoit point, mais il ne les cherchoit pas, & elles furent, si j'ose m'exprimer ainsi, obligées de venir elles-mêmes le trouver.

L'Espagne lassée de la longue guerre qu'elle avoit euë avec la France, & affoiblie par les grandes pertes qu'elle avoit faites, songea à terminer ses differens par une paix dont elle souhaitoit que le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérese, fût le nœud. Le bruit qui se répandit que le Roi alloit épouser la Princesse de Savoye, & le voyage qu'il fit à Lyon à ce dessein effraya la Cour de Madrid, dont les Etats d'Italie étoient en grand péril si cette affaire réussissoit, & la détermina à tout employer pour faire donner la préference à l'Infante. Les premieres propositions en furentfaites à Lyon par Pimentel, qui s'y étoit rendu secrettement ; la

1659. Juillet

Reine Mere par tendresse pour sa Maison, dont les malheurs la touchoient sensiblement, les goûta, & les appuïa de tout son crédit ; le mariage de Savoye fut rompu, & la Cour revint à Paris. Alors les Négociations pour le mariage d'Espagne recommencerent ouvertement, & les deux Puissances résolurent enfin de travailler au traité qui devoit finir leur division. Le Roi d'Espagne chargea Dom Louis de Haro, & le Roi de France le Cardinal Mazarin de cette importante affaire ; les deux Ministres ayant reçû leurs instructions, s'avancerent sur la frontiere, & choisirent pour le lieu de leur entre-vûë une petite Isle au milieu de la riviere de Bidassoa, qui sépare les deux Royaumes ; cette Isle s'appelloit l'Isle des Faisans, & a conservé depuis, le nom de l'Isle de la Conférence.

Dès que le Marquis fut assuré que le mariage du Roi étoit sur le point de se conclure, il se rendit dans son

Gouvernement avec Madame & Mademoiselle de Montausier, pour y donner les ordres nécessaires en une pareille circonstance. La situation des lieux le mit à portée de faire sa Cour avec une dignité & une dépense digne de son grand cœur, & du Maître à qui il vouloit plaire. Au passage du Cardinal, il alla au-devant de lui à la tête de près de deux mille Gentilshommes, & le traita magnifiquement avec toute sa suite dans un lieu assez incommode ; mais que la Marquise rendit agréable par la maniere gracieuse dont elle en fit les honneurs. Environ un mois après, M. & Madame de Montausier avec leur famille allérent à Saintes où le Roi & la Reine Mere devoient passer dans peu. Ils y arriverent en effet vers le quinziéme d'Aoust, & y demeurérent trois jours. Pendant ce tems, toute la Cour fut régalée splendidement, & leurs Majestez parurent extrêmément satisfaites des soins &

de la générosité du Gouverneur. Le Roi même qui jusques-là avoit toujours été extrêmément réservé à parler, entretint souvent le Marquis, lui parla du siége de Saintes, loüa sa fidelité pendant la guerre civile, & reçut avec bonté toutes les personnes distinguées par leur naissance & par leurs services, qu'il lui présenta. La Reine de son côté combla d'éloges & de caresses le pere, la mere & la fille, & les exhorta à suivre la Cour pour assister au mariage du Roi, qu'on ne doutoit pas qui ne se fist incessamment : le Roi joignit ses invitations à celles de la Reine, & le Marquis passant par-dessus quelques difficultez qu'il avoit d'abord alleguées avec respect, se prépara à ce voyage, & alla sans tarder trouver la Cour à Bordeaux avec sa famille.

Comme pendant les derniers troubles il y avoit eu plusieurs personnes considerables de cette Ville exilées à Angoulême, où ils avoient reçu du

Marquis & de fon époufe toutes fortes de bons offices, ils s'efforcérent de leur rendre la pareille en cette occafion, & de reconnoître les obligations qu'ils leur avoient par des honneurs extraordinaires. Dès le foir de leur arrivée, une foule de gens de qualité allérent les faluer, & s'empreflérent à l'envi, pendant le féjour qu'ils firent à Bordeaux, de leur donner tous les témoignages poffibles de leur eftime & de leur reconnoiflance. L'accüeil qu'on leur fit à la Cour ne fut pas moins flateur pour eux. Le Roi fit éclater en leur faveur les fentimens d'une eftime finguliére, qui firent augurer aux Courtifans qu'enfin le mérite feroit récompenfé. Le jeune Monarque parut touché fur tout de celui de Madame de Montaufier : il lui parloit fouvent avec une entiere confiance, & la Marquife prévit après deux ou trois entretiens qu'elle avoit eus avec lui, toutes les merveilles qui rendront à jamais mé-

morable le regne de ce Prince.

Cependant les négociations pour la paix avançoient moins vîte qu'on ne s'étoit imaginé ; le Miniſtre d'Eſpagne autant par ſon génie adroit & ruſé, que par la lenteur naturelle de de ſa Nation, arrêtoit long-tems le Cardinal Mazarin, ſur les plus petits articles, & lui diſputoit le terrein pied à pied. De ſorte que la Reine jugeant bien que cette grande affaire ne ſe pourroit terminer entierement qu'au printems de l'année ſuivante, prit le parti, au lieu de retourner à Paris, de
Octob. 1659. paſſer l'hyver en Languedoc, où elle eſpéroit que le Roi par ſa préſence engageroit les Etats de la Province à lui accorder un don gratuit plus conſidérable que s'il étoit abſent. M. & Madame de Montauſier ne purent ſuivre leurs Majeſtez dans ce voyage, mais ayant reçu un ordre obligeant de rejoindre la Cour lorſqu'elle ſeroit revenuë à Bordeaux, ils retournérent à Angoulême, & y firent tous les

préparatifs nécessaires pour paroître avec magnificence au mariage du Roi.

Un accident qui les affligea extrêmément les empêcha d'exécuter ce projet. Mademoiselle de Montausier qui en étoit le principal motif, & de l'établissement de laquelle ils commençoient à s'occuper, tomba malade de la petite verole dans ces conjonctures ; & quoi que ce fût moins sur le fragile avantage de la beauté, qu'ils pensoient à établir sa fortune, que sur sa naissance & ses biens, ils ne pûrent se résoudre à la montrer aux yeux d'une Cour brillante & délicate, avec les traces trop récentes de sa maladie : ils resterent donc dans l'Angoumois tout le tems qu'ils devoient passer à Bordeaux, & ne revinrent à Paris que pour assister à l'entrée triomphante qu'y fit la nouvelle Reine. 26 Aoust 1660.

LIVRE QUATRIEME.

1660. LEs bontez dont le Roi avoit comblé Monſieur & Madame de Montauſier pendant le voyage de Guienne, les engagea à lui faire leur cour avec plus d'aſſiduité que jamais. Sa Majeſté en les voyant plus ſouvent ſentit croître l'eſtime qu'elle avoit déja conçûë de leur mérite, & ne cherchoit que l'occaſion de leur en donner des preuves éclatantes; en attendant, le Roi voulut qu'ils priſſent part aux réjouiſſances de ſon mariage : l'hiver ſe paſſa en fêtes, où l'on admiroit également le bon goût & la magnificence d'un Prince, qui par l'un & par l'autre devoit comme Auguſte faire monter les beaux Arts au comble de la perfection. Au printems la Cour alla à Fontainebleau, & M. de Montauſier l'y ſuivit avec la Marquiſe ſon épouſe, & Mademoiſelle

selle sa fille qui n'en étoit pas un des moindres ornemens ; mais au bout de quelque tems les plaisirs qu'ils y goutoient furent troublez par la maladie dont la Marquise fut attaquée alors, & qui la mit dans un extrême danger. On ne sçauroit exprimer la douleur que cet accident causa au Marquis, dont la tendresse fut mise à la plus cruelle épreuve. On commençoit à employer l'émétique ; mais suivant le sort ordinaire des nouveaux remedes, celui-ci avoit plus d'ennemis que de partisans ; bien des gens le redoutoient comme un poison, & Madame de Montausier qui étoit dans cette opinion avoit conjuré son mari dès qu'elle tomba malade, de ne pas permettre que les Médecins en fissent usage pour elle. Le Marquis sans prévoir les conséquences, le lui promit, d'autant plus qu'il regardoit cette répugnance comme un instinct de la nature, qui se déclaroit contre une chose qui lui pourroit être nuisible.

Cependant les Médecins ayant épuiſé tous les ſecrets de leur art, ne trouverent plus de reſſource pour tirer la malade du péril où elle étoit, que dans le remede fatal dont l'uſage leur étoit interdit ; ils s'en expliquérent avec M. de Montauſier, qui ne pouvant ſe réſoudre ni à manquer de parole à la Marquiſe, ni à la priver du ſecours dont elle avoit beſoin, prit enfin le parti de leur dire, qu'ils n'avoient qu'à faire ce qu'il convenoit ſans lui en parler. Du reſte, comptant plus ſur l'aſſiſtance du Ciel que ſur la force des remedes, il ſe mit en priere & demeura près de vingt-quatre heures dans un état capable de toucher les plus inſenſibles.

Ses vœux furent exaucez, la malade prit de l'émetique, & il fit ſi bien qu'on commença à eſpérer une prompte guériſon. Elle ſe rétablit en effet peu-à-peu, mais le chagrin & les fatigues que ſa maladie avoit cauſées au Marquis, le firent tomber ma-

lade à son tour, quoique moins dangereusement; le Roi qui ne les perdoit pas de vûë, s'informa souvent de leur santé, & paroissoit affligé lorsqu'il en apprenoit de mauvaises nouvelles. Une faveur signalée qu'il leur accorda en ce tems là même, ne contribua pas peu à les consoler des afflictions que Dieu leur envoyoit. Toute la Cour étoit en mouvement sur le choix qui se devoit faire bientôt d'une Gouvernante des enfans de France. La mort du Cardinal Mazarin avoit fait changer la face des affaires; mais quoique le Roi montrât déja cette superiorité de lumiéres qui l'a rendu depuis l'admiration de l'Europe, on ne pouvoit croire que dans ces premiers commencemens, les Charges se pussent obtenir sans intrigues, & fussent données au seul mérite. Arrivée le 19 Mars 1661.

Cependant Madame de Montausier presque mourante encore, & n'ayant vû que ses Médecins pen-

dant le cours de ſa maladie, fut nommée Gouvernante des enfans de France; elle avoit actuellement la fiévre lorſque M. le Tellier vint de la part du Roi lui apprendre cette agréable nouvelle. Le Marquis tout languiſſant lui-même, ſe traîna au pied de Sa Majeſté pour lui témoigner les vifs ſentimens de reconnoiſſance dont lui & ſon épouſe étoient pénétrez. Le Roi reçut leurs remercimens avec cet air aimable qui donnoit un nouveau prix à ſes bien-faits, & qui faiſoit moins eſtimer ſes graces, que la maniére avec laquelle il les accordoit.

Sur la fin de l'année la Reine combla de joye le Roi & toute la France, en mettant au monde un Dauphin. Auſſi-tôt Madame de Montauſier entra
1661. en Charge & en fit les fonctions
1 Nov. d'une maniere qui juſtifia parfaitement le choix dont on l'avoit honorée. Le Marquis ne tarda guéres à partager la faveur du Prince avec ſon épouſe, & cela arriva ſans aucune

démarche qui pût le faire soupçonner d'ambition. La Cour n'avoit aucunement alteré sa vertu & son désintéressement; il fut là comme il avoit été ailleurs, sincére, droit, ennemi du vice, de la flatterie & de la bassesse, servant ses amis avec chaleur, sécourant les malheureux en toutes les rencontres, parlant hardiment pour les interests des uns & des autres, sans craindre de risquer pour autrui un crédit dont il ne se felicitoit que par l'avantage qu'il lui donnoit de faire du bien.

Une conduite si peu ordinaire dans ce païs, fit croire à bien des gens que l'air de faveur qu'avoit le Marquis changeroit, ou qu'il changeroit lui-même; mais on se trompa. Le Roi le goutoit de plus en plus; il étoit plus touché d'une légere louange de Monsieur de Montausier, que des plus grands éloges des autres, & voulant donner une preuve éclatante de son estime à un homme de ce caractére,

il le mit au nombre des ſoixante-trois
1 Dec. 1661. Chevaliers du ſaint Eſprit, que ſa Majeſté créa alors. Peu de tems après le Prince fut malade de la Rougeole, juſqu'à faire trembler pour une vie ſi précieuſe. Le Marquis en fut plus allarmé que perſonne, & le Roi inſtruit de la crainte & de l'affliction de ce fidele ſerviteur, l'ayant fait appeller : *Vous avez eu raiſon*, lui dit-il avec bonté, *de craindre de me perdre ; vous auriez perdu votre meilleur ami ; je connois votre merite mieux qu'aucun autre, & je veux le mettre en ſa place ;* les effets ſuivirent de près les paroles.

11 Mai 1663. Monſieur le Duc de Longueville en mourant laiſſa le Gouvernement de Normandie à ſes enfans pour leſquels il en avoit obtenu la ſurvivance : mais comme les deux jeunes Princes * n'étoient pas encore capables d'exercer

* L'aîné n'avoit que dix-ſept ans, & le cadet que treize ans ; c'eſt celui-ci qui étoit né à l'Hôtel de Ville de Paris pendant la fronde, & qui fut tué au fameux paſſage du Rhin.

cette importante Charge par eux-mêmes, & que le Roi n'étoit pas fâché de la faire administrer pendant quelque tems par un homme sur qui il pût compter, sa Majesté envoya chercher le Marquis de Montausier, qui ne songeoit à rien moins, & lui dit en le voyant approcher, qu'il lui donnoit le Commandement de Normandie, parce qu'il croyoit ne pouvoir mieux mettre cette Province qu'entre ses mains; que connoissant l'amitié que M. le Prince avoit pour lui, il ne doutoit pas qu'il n'aimât mieux le voir en la place de ses neveux, que tout autre; & qu'enfin sçachant par expérience que ses liaisons avec le Prince n'avoient pû lui faire oublier son devoir pendant la guerre civile, il étoit sûr de sa fidelité, dont il étoit charmé de le récompenser en cette occasion. M. de Montausier reçut cette grace avec toute la reconnoissance qu'elle meritoit, & elle en meritoit beaucoup, tant par l'impor-

tance du poſte qu'on lui confioit, que par les revenus conſiderables qui y étoient attachez. En ſortant de chez le Roi, il alla faire ſes complimens à Madame de Longueville & à M. le Prince. L'un & l'autre perſuadez de ſa probité, & ſçachant qu'il ne devoit cette place qu'au choix du Roi, lui firent une réception gracieuſe, & lui parurent charmez que ſa Majeſté euſt remis en des mains ſi fidelles un dépoſt de cette conſéquence. Le Marquis ne ſongea enſuite qu'à ſe préparer au voyage de Normandie; il fit faire un équipage magnifique, & partit pour Roüen, où les eſprits étoient aſſez partagez à ſon ſujet; mais toujours égal à lui-même, il ſçut en peu de tems par ſes maniéres nobles & généreuſes, les réunir tous en ſa faveur.

Auſſi-tôt que le public fut informé du choix que le Roi venoit de faire de Monſieur de Montauſier pour le Commandement de Normandie,

il n'y eut personne qui ne fût extrêmement curieux de sçavoir comment un homme qui étoit la droiture & la sincerité même, pourroit s'accommoder avec une Nation, qui par un préjugé vulgaire & sans fondement passe pour n'être ni droite ni sincére; mais cette prétenduë opposition de génie n'étoit pas le seul obstacle que le Marquis eût à surmonter.

Les Normans oubliant le caractere de leur Nation, & par une hauteur assez extraordinaire dans des peuples naturellement souples & patiens, s'étoient mis dans l'esprit que tout autre qu'un Prince du Sang étoit indigne de les gouverner. D'ailleurs on leur avoit dépeint M. de Montausier avec des traits qui le leur faisoient redouter comme un homme dur, qui alloit leur imposer un joug insupportable. Ces préjugez fâcheux étoient répandus dans le païs par un grand nombre d'Officiers & de gens de qualité attachez à la Maison de

Longueville, qui croyoient leur fortune ruinée par le changement de Gouverneur. Telle étoit la diſpoſition du Peuple & de la Nobleſſe à l'égard du Marquis, lorſqu'il arriva dans la Capitale de la Province.

Il n'y eut pas fait un long ſéjour que les préventions commencérent à ſe diſſiper ; n'étant ſenſible qu'au ſervice de ſon Maître, il n'oublia rien pour écarter tout ce qui auroit pû s'y oppoſer, & travailla ſans relâche à faire autant aimer que reſpecter le Prince qu'il avoit l'honneur de repréſenter. Honnêtetez, prévenances, bons offices, affabilité, patience, liberalité : il mit tout en uſage pour gagner les cœurs, & le ſuccès paſſa ſes eſpérances. Les premieres perſonnes qu'il ramena, furent les Officiers qui avoient été placez par le Duc de Longueville, & les Seigneurs les plus diſtinguez de la Province, qui par jalouſie ou par intereſt avoient paru mécontens de ſon élevation. Il parla

ou écrivit aux uns & aux autres d'une maniere qui les toucha, & lui en fit autant d'amis; il entroit dans leurs chagrins, il approuvoit leurs plaintes, & ne ceffoit de les louer de l'attachement qu'ils montroient pour les enfans de leur ancien Gouverneur; mais il leur repréfentoit avec douceur qu'après tout il n'étoit que le dépofitaire d'un bien qui leur retourneroit bien-tôt; qu'il n'avoit pas été en fon pouvoir de changer les volontez du Roi; qu'il n'étoit pas Prince, mais qu'on trouveroit en lui un homme qui mettroit tout fon bonheur à faire autant qu'il pourroit celui des autres.

Ces démarches qui marquoient fi bien fa droiture & fon bon cœur, eurent tout l'effet qu'il en pouvoit attendre, il ne trouva de la réfiftance que dans le Parlement, où l'on voulut lui difputer quelques-uns des droits attachez à la place qu'il occupoit. On prétendit le traiter différemment

de ſon prédéceſſeur, ſous prétexte qu'on devoit à un Prince du Sang beaucoup plus qu'à un homme qui ne l'étoit pas. M. de Montauſier remontra paiſiblement aux députez du Parlement, que le pretexte allegué étoit frivole; que les honneurs qu'on avoit rendus à M. le Duc de Longueville étant des prérogatives inconteſtablement attachées à la qualité de Gouverneur, quiconque étoit revêtu du même caractere, devoit prétendre aux mêmes droits; qu'enfin la regle en ces occurrences eſt d'honorer l'homme du Roy, non à raiſon de ſa qualité perſonnelle, mais à raiſon du Prince qu'il repreſente. Toutes ces raiſons ne toucherent point le Parlement; il perſiſta dans ſa réſolution, & engagea même pluſieurs perſonnes de qualité à chicaner mal-à-propos le Marquis de Montauſier. Il comprit que pour terminer tous les procez qu'on lui ſuſcitoit il falloit un Arrêt ſuprême, qui ne

laissast aucune ressouce à la chicane & qui appuyât fortement la justice de sa cause ; elle étoit trop bonne pour n'être pas écoutée ; la Cour ordonna que non seulement on traitât M. de Montausier comme on avoit fait M. le Duc de Longueville, mais qu'on lui rendit encore certains honneurs que le Prince même n'avoit pas eus.

Ces ordres n'auroient peut-être servi qu'à aliener les esprits, au lieu de les ramener, si le Marquis n'en avoit tempéré la rigueur par sa modération & sa modestie ; mais content de ce qu'il jugea nécessaire au service du Roy, il se relâcha sur bien des choses un peu dures, qu'il étoit en droit d'exiger. Une conduite si généreuse fut extrêmement goûtée ; on se raprocha du Marquis, & à mesure qu'on l'approchoit de plus près, on reconnoissoit mieux l'injustice des préventions qu'on avoit prises trop légérement contre lui. Sa table toujours

magnifiquement ſervie, & où tous les honnêtes gens étoient bien reçus; ſon déſintereſſement qu'il avoit fait paſſer juſques dans ſes domeſtiques, en leur défendant de rien prendre de ceux qui croiroient pouvoir ſe frayer par l'argent un accès plus facile auprès du maître; la familiarité avec laquelle il alloit manger chez les particuliers qui l'invitoient, l'affection & la cordialité qu'il témoignoit à quiconque avoit recours à lui, en partageant leurs peines, épouſant leurs intereſts, écoutant leurs raiſons, pacifiant leurs différens, ſe conſacrant tout entier à leur utilité, & s'employant avec autant de ſuccès, que de zele, pour ſervir les perſonnes mêmes qui lui étoient le plus oppoſées; Tout cela fit dans la province un changement prodigieux à ſon égard; ce n'étoit plus un homme fier, dur, impitoyable; c'étoit un pere bon & tendre; en un mot il vint à bout de ſe faire aimer à un point qu'il ne l'é-

toit pas davantage ; je ne dis pas dans sa propre patrie, mais dans sa famille même. Cet amour fondé sur la vertu constante du Marquis ne fit que croître avec le tems ; parce que le Marquis s'en montroit plus digne de jour en jour. Après avoir établi de cette sorte sa réputation en Normandie pendant huit mois qu'il y séjourna, M. de Montausier vint passer l'hyver à Paris, où l'établissement de Mademoiselle sa fille le retint plus qu'il n'avoit compté d'y rester.

Un grand nombre de partis considérables s'étoient offerts pour cette jeune Demoiselle, mais le Marquis aïant plus d'égard au merite & à la vertu qu'à la noblesse & aux grands biens, en avoit rejetté plusieurs, parce qu'ils manquoient de ces qualitez essentielles. Il trouva enfin dans le Comte de Crussol, fils aîné du Duc d'Usez, un gendre tel qu'il le souhaitoit. La bonne mine, les richesses, & la haute naissance étoit ce qu'il voyoit de moins

estimable dans ce jeune Seigneur; sa douceur, sa sagesse, ses inclinations nobles firent sur le Marquis une impression, qui le détermina à conclure une alliance que le Duc d'Usez ne souhaitoit pas moins que son fils.
1664. Le mariage se fit le 6. de mars avec une magnificence digne de la qualité des nouveaux époux. Le Roy, les Reines, les Princes & tous les grands du Royaume prirent part à la joye de ces deux illustres maisons, & les félicitérent à l'envi sur le bonheur dont cette union étoit un gage assuré pour elles. C'est de ce mariage qu'est sorti M. le Duc d'Usez d'aujourd'hui, devenu l'aîné de sa maison, par la mort d'un frere qui fut tué les armes à la main dans la sanglante bataille de Nervinde.

Peu de tems après la cérémonie des nôces, le Comte de Crussol avide de gloire se déroba aux charmes du plaisir, pour aller faire essai de sa valeur en Hongrie, contre les ennemis du

nom

nom Chrétien. Le Marquis de Montausier qui se reconnoissoit à ses nobles transports, leur donna toutes les louanges qu'ils méritoient; il fit trouver au jeune Comte l'argent nécessaire pour une entreprise de cette nature, & lui donna pour l'accompagner dans le voyage le Lieutenant de ses Gardes, Officier dont il n'estimoit pas moins la probité, que la capacité dans les choses de la guerre.

A peine eut-il vû partir son gendre pour la Hongrie, qu'il alla lui-même demander son congé au Roy, pour retourner dans la province qui étoit confiée à ses soins. Mais ce Prince lui dit qu'il avoit besoin de lui ailleurs, & qu'il l'avoit destiné pour aller au-devant du Cardinal Chigi, neveu & Légat du Pape Aléxandre VII. que l'on sçavoit devoir arriver incessamment à Marseille. Le sujet de sa Légation est assez connu. Personne n'ignore l'insulte faite à l'Ambassadeur de France en Cour de Rome

May.

M. le Duc de Crequy

par les Corses, le ressentiment qu'en témoigna le Roy, la vengeance éclatante qu'il se disposoit à en tirer, si on ne lui en faisoit les satisfactions qu'il exigeoit, & le traité d'accommodement signé à Pise, par lequel entre autres articles le Pape s'engage à envoyer en France son neveu avec la qualité de Légat *à Latere*, & le Cardinal Imperialé Préfet de Rome, pour faire au Roy une réparation convenable de l'affront fait dans la Capitale du monde Chrétien, au Ministre du fils aîné de l'Eglise.

Le 12. Fevrier 1664.

Le Marquis représenta au Roy avec sa sincerité ordinaire, qu'il ne se croyoit guéres propre à la commission, dont il plaisoit à Sa Majesté de le charger, que les Italiens étoient trop fins pour lui, & lui trop simple pour eux, & que ce contraste auroit peut-être des suites désagréables pour les étrangers, ou pour lui-même. Le Roy ne reçut pas ses excuses, & qui dit en plaisantant, *qu'à ce compte il*

n'auroit pas été bon pour les Normans, que cependant il avoit sçû s'accommoder 1664.
à leur génie, & que l'evenement avoit fait voir qu'il étoit propre à tout. Cette réponse en le flatant, lui dictoit son devoir; il s'y rendit, & fit ses préparatifs pour aller au-devant du Légat. Il partit vers la fin de May à la tête d'un détachement de la maison du Roy, & rencontra le Ministre de sa Sainteté à Lyon, d'où il l'amena par la Loire à Fontainebleau où étoit la Cour. En arrivant le Légat eut une audience secrette du Roy, après la- 3. Juillet.
quelle il trouva dans la galerie des Cerfs un repas superbe, préparé aux frais de M. de Montausier, qui l'ayant accompagné aux Audiences publiques, & à son entrée dans la capitale du Royaume, le reconduisit jusqu'au lieu d'où il l'avoit amené. Le Légat & tous les gens de sa suite s'en séparérent avec regret; ils avoient été charmez de sa politesse, de ses attentions, de sa générosité, & de cet ef-

prit ſolide & aiſé, par lequel il ſçavoit s'ajuſter aux diférens génies, ſans que le ſien ſouffrît aucune altération ; qualité qui le rendoit plus ſemblable
1664. aux Italiens, qu'il ne penſoit, & qui juſtifia parfaitement la réponſe que le Roy lui avoit faite à cette occaſion.

La maniere noble dont il s'étoit acquité de ſa commiſſion, & les grandes dépenſes où elles l'avoient engagé, pour faire mieux connoître aux étrangers la grandeur du maître qu'il repreſentoit, lui en attira de nouvelles faveurs, ou plutôt de glorieuſes récompenſes. Ce fut en ce tems-là que le Roy lui accorda des Lettres de Duc & Pair, & que non content de lui donner ce titre honorable, il donna auſſi à la Ducheſſe
2. Août. ſa femme le rang le plus diſtingué de la Cour, en la nommant Dame d'honneur de la Reine. Cette place étoit occupée auparavant par la Ducheſſe de Navailles, proche parente

de Madame de Montausier ; & celle-ci ne se vit qu'avec peine revêtuë des dépoüilles d'une personne qui ne lui étoit pas moins attachée par les nœuds de l'amitié, que par les liens du sang. Elle n'avoit pas ignoré la disgrace dont sa parente étoit menacée, & bien loin de songer à profiter de son malheur, elle n'oublia rien pour arrêter le coup, & pour la faire rentrer dans les bonnes graces du Prince. D'ailleurs elle s'étoit si fort attachée à Monseigneur le Dauphin, qu'elle ne pouvoit se résoudre à le quitter, préférant au droit de préseance annexé à la charge qu'on lui offroit, la touchante satisfaction de servir 1664.
pour ainsi dire de mere à un Prince destiné pour être un jour son Roy. Mais ses soins pour réconcilier Madame de Navailles, & ses raisons pour s'exempter de prendre sa place furent inutiles. Le Roy vouloit être obéi aussi-bien quand il faisoit des graces, que quand il donnoit des ordres, &

pour ménager la tendresse presque maternelle, que la Duchesse avoit pour son éleve, Sa Majesté lui dit qu'elle feroit les deux charges à la fois, & qu'elle conserveroit la place de Gouvernante de Monseigneur avec celle de Dame d'honneur de la Reine.

2. Août. Il fallut se soumettre à des commandemens si flateurs; Madame de Montausier prêta serment de fidelité pour son nouvel emploi; & continua à faire les fonctions du premier, qui lui causoit cependant de continuel es inquiétudes.

L'obligation où elle se trouvoit d'être souvent auprès de la Reine l'empêchoit d'être assidue comme auparavant auprès du Dauphin; & elle trembloit toujours que dans ces momens d'absence il n'arrivât au petit Prince quelque fâcheux accident; ses craintes n'étoient que trop bien fondées, deux mois ne se passerent pas que pendant l'absence de la Gou-

vernante, Monseigneur tomba de son berceau, par la négligence des femmes, qui devoient y veiller, & Madame de Montausier ayant profité de cette occasion pour faire comprendre au Roy de quelle conséquence il étoit que la Gouvernante de M. le Dauphin fût toute entiere à lui. Sa Majesté goûta ses raisons, & reçut sa démission de la charge de Gouvernante 4. Sept. des enfans de France, qui fut donnée peu de tems après à la Maréchalle de la Mothe.

On peut juger quelle devoit être dans ces circonstances la joie & la satisfaction du Duc & de la Duchesse de Montausier. Ils se voyoient comblez de biens & d'honneurs par un Roy, dont le discernement égaloit la puissance, & ils ne devoient rien à ses intrigues, que l'on n'emploie que trop souvent à la Cour pour s'y avancer, mais dont le succès fait bien moins d'honneur, que le pur choix d'un Prince éclairé, qui va lui-mê-

me au-devant du mérite, & à qui
1664. il suffit de le connoître pour le ré-
65. compenser. Il ne faut pas croire pour-
66. tant que la justice, que l'on rendoit
67. au Duc de Montausier le mît à cou-
vert de l'envie. Comme rien n'est plus injuste que cette noire passion, elle est irritée par la justice même; ou plutôt blessée par tout ce qui fait plaisir aux autres, elle attaque indifféremment ceux qui doivent tout à la fortune, & ceux qui ne doivent rien qu'à leur mérite.

Après tout, l'envie trouve quelquefois de quoi se justifier en quelque sorte dans le mauvais usage que l'on fait des faveurs & des graces; mais le Duc de Montausier ne lui donna point ce prétexte, jamais personne n'a moins abusé de sa fortune que lui, il ne s'en servit que pour être plus utile à quiconque réclamoit son secours; & combien de familles encore subsistantes, pourroient rendre témoignage à son désintéressement & à sa générosité?

Il

Il sembloit que sa droiture, son équité, son éloignement de la flatterie 1664.
prissent de nouvelles forces dans le 65.
séjour de l'intrigue & de la dissimu- 66.
lation; soit que ses vertus peu con- 67.
nues à la Cour y parussent avec plus d'éclat par l'opposition des vices contraires, ou que la crainte d'être infecté de leur contagion, le rendît plus vigilant sur lui-même. Mais ce que je ne puis m'empêcher de remarquer encore une fois, c'est que tous les jours il assistoit au S. sacrifice de la Messe. Il prioit à certaines heures marquées, & s'ocupoit dans d'autres, de quelque pieuse lecture; il répandoit une partie considérable de ses biens dans le sein des pauvres, sur tout de ceux qu'une honte pardonnable force à cacher leur misere, & à attendre dans leurs sombres retraites, qu'une charité prévenante vienne leur offrir le secours qu'ils n'osent demander. Quoiqu'il n'eust jamais fait soupçonner son dé-

ſintereſſement pendant tout le tems qu'il paſſa dans les armées, il ne laiſſa pas d'envoyer en diférens endroits, de quoi réparer abondamment le dommage qu'il y avoit pû faire ou par lui-même ou par ſes gens. Sans écouter les faux prétextes dont la ſenſualité a coutume de ſe ſervir, pour ſe diſpenſer des loix penibles de la Religion; il obſervoit rigoureuſement les jeûnes preſcrits par l'Egliſe, & ſur ces ſortes de matieres il ne conſultoit ni ſes Médecins, ni ſes amis, mais uniquement ſon devoir & ſa conſcience Depuis qu'il eut le cordon du S. Eſprit, il s'aquita avec une ſcrupuleuſe exactitude de certains exercices de piété, auſquels les ſtatuts de l'ordre aſſujettiſſent les Chevaliers; & pour juſtifier une conduite, qui quoiqu'édifiante, ne laiſſoit pas d'être quelquefois cenſurée, il diſoit que peut-être il n'auroit pas choiſi ces ſortes d'exercices, ſi la choſe eût dépendu de lui; mais qu'il s'étoit engagé ſo-

lemnellement à les pratiquer, & qu'il falloit tenir ce qu'on promettoit, encore plus à Dieu qu'aux hommes. Sa piété dirigée par un jugement folide ne fe fixoit point à ces menues obfervances, où les efprits fuperficiels s'arrêtent ordinairement. Il voyoit de grands devoirs attachez aux grandes Charges, & il ne reconnoiffoit de vraie piété que dans l'accompliffement de ces devoirs. Il loüoit les autres dévotions, qui ont fans doute leur prix; mais il regardoit celle-ci comme néceffaire & indifpenfable: auffi le vit-on toujours appliqué à faire tout ce qu'éxigeoient de lui les diférens emplois dont il fut chargé, & il porta fa fidélité fur ce point à un dégré de perfection, dont on voit bien peu d'exemples. C'eft ce qu'on a déja pû obferver plus d'une fois jufqu'ici, & dont on verra bien-tôt des preuves encore plus éclatantes.

Cette vigilance à remplir les devoirs de fon état, l'engageoit à aller

ſouvent en Normandie, quoiqu'il s'y aimât moins que dans d'autres endroits. Tout le tems qu'il y demeuroit, étoit occupé, ou au ſervice du Roi, ou à terminer les affaires des particuliers qui le choiſiſſoient pour arbitre de leurs différens, ou à faire des réglemens utiles pour le bien public. Toujours attentif à la sûreté de la Province, & à l'avantage des peuples, il n'épargnoit pour cela ni ſoins ni dépenſes. Dans le tems de notre premiere guerre avec la Hollande, il viſita toutes les côtes & tous les ports de Normandie ; par tout il mit des ordres ſi ſages, qu'ils durent encore de nos jours, & que ſes ſucceſſeurs ſe ſont fait gloire de les maintenir. Animé d'un zele ardent & d'une charité vive, il ne ſongea pas moins à ſecourir les pauvres du pays, qu'à mettre le pays même à couvert des inſultes de l'ennemi. Ayant ſçû que le P. Chorran & un autre Jéſuite, hommes vraiment Apoſtoliques, ré-

pandoient avec des ſuccez merveilleux la parole de Dieu dans la Province, & que leur charité ingénieuſe trouvoit mille moyens de ſoulager les malheureux, il appella les Miſſionnaires, & ayant conféré avec eux des établiſſemens que l'on pourroit faire pour l'utilité des pauvres, dans les lieux où ils étoient le plus abandonnez, il les chargea d'éxecuter ces ſalutaires projets, & les aſſura que pour y réuſſir, ils pouvoient compter ſur ſon crédit & ſur ſes biens. En effet les deux Jéſuites ſoutenus par le Gouverneur qui leur donnoit hautement ſa protection, & aidez de ſes immenſes libéralitez, que ſa modeſtie tâchoit de dérober à la connoiſſance du public, firent des biens infinis dans la Normandie, où un grand nombre de miſerables joüiſſent encore des fruits de ſa charité, dans les Hôpitaux, qui furent alors fondez ſous ſes ordres & à ſes dépens.

Il ſemble qu'avec des diſpoſitions 1668.

ſi chrétiennes, le Duc de Montauſier ne devoit plus avoir de goût pour la gloire qui s'aquiert dans les combats, & que d'ailleurs ſon âge & ſes travaux paſſez, le mettoient en droit de ne plus rentrer dans la carriere. Mais outre que la vraie piété n'a rien d'incompatible avec un noble deſir de ſe ſignaler pour le ſervice de ſon Prince; ſenſible à l'honneur comme il étoit, il auroit eu honte de reſter en repos, tandis que ſon Roi ne craignoit pas de quitter les plaiſirs, que lui offroit la plus brillante Cour qui fut jamais, pour s'expoſer aux fatigues de la guerre & des voyages, même dans les plus rigoureuſes ſaiſons. M. de Montauſier ayant appris la réſolution ſecrette que Louis avoit priſe de s'emparer du Comté de Bourgogne, dans un tems où l'Eſpagne croyoit n'avoir rien à craindre de ſes armes, ſentit renaître en lui l'ardeur guerriere, & pria inſtamment le Roy de lui permettre de le ſuivre dans cette glo-

tieuſe expédition. Il obtint aiſément ce qu'il demandoit, & partit pour l'armée au commencement de Février 1668. Le Roi qui s'y rendit bien-tôt après, admira en plus d'une occaſion ſon intrépidité & ſa valeur, mais il ne lui donna pas moins d'admiration pour la ſienne propre, en affrontant comme il fit les plus affreux périls. Au ſiége de Dole, ce Prince étant à reconnoître la place, un boulet de canon porta de la poudre juſques ſur le Duc de Montauſier, qui animé par l'exemple de ſon maître, & accoutumé à ne ſe pas ménager, l'avoit accompagné dans une viſité ſi dangereuſe. M. le Prince qui commandoit l'armée, renouvella pendant ce ſiége, tout ce que ſon courage héroïque lui avoit jamais fait faire de plus grand. On le vit entrer dans une demi-lune des ennemis, aux travers des mouſquetades qu'on tiroit des baſtions & de la Courtine, en tenant ſon fils le Duc d'Anguyen par la main, & avec

ce ſang froid admirable qu'il ſçavoit conſerver au milieu de l'action la plus tumultueuſe. Enfin il n'y eut perſonne qui ne ſe piquât en cette rencontre de la plus noble émulation, & quand la fortune n'auroit pas favoriſé l'entrepriſe, la valeur ſeule en auroit aſſuré le ſuccès. Les autres villes du Comté ne coutérent pas ſi cher que la Capitale; le Roi n'avoit qu'à ſe ſe montrer pour s'en faire ouvrir les portes; toutes ſe ſoumirent ſans réſiſtance à un Héros qui ſembloit commander à la Nature même, & la conquête d'une grande Province défendue par pluſieurs fortereſſes, par une nation depuis long-tems ennemie des François, & par les glaces de l'hyver, fut le fruit d'une ſeule campagne, & l'ouvrage de vingt-deux jours. Le Roi de retour à S. Germain, moins jaloux de ſa gloire que touché des ſervices qu'on lui rendoit, ne ceſſa de loüer ceux qui s'étoient diſtinguez dans cette expédition, &

Le Roi partit de S. Germain le 2. Fev. & y revint le 24.

on ne ſçauroit dire les éloges qu'il fit entr'autres du Duc de Montauſier. Toute la Cour, ſoit par une véritable eſtime, ſoit uniquement pour parler le langage du Maître, s'empreſſa à célébrer les loüanges du Duc; mais celui-ci ſans s'en laiſſer éblouir, ne ſongea qu'à en mériter de nouvelles; & il en mérita en effet bien-tôt, en s'expoſant à un nouveau genre de périls, qui ne demandent pas moins d'intrépidité & de grandeur d'ame, que ceux qui ſe trouvent dans les ſiéges & dans les batailles.

On apprit que la peſte faiſoit ſentir à Roüen ce qu'elle a de plus terrible, & que tous les quartiers de cette grande ville en étoient infectez. Le Duc de Montauſier plus attentif que perſonne aux interêts d'une Province qui lui étoit confiée, fut des premiers averti du danger dont elle étoit menacée, & ne différa pas d'un moment à voler à ſon ſecours. L'honneur que lui avoit fait ſa derniére

campagne, la faveur du Prince, l'attachement que cette faveur même sembloit lui attirer de la part des Courtisans, rien ne put l'arrêter. On lui représentoit qu'il étoit contre la sagesse de s'exposer de sang froid à un péril certain ; mais il répondoit à ces conseils timides, *que pour lui il croyoit les Gouverneurs obligez à la résidence comme les Evêques, & que si l'obligation n'en étoit pas si étroite en toutes circonstances, elle étoit du moins égale dans les calamitez publiques.* La Duchesse son épouse fut effrayée de sa résolution, & sans oser l'attaquer ouvertement, elle ne lui fit connoître que ce que son cœur ne pouvoit cacher, les cruelles allarmes où elle alloit être réduite pendant son absence. Mais le Duc surmonta généreusement cet obstacle, & plus touché de l'exemple héroïque de la Duchesse dans une pareille rencontre, que des larmes qu'il lui voyoit répandre, il aima mieux l'imiter, que de céder à

fa tendreffe. Il partit pour Roüen; & s'étant enfermé dans cette ville infortunée, il s'appliqua tout entier au foulagement de ceux que la p fte avoit déja attaquez, & à préferver ceux qu'elle avoit épargnez, jufqu'alors. Le bon ordre qu'il établit pour cela, les foins continuels qu'il prit, les vifites journaliéres qu'il faifoit dans les lieux deftinez à retirer les malades, les aumônes qu'il faifoit diftribuer de tous côtez, les exemples de courage & de charité qu'il donnoit aux Miniftres fpirituels, & aux Magiftrats, produifirent les plus falutaires effets. La fureur du mal fe ralentit peu à peu, plufieurs malades furent fauvez, le cours de la contagion fut arrêté, dans l'efpace de deux mois, l'air fut parfaitement purifié, & tout un grand peuple reconnut devoir principalement fon falut au zele & à l'intrépidité de fon Gouverneur. Quand il feroit encore refté dans les efprits quelques traces des anciennes préven-

tions, ce ſeul trait auroit pu les effacer. Auſſi depuis ces tems malheureux M. de Montauſier fut regardé par les habitans comme le Pere de la Patrie, & le ſouvenir de ſes bienfaits, vivra auſſi long-tems à Roüen qu'on y conſervera la mémoire du terrible fleau, qui en fut l'occaſion.

Les éloges dont il fut comblé dans la capitale de ſon Gouvernement, retentirent juſques dans la capitale du Royaume, & parvinrent bien-tôt juſqu'aux oreilles du Roy. Ce grand Prince joignit ſes applaudiſſemens à ceux du public, & impatient de marquer ſa ſatisfaction à un homme ſi utile à ſon Etat, il le fit revenir à la Cour, & l'admit en ſa préſence ſans avoir pris aucune des précautions qui ſont en uſage contre la malignité d'un mal qui ſe communique même ſouvent, malgré les plus ſages préſervatifs. Le Roi ne crut pas que les louanges ſincéres qu'il donnoit au Duc de Montauſier, fuſſent ſuffiſantes pour

un mérite ſi rare ; il lui avoit déja donné, il eſt vrai, des preuves plus ſolides de l'eſtime qu'il en faiſoit ; mais il vouloit lui marquer d'une maniére encore plus éclatante la confiance que lui inſpiroit ſa vertu, en remettant dans des mains ſi fidelles ce qu'il avoit de plus cher au monde.

Dès le tems que le Duc avoit quitté la Cour pour ſe dévoüer au ſalut de la Normandie, on formoit des intrigues pour la place de Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin, qui étoit en âge d'être retiré des mains des femmes Peu de gens, comme il arrive d'ordinaire, ſe faiſoient juſtice ſur ce ſujet ; parmi les perſonnes d'un certain rang, il n'y en avoit preſque aucune qui ne fût perſuadée que ce poſte honorable lui étoit dû, & ceux qui avoient aſſez de modeſtie pour ne s'en pas croire capables, cherchoient parmi leurs parens ou leurs amis, quelqu'un qui fût propre

à remplir cet emploi. Le peuple qui dans ces ſortes d'occaſions, juge d'autant plus ſainement, qu'il eſt moins préoccupé par l'interêt perſonnel, & qu'il n'enviſage que l'utilité publique, ſouhaitoit que le choix du Roi tombât ſur M. de Montauſier, dont l'équité & la droiture étoient connuës de tout le monde. Beaucoup de gens penſoient en cela comme le peuple, & reconnoiſſoient en ſecret que perſonne ne convenoit mieux que le Duc, pour élever le jeune Prince. Mais les uns appréhendoient de le voir dans cette place, préciſément à cauſe des vertus qu'ils lui connoiſſoient; les autres par un rafinement de malice, cherchoient à l'en écarter, en empoiſonnant la plupart des qualitez qui le rendoient préférable à ſes concurrens, & en donnant à ſes vertus, les noms odieux des vices oppoſez. On alla même juſqu'à jetter des ſoupçons ſur ſa Religion, & à lui faire un crime d'avoir été autrefois

engagé dans les erreurs de la Prétendue Réforme. Ces sortes de discours ne purent être si secrets qu'on n'en fût instruit dans la famille de M. de Montausier. Aussi-tôt qu'il fut revenu de Roüen, on ne manqua pas de lui rendre compte de tout ce qui s'étoit dit sur son sujet pendant son absence, & on le pressa vivement de se justifier dans l'esprit du Roi, qui peut-être se seroit laissé prévenir, & de faire en même tems quelques démarches, pour obtenir de Sa Majesté le Gouvernement de Monseigneur le Dauphin. Des conseils de cette nature n'étoient pas du goût de M. de Montausier; il les reçut sans se laisser persuader, & répondit à ceux qui les lui donnoient, que l'on n'avoit pas besoin de justification quand on n'étoit point coupable, & que sa conduite passée répondoit assez de ses dispositions présentes; que pour ce qui regardoit l'emploi de Gouverneur de M. le Dauphin, il y auroit de la

témérité & de la folie à le demander; que le Roi étoit ſans doute réſolu à choiſir le plus digne, & qu'aſſurément il ne croiroit pas ſur ſa parole un homme qui ſe propoſeroit lui-même, qu'à la vérité il croyoit avoir quelques bonnes qualitez, mais qu'il s'en falloit beaucoup qu'il ſentît en ſoi toutes celles qu'éxigeoit l'emploi dont il s'agiſſoit; que ſi contre ſon opinion le Roi l'honoroit de ſon choix, ſa vanité en pourroit être flattée; mais qu'il ne pouvoit ſouhaiter un honneur accompagné de tant de difficultez, & qui mettroit celui qui en ſeroit revêtu dans l'obligation de renoncer à tout le reſte. Enfin il apportoit des raiſons ſi ſolides, & il les diſoit d'un air ſi pénétré, qu'on ne pouvoit s'empêcher de ſe ranger à ſon ſentiment, & d'appuyer les répugnances qu'il témoignoit pour une choſe, dont ſes répugnances mêmes le montroient encore plus digne.

Fin du Tome premier.

LA VIE
DE MONSIEUR LE DUC
DE
MONTAUSIER
PAIR DE FRANCE,
GOUVERNEUR DE MONSEIGNEUR
LOUIS DAUPHIN,
~~BIS~~AYEUL DU ROY
A PRESENT REGNANT

Ecrite sur les Mémoires de Madame la Duchesse d'Uzés sa fille.

*Par N****

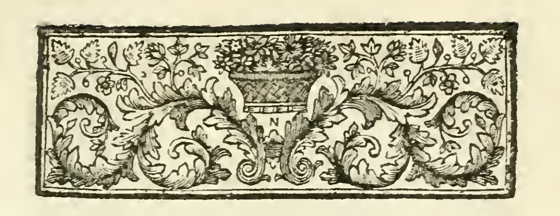
TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { ROLLIN, Quay des Augustins, à la descente du Pont S. Michel, au Lion d'Or.
GENNEAU, ruë Saint Jacques, à l'Image saint Pierre.

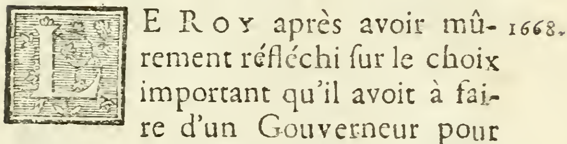
M. DCC XXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



LA VIE DE M. LE DUC DE MONTAUSIER.

LIVRE CINQUIE'ME.



LE ROY après avoir mû- 1668.
rement réfléchi sur le choix important qu'il avoit à faire d'un Gouverneur pour Monseigneur le Dauphin ; après avoir balancé le mérite & les talens des diférentes personnes qui se présentoient à son esprit, ou qui lui étoient

recommandées, se fixa enfin sur le Duc de Montausier. Il n'ignoroit pas ce qu'en pensoient la plûpart des Courtisans ; mais leurs discours malins ne purent offusquer ses lumieres, ni diminuer en rien l'estime qu'il avoit conçûë d'un homme que l'experience lui avoit fait connoître pour un des plus fidelles, des plus zelez & des plus vertueux Seigneurs de sa Cour. Il l'envoya donc chercher, &
18. Septembre. l'ayant fait entrer secretement dans son cabinet, il lui dit : *qu'il le faisoit Gouverneur de son Fils, parce qu'il croyoit ne le pouvoir mettre en de meilleures mains.* Le Duc se jetta dans le moment aux pieds du Roy, le remercia avec un profond respect, & dit en lui embrassant les genoux, *qu'il ne s'arrêteroit pas à representer à Sa Majesté son peu de capacité pour remplir dignement l'emploi dont elle l'honoroit, puisqu'en le choisissant, elle avoit eu sans doute des raisons qu'il ne lui appartenoit pas de combattre ; mais qu'il l'as-*

ſuroit au moins qu'il étoit diſpoſé à ſe rendre moins indigne de ſes bontez, par un zele & une fidelité inébranlable, qu'au reſte il ſupplioit Sa Majeſté de ſonger que la bonne éducation de Monſeigneur le Dauphin ne dépendoit pas uniquement des ſoins d'un Gouverneur, que les attentions de Sa Majeſté ſeroient infiniment plus efficaces, & qu'il la conjuroit de ne les lui pas refuſer. Soyez tranquille, reprit le Prince, *je vous ſeconderai de façon que vous n'aurez ſur cela rien à déſirer.* Enſuite il fit relever le Duc, & après s'être entretenu quelque tems avec lui des différents moyens dont il faudroit faire uſage pour former la jeuneſſe du Dauphin; il le renvoya en lui défendant de découvrir à d'autres qu'a Madame de Montauſier & à la Comteſſe de Cruſſol, ce qui venoit de ſe paſſer. Le Roy pour quelques raiſons, vouloit différer de quelques jours à déclarer ſon choix; mais le ſecret qu'il en fit ayant renouvellé les ſollicitations

& les intrigues des prétendans, il s'en trouva tellement importuné que pour s'en délivrer, il déclara plutôt qu'il n'avoit résolu, que vainement on briguoit une place qui n'étoit plus à donner, & que celui en faveur de qui il en avoit disposé, étoit le Duc de Montausier.

Il ne restoit plus qu'à instaler le nouveau Gouverneur; le Roy le fit de la maniere la plus obligeante. Le Duc étant venu par son ordre, Sa Majesté le présenta à la Reine & à Monseigneur, à qui il adressa ces paroles bien dignes de cet incomparable Monarque, & bien glorieuses pour le Duc de Montausier: *Voila mon Fils un homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de meilleur pour vous & pour mon Royaume. Si vous suivez ses instructions & ses exemples, vous serez tel que je vous desire; si vous n'en profitez pas, vous serez moins excusable que la plûpart des Princes dont on néglige*

ordinairement les premiéres années ; & moi je serai quitte envers tout le monde, le choix que j'ai fait me mettant à couvert de tout reproche. M. de Montausier également touché des bontez de son Roy, & de la présence du jeune Prince qu'il lui confioit d'une maniere si honorable, mit un genou en terre & dit au Dauphin en lui baisant tendrement la main : *Recevez, Monseigneur cette marque de soumission & de respect d'un homme, qui pendant quelques années ne vous en donnera pas de pareilles, mais qui en devenant en quelque sorte votre Maître, n'oubliera jamais que vous devez être un jour le sien, & qui sera toujours prêt à sacrifier son repos, ses interêts, & sa vie pour votre utilité.*

Le Roy ne s'étoit pas trompé en comptant sur l'aprobation publique. Aussi-tôt que la nomination de M. de Montausier fut connuë à Paris & dans les Provinces, tous les peuples en témoignérent une joye ex-

traordinaire. On ne doutoit pas que l'héritier, de la Couronne ne devînt digne de la porter, sous la discipline d'un Gouverneur si capable de lui inspirer des sentimens conformes à sa haute destinée. On s'attendoit à voir dans le Dauphin une vive image de Louis le Grand, parce qu'on étoit persuadé que pour former le Fils, le Duc ne manqueroit pas de présenter sans cesse à ses yeux les héroïques vertus du Pere. On s'imaginoit déja voir sur le Trône un Roy juste, humain, généreux & éclairé, parce que l'équité, la bonté, la grandeur d'ame & les lumieres du Gouverneur ne promettoient rien de moins. Enfin dans la crainte de perdre un jour le plus grand & le meilleur des Rois, on se consoloit par l'espérance certaine où l'on étoit, que les leçons & les exemples du Duc de Montausier mettroient le Dauphin en état de remplir parfaitement une place qui deviendroit vuide toujours trop tôt. Ces

sentimens étoient communs à quiconque n'étoit animé que du zele du bien public. Il n'y avoit que les rivaux du Duc & les ennemis de la vertu qui fussent mécontens de la confiance dont le Roy l'honoroit ; mais tout ce que la malignité des uns, & la jalousie des autres purent inventer pour ternir l'éclat de son mérite, ne servit qu'à confirmer le Roy de plus en plus dans le choix qu'il venoit de faire. Il déclara au Duc que son intention étoit, que le Dauphin fust accoutumé de bonne heure au travail, & non pas à l'oisiveté & à la molesse ; que la peine qu'il ressentoit d'avoir été trop ménagé dans son enfance, le rendroit moins indulgent pour celle de son Fils ; qu'il souhaitoit qu'on le fît non-seulement honnête homme, mais encore sçavant s'il étoit possible, & que pour y réussir, il permettoit qu'on employât les réprimandes, les reproches, les punitions mêmes au besoin ; qu'au reste

il entendoit que le Gouverneur eût une pleine autorité sur les études, les exercices, les divertissemens, les compagnies & le choix des personnes qui approcheroient du Prince; que tous les autres Officiers de sa Maison fussent subordonnez au Gouverneur, & que rien ne se fît en ce qui concerneroit l'éducation de Monseigneur le Dauphin, que par ses ordres ou de concert avec lui.

Revêtu de tous ces pouvoirs, le Duc de Montausier prêta serment pour les Charges de Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, de premier Gentilhomme de la Chambre, & de Grand-Maître de la Garderobe, & se disposa à commencer les fonctions de son principal emploi. Le Président de Périgny étoit Precepteur du jeune Prince depuis un an; M. Milet fut nommé Sous-Gouverneur, & Joyeux premier Valet de Chambre. On nomma aussi trois jeunes enfans d'une naissance distinguée, pour être

habituellement

habituellement auprès de Monseigneur *, étudier avec lui, & exciter dans son cœur cette émulation sans laquelle il est rare quon fasse de grands efforts.

Ces premiers réglemens étant faits, le Duc entra en exercice, & eut la consolation de voir bien-tôt, qu'il n'auroit pas souvent occasion de faire usage de toute l'autorité que le Roy lui avoit mise en main. Monseigneur le Dauphin étoit né avec les plus belles inclinations. Il étoit doux, affable, libéral, docile aux bons avis & aux instructions qu'on lui faisoit, il avoit l'esprit vif, la mémoire heureuse, le cœur bon & sensible aux miseres qui venoient à sa connoissance ; ces qualitez de l'ame étoient accompagnées de toutes les graces du corps ; en un mot on voyoit dèslors en sa personne les naissances de toutes ces ver-

* De ce nombre étoit le jeune Comte de Sainte Maure, pere de M. le Comte de Sainte Maure, aujourd'hui premier Ecuyer du Roy.

tus, qui le rendirent dans la ſuite les délices de la France, & qui, lorſque la mort acharnée ſur la famille Royale, vint l'enlever à l'eſpoir des Peuples, leur cauſérent une douleur, dont ils n'ont pu ſe conſoler, qu'en retrouvant dans le petit-Fils tout ce qu'ils avoient perdu dans ſon Auguſte Ayeul. Tant de bonnes qualitez n'étoient peut-être pas ſans quelques défauts ; mais s'il y en avoit, c'étoit uniquement de ceux qu'entraîne néceſſairement après ſoi la tendreſſe de l'âge & l'indulgence avec laquelle les enfans des Rois ſont élevez dans leurs premieres années. L'inconvénient ordinaire de l'éducation que donnent les femmes, laiſſe au moins dans les enfans je ne ſçai qu'elle moleſſe qui leur fait haïr la peine, & une habitude de vouloir en tout ſatisfaire leurs inclinations & leurs déſirs, contractée par la facilité de leurs Gouvernantes à leur laiſſer faire à peu près tout ce qu'ils vouloient,

C'est aussi là que se réduisoit tout ce que le Duc de Montausier trouva à réformer dans Monseigneur le Dauphin ; la docilité du jeune Prince lui en facilita le succès. En très-peu de tems il vint à bout de fixer la légereté de l'enfance, & de dompter une humeur dont les vivacitez n'avoient été que foiblement réprimées. L'espace de six semaines que le Roy alla passer à Chambord, suffit pour opérer un changement que toute la Cour regarda comme merveilleux, & qui fit un grand honneur à celui qui en étoit la principale cause.

Du caractere dont étoit le Duc de Montausier, on n'a pas de peine à s'imaginer avec quel zéle & quelle application il s'acquitta de son nouvel emploi. Dès le moment que le Roy l'en eut chargé, il se regarda comme un homme qui n'étoit plus à lui-même, ni à sa famille, & à qui il n'étoit plus permis d'avoir d'autres vûës, que celles qui pou-

voient tendre à l'utilité de son disciple. Il crut avec raison que tout le Royaume alloit avoir les yeux ouverts sur lui ; & que la moindre négligence le rendroit coupable devant les Peuples, qui lui demanderoient compte des vices ou des vertus d'un Prince né pour faire un jour ou leur malheur ou leur félicité. L'idée sublime qu'il s'étoit formée de son emploi, & la multitude des devoirs qu'il y voyoit attachez, ne firent qu'exciter son courage ; il quitta tout pour les remplir dans toute leur étenduë, & mit en œuvre tout ce qu'il avoit d'expérience & d'industrie pour y réussir.

Le plan qu'il se traça rouloit sur deux principes, qui malgré leur simplicité contiennent tout ce que demande l'éducation des enfans, surtout de ceux que leur naissance met au-dessus des autres hommes. Il faut éclairer leur esprit par des connoissances utiles & agréables ; il faut en-

core plus former leur cœur, soit en y faisant naître, soit en y entretenant des sentimens de Religion, d'honneur & de probité. M. de Montausier ne perdit jamais ces deux points de vûë; & l'on ne sçauroit dire à quels assujettissemens il se captiva pour arriver au but qu'il s'étoit proposé. Toujours occupé du désir d'y atteindre, c'étoit là l'unique objet de ses réflexions, persuadé que les maximes générales sont d'un foible secours pour se préserver des vices, si on ne prend soin de les appliquer dans les occasions, à mesure qu'elles se présentent. Il fut inséparable de Monseigneur le Dauphin, & le suivoit en tous ses mouvemens pour étudier son caractere & connoître ses inclinations; il couchoit dans la chambre du Prince, & c'est un devoir dont il ne se dispensa jamais que pour les raisons les plus fortes; il assistoit à son lever & à ses priéres, il le suivoit à la Messe; pendant l'étude il redevenoit écolier avec

son disciple; il ne le quittoit pas plus dans les tems destinez au divertissement & au jeu, parce qu'il n'ignoroit pas que c'est alors que les enfans moins retenus montrent ordinairement ce qu'ils sont. La maniere dont ils prennent le plaisir, les sentimens qu'excite en eux le gain ou la perte, les réflexions & les discours que l'un ou l'autre fait naître, décelent leur ame sans qu'ils y pensent, & instruisent parfaitement un homme attentif de ce qu'il doit cultiver ou retrancher dans son éleve. Avec cette vigilance, le sage Gouverneur vit tout ce qu'il y avoit de bon dans le jeune Prince, peu de défauts, & des dispositions admirables pour la vertu. Un fond si riche ranima son zele, & il ne négligea rien pour en tirer tout ce qu'il promettoit.

Il goutoit déja le fruit de ses travaux, Monseigneur le Dauphin faisoit des progrez sensibles, le Roy les voyoit avec satisfaction, & les Cour-

tifans étoient forcez d'applaudir comme lui au fuccez de M. de Montaufier, lorfque Madame fon époufe reffentit les premieres atteintes de la maladie qui la mit au tombeau. C'étoit un mal extraordinaire, qui en diminuant peu à peu les forces du corps, alla jufqu'à affoiblir confidérablement celles de l'efprit. Le trifte état où la Ducheffe fut réduite, pénétra le Duc de la plus vive douleur ; il l'aimoit tendrement, & le danger où il la voyoit, redoubloit encore fa tendreffe; fes premieres incommoditez n'auroient cependant pas dû effrayer M. de Montaufier, fi un fecret preffentiment ne l'eût averti du malheur qui le menaçoit. Madame de Montaufier furmonta fon mal pendant quelque tems, mais enfin il augmenta de telle forte qu'il ne lui fut plus poffible d'y réfifter, ni de le déguifer. Le Roy ayant jugé à propos que Monfeigneur le Dauphin le fuivît en Flandre, la Ducheffe

n'y put accompagner Monsieur de Montausier, & après le voyage la Comtesse de Crussol qui étoit demeurée auprès de sa mere, ne la crut pas en état de paroître davantage à la Cour. Le Duc surpris de ne les y pas trouver à son retour de Flandre, vint promptement à Paris pour en sçavoir la cause. Alors on fut obligé de lui parler sans réserve & de lever le voile qui lui cachoit toute la gran-
1669. deur du péril où se trouvoit son épouse. Il en fut consterné & dans l'affliction extrême qu'il en conçut, il n'auroit pas balancé à rompre les liens qui l'attachoient à Monseigneur le Dauphin, pour demeurer incessamment attaché au lit de la malade; mais il crut que Dieu demandoit de lui qu'il sacrifiât tout aux devoirs d'une charge à laquelle il avoit été appellé, plus pour le bonheur des autres que pour lui-même. D'ailleurs la Comtesse de Crussol lui promit de ne point quitter sa mere, & il connois-

soit trop le bon cœur de sa fille pour ne pas se reposer sur ses soins ; il retourna donc à la Cour, & seulement une fois par semaine, il venoit voir par lui-même l'état de la malade, dont la Comtesse de Crussol lui mandoit exactement des nouvelles tous les autres jours. La maladie se tourna en langueur, & dans le cours de près de deux années, elle causa à la Duchesse de fréquentes défaillances, qui chaque fois faisoient trembler pour sa vie. M. de Montausier toujours instruit ou témoin de ces especes d'agonies & de ces vicissitudes de mieux & de pire, étoit sans cesse entre l'esperance & la crainte. Il est plus facile de sentir que d'exprimer combien cette situation est douloureuse ; il y auroit sans doute succombé, si sa foi & sa religion ne l'eussent soutenu ; mais il trouva toujours dans ces sources les forces nécessaires, pour supporter en héros Chrétien le poids de son affliction. Elle ne put ralen-

tir le zéle dont il étoit en quelque ſorte dévoré pour l'avancement de ſon auguſte Eleve, & il en donna vers ce tems-là une preuve bien ſignalée.

1670. Le Préſident de Perigny, précepteur de Monſeigneur le Dauphin, étant mort, le Roy fut embaraſſé ſur le choix d'un ſujet pour remplir cette place. L'eſprit de diſcernement que Sa Majeſté connoiſſoit en M. de Montauſier, & l'envie de ne lui aſſocier perſonne qui ne lui fût agréable, l'engagea à le conſulter, ou plutôt à le laiſſer maître du choix. Le Duc ſans héſiter propoſa au Roy M. Boſſuet, alors Evêque de Condom, & ſi connu depuis ſous le nom de M. de Meaux. Ce ne fut point l'amitié ſeule qui porta M. de Montauſier à lui donner ſon ſuffrage. Il avoit en ce tems-là des amis plus intimes que M. Boſſuet, qui avec tout autre que cet illuſtre Prélat, auroient pû entrer en concurrence pour l'emploi de Pré-

cepteur du jeune Prince ; mais quelqu'idée qu'il eût de leur capacité, celle de l'Evêque de Condom lui parut fort supérieure, & il donna sa voix, au plus digne. Le Roy connoissoit tout le mérite de M. Bossuet ; il l'avoit entendu souvent prêcher les véritez Evangeliques avec cette vive éloquence & cette solidité de raisonnement, qui triomphoit des entêtemens de l'esprit & de la perversité du cœur ; il sçavoit le courage avec lequel ce zélé défenseur de la vérité étoit déja entré en lice avec les herétiques, les fruits dont le Ciel avoit couronné ses premiers travaux, les illustres dépoüilles qu'il avoit remportées sur l'erreur, enfin la réputation qu'il s'étoit acquise par sa science, son zéle, & ses succez, d'être une des plus fermes colomnes de la Religion, le fleau de l'hérefie, l'honneur de l'Episcopat en France & une des plus brillantes lumieres de l'Eglise. Malgré des connoissances si favora-

Le Maréchal de Turenne, Mademoiselle de Duras, &c.

bles au Prélat, le Roy parut incertain s'il ſuivroit le conſeil de M. de Montauſier : *Avez vous réfléchi*, lui dit-il quelques jours après, *ſur ce que vous m'avez propoſé ? Avez vous ſongé qu'un Evêque pourra ne vous pas accommoder. Sire*, répondit le Duc, *je ne cherche pas celui qui me conviendra le mieux, mais celui qui eſt le plus homme de bien, le plus habile & le plus propre à l'emploi auquel vous le deſtinés. Si M. de Condom eſt tel, nous vivrons bien enſemble. Je n'ai garde de jamais rien exiger d'un Evêque, qui puiſſe déroger au caractere ſacré & à la dignité reſpectable dont il eſt revêtu.* Une réponſe ſi déſintereſſée détermina le Roy, & M. Boſſuet fut nommé Pré-
1670. cepteur du Dauphin ; cependant M. de Montauſier ne crut pas avoir encore aſſez fait pour le jeune Prince, s'il ne mettoit auprès de lui un homme auſſi verſé dans la belle litterature que M. de Condom l'étoit dans la ſcience de la Religion. Ce n'eſt pas

que ce grand homme en donnant sa principale étude à la Théologie & à la prédication, eût négligé les lettres humaines; il en connoissoit certainement toutes les beautez, & il avoit sçu en orner son esprit; mais enfin il n'en avoit pas fait son capital, & il étoit juste que pour instruire le Dauphin dans les belles lettres comme dans sa Religion, on lui donnât les deux plus excellens hommes que la France eût alors en ces deux genres.

Le Roy ne pouvoit que se loüer du choix qu'il avoit fait du premier par le conseil du Duc de Montausier; il s'en raporta encore à lui pour le second, & il n'eut pas plus de sujet de se repentir de sa confiance. Le Duc proposa à Sa Majesté, le célébre M. Huet, depuis Evêque de Soissons & ensuite d'Avranches. Il l'avoit vû plusieurs fois chez Madame de Ramboüillet, & en faisant la visite de la Normandie il avoit eu

occaſion de l'entretenir familierement & de le connoître à fonds. Il avoit admiré en lui, outre une profonde érudition, un goût ſingulier pour les langues ſçavantes, dont il poſſédoit tellement toutes les délicateſſes, que ſes ouvrages de Proſe ou de Poëſie latine en particulier, au jugement des plus habiles connoiſſeurs, n'auroient pas été indignes du ſiécle d'Auguſte. Le Duc jugea qu'avec ce talent M. Huet pouvoit beaucoup contribuer à perfectionner le jeune Prince, en lui découvrant ce qu'il y a de plus exquis dans les Auteurs profanes pour orner ſon eſprit, tandis que M. Boſſuet pour lui former le cœur, ſeroit ſpecialement occupé à lui montrer de la maniere la plus ſolide, l'origine toute divine de notre Religion, ſes progrez rapides, malgré les efforts de l'enfer conjuré pour ſa ruine, cette protection viſible du Ciel qui l'a renduë inébranlable au milieu des plus violentes ſecouſſes, & qui l'a établie

triomphamment sur les débris des plus puissantes. Monarchies. M. de Montausier flatté de ce projet en hâta l'exécution : Le Roy agréa M. Huet, & sans perdre de tems, le Duc lui fit sçavoir les intentions de Sa Majesté. L'Evêque de Condom connoissoit la capacité de M. Huet, & il fut charmé de l'avoir pour second ; l'amitié jointe à l'estime les unissoit depuis plusieurs années, & cette liaison étoit commune à l'un & à l'autre avec le Duc de Montausier. De cette sorte le Gouverneur & les Précepteurs agirent de concert pour le bien du jeune Prince confié à leurs soins, & il est aisé de comprendre quels fruits il retira des sçavantes instructions de trois Maîtres de ce caractere. Sans rien diminuer de l'honneur que fit aux deux Collégues l'éducation de Monseigneur le Dauphin, je ne craindrai point d'avancer que la principale gloire en est dûë au Gouverneur, puisqu'il est certain que pen-

dant tout le tems que le Prince fut ſous leur diſcipline, ils n'entreprirent quoique ce ſoit pour ſon avancement, qui ne leur eût été ſuggeré par le Duc de Montauſier. Ce fut par ſes conſeils que M. Boſſuet compoſa cet admirable diſcours, dans lequel il met devant les yeux de ſon Eleve, comme ſous un ſeul point de vûë, ou comme dans un ſeul Tableau, l'hiſtoire de tous les tems & de toutes les Nations du monde, moins pour lui apprendre la ſuite des ſiécles, la durée des Empires, & les étonnantes révolutions qui les ont renverſez les uns après les autres, que pour lui faire ſentir la conduite de la Providence qui a ſçu tourner toutes ces révolutions mêmes à la gloire de ſon nom, & à l'établiſſement du culte par lequel il veut être honoré. Ouvrage inimitable en toutes ſes parties, & où il eſt difficile de dire ce qu'il y a de plus digne d'admiration, ou la hardieſſe du deſſein,

Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle.

sein, ou l'ordonnance des figures innombrables dont il est composé, ou l'expression vive & naturelle qui les anime, ou le beau tout qu'elles forment ensemble malgré leur immense diversité, en se réunissant toutes au même centre, qui est la Religion sainte que nous professons.

Ce fut encore par ses conseils, & sur un dessein de son invention que se firent les fameux Commentaires *à la Dauphine.* Le Duc en parcourant les anciens Auteurs, dont les écrits avoient toujours fait ses délices, s'étoit souvent trouvé arrêté, ou par certains tours inusitez, ou par des termes extraordinaires, ou par des obscuritez impénétrables à la plupart des Lecteurs. En vain pour s'éclaircir avoit-il eu recours aux premiers Commentateurs; Qu'y trouvoit-il? Un grand étalage d'une érudition mal placée; de longues explications des endroits les plus intelligibles; des citations fastueuses d'Auteurs Grecs & Latins,

de ſçavantes obſervations ſur des choſes ſouvent indifférentes, quelquefois mépriſables, & peu dignes des recherches d'un Sçavant; de belles diſſertations pour juſtifier l'injure faite à un mot chaſſé de ſa place, pour y en ſubſtituer un autre, qui ne vaut pas mieux, & qui vaut peut-être moins; & au milieu de tout cela, nulle lumiere répanduë ſur les endroits obſcurs, où l'on eſt tenté de croire que le Commentateur ne voyoit pas plus clair que ceux qui le conſultent. Pour remédier à ce mal, M. de Montauſier imagina un projet de Commentaire beaucoup plus parfait & plus utile. Il vouloit que quand le texte d'un Auteur eſt obſcur par le caractére même du ſtile, & par le tour de la phraſe, on mît au-deſſus une expoſition du texte même, dans un tour plus aiſé, & d'une conſtruction plus nette; ſi cette obſcurité vient d'un terme ſingulier, ou d'un mot ſous-entendu, qu'on expliquât ce terme ſin-

gulier par un terme plus commun, & qu'on rétablît à la marge le mot que l'Auteur n'a pas crû necessaire pour se faire entendre; qu'enfin si la difficulté vient de certains faits historiques supposez par l'Ecrivain ou de certaines Loix, maniéres, ou coutumes que le commun des Lecteurs a droit d'ignorer, qu'on rapportât ces points d'Histoire ou de la Fable, qu'on dévelopât ces Loix, ces coutumes, & ces manieres anciennes dans des notes courtes, simples, claires & dégagées de toute érudition superfluë. Mais comme le plus grand fruit qu'on doit se proposer de recüeillir en lisant les Auteurs, est de bien prendre leur goût, & de se familiariser en quelque sorte avec la langue dans laquelle ils ont écrit, en remarquant leurs tours, leurs expressions, & l'emploi qu'ils ont fait des mots; le Duc souhaitoit encore qu'à la fin de chaque Auteur on ajoûtât une table de tous les termes dont il s'est servi dans son ou-

vrage, & que ces termes ſe trouvaſſent répétez dans la table autant de fois que l'Auteur en a ſçû faire de différens uſages, ſoit pour en faire mieux connoître les diverſes ſignifications, ſoit pour apprendre la varieté des conſtructions où le même mot peut ſe rencontrer. M. de Montauſier communiqua ſon deſſein à M. Huet, & le chargea de préſider à l'exécution; celui-ci accepta la commiſſion, & les libéralitez d'un Roi magnifique jointes à la gloire de contribuer à l'éducation du Dauphin étoient des attraits trop puiſſants, pour ne pas exciter à un ſi beau travail tout ce qu'il y avoit de Sçavans dans l'Europe. Mais avant que le Gouverneur pût voir le ſuccès de ſon invention & de leurs veilles, il eut à eſſuyer les plus rudes coups dont un cœur ſenſible comme le ſien puiſſe être frappé.

1671. La maladie de Madame de Montauſier, après plus de deux années de

langueur & de défaillances presque continuelles, l'avoit enfin tellement épuisée de forces, que l'on vit approcher de bien près le moment qui termineroit sa belle vie. Le danger prochain de perdre ce qu'il avoit de plus cher au monde, fit frémir le Duc de Montausier; il quitta la Cour pour quelque tems, & accourut auprès de la malade, résolu de ne s'en plus éloigner qu'il n'eût recüeilli ses derniers soupirs. En effet, il se tint constamment attaché auprès de son lit, moins encore pour lui procurer tous les soulagemens dont il étoit capable, que pour nourrir sa piété & entretenir sa foi par des discours ou des lectures édifiantes. La Duchesse dont la patience ne se démentit jamais au milieu de ses souffrances, n'écoutoit personne plus volontiers que son époux lui parler de Dieu & de l'éternité, parce que personne ne lui en parloit mieux que lui; mais ces entretiens qui consoloient la malade, re-

nouvelloient les allarmes du Duc, & le mettoient souvent dans un état qui le rendoit aussi digne de compassion que la malade même. Il faisoit réflexion qu'il préparoit à la mort une personne dont il eut de bon cœur racheté la vie au prix de la sienne; cette pensée l'attendrissoit de telle sorte qu'il étoit obligé de se faire violence pour retenir ses larmes, & cette contrainte lui ôtoit quelquefois la respiration & le sentiment.

Si cependant quelque chose est capable d'adoucir l'amertume qu'il est si naturel de ressentir quand on voit une personne cherie prête à nous quitter pour jamais, c'est une assurance bien fondée, qu'en nous quittant elle va entrer en possession d'une éternelle felicité. Une assurance si consolante pour un Chrétien ne manquoit pas à Monsieur de Montausier; son illustre épouse n'étoit pas moins distinguée par ses vertus, que par les agrémens du corps, & les talens de

l'esprit ; sa pieté toujours égale fut pour elle un antidote invincible contre le poison flateur des passions, & l'air contagieux de la Cour & du grand monde ; dans la rude épreuve où le Seigneur la voulut mettre, sa vertu devint encore plus pure, & la rendit enfin mûre pour le Ciel. Dieu content de sa patience inaltérable, l'appella pour lui en donner la récompense, & pour lui mettre sur la tête une couronne bien plus précieuse que la fameuse guirlande dont elle avoit été couronnée pendant sa vie.

Elle mourut le quinziéme de Novembre 1671. âgée de soixante-quatre ans, quittant le monde sans regret, & laissant sa famille dans la plus accablante affliction. En effet, le Duc fut frappé de cette mort comme s'il ne s'y fut pas attendu. Dès que la Duchesse eut expiré, il fut presque impossible de le détacher de ce douloureux objet, pour lui faire prendre un peu de repos. Bien-tôt il se dé-

roba à la vigilance de ceux qui l'avoient, pour ainsi dire, forcé de s'en séparer pour quelque tems; il alla malgré eux jetter de l'eau-benite sur le corps de la défunte; & cette cérémonie ayant renouvellé sa douleur, il se jetta à genoux, les bras & la tête appuyez contre le cercüeil, & resta plus de deux heures dans cette touchante situation. Le triste appareil des obséques fit encore plus éclater les sentimens de son cœur; plus d'une fois il mêla des sanglots au chant funebre des Prêtres, & lorsqu'on déposa le corps de la Duchesse dans le lieu destiné à sa sépulture, il eut besoin que sa raison, ou plutôt celle des personnes qui l'accompagnoient, l'arrêtât & l'empêchât de suivre jusques dans le tombeau cette chere partie de lui-même. A ces premiers transports, succeda une tristesse plus moderée en apparence; son courage & sa résignation aux volontez du Ciel le calmérent un peu; mais son silence, ses

Aux Carmélites du Fauxbourg S. Jacques.

ses soupirs & les larmes qui lui échappoient, cette soumission même aux ordres divins dont il s'armoit sans cesse pour se consoler, ne laissoient pas ignorer combien sa blessure étoit profonde. Il porta tout le reste de sa vie le trait dont il fut percé en ce funeste jour; la Duchesse fut toujours présente à son esprit, & pour s'en retracer incessamment la mémoire, ses domestiques ne parurent plus qu'avec une livrée triste & lugubre, foible indice de la douleur toujours récente dont leur maître étoit pénetré.

L'affliction de la fille égala celle du pere : la Comtesse de Crussol donna pendant sa maladie & à la mort de la Duchesse les marques les plus éclatantes de sa tendresse & de sa pieté. Renfermée dans la chambre de la malade pendant deux années entieres, elle renonça à tous les plaisirs que lui promettoient sa jeunesse & son rang, pour ne s'occuper qu'aux fonctions les plus pénibles & les plus gênantes

de la charité ; toujours attentive aux besoins de sa mere souffrante, une plainte, un soupir suffisoit pour la faire voler à son secours, & employer pour la soulager tout ce qu'elle avoit d'adresse & de zele ; les infirmitez d'une mere, & encore plus la patience vraîment chrétienne avec laquelle elle les supportoit, les allarmes d'un pere & l'état violent où le réduisoit sa douleur retenuë captive, déchiroient le cœur de la Comtesse : elle ne s'abbatit point cependant tandis que son courage fut necessaire pour soutenir le leur ; & lorsqu'enfin le moment fatal à la Duchesse fut arrivé, on vit son illustre fille également animée de sentimens de la nature & de ceux qu'inspire la Religion, exprimer ses regrets par les termes les plus sinceres, & se prosterner au pied des Autels, afin d'assurer autant qu'il étoit en elle, par de ferventes priéres, le bonheur de celle qu'elle avoit perduë. Digne fille d'une telle mere,

elle mérita que Dieu & la nature lui rendissent ce qu'elle avoit fait pour l'un & pour l'autre, & lui donnassent une postérité, qui non seulement sou- M. le
tint la gloire de sa naissance, mais Duc
qui eût encore pour elle ces sentimens d'Uzès.
tendres & respectueux qu'elle avoit conservez pour son incomparable mere, même au-delà du trépas.

Deux sœurs de la Duchesse de 1672.
Montausier, dont l'une étoit Abbesse 2 Jan.
de saint Estienne de Reims, & l'autre Abbesse d'Hiére, lui rendirent des honneurs funébres conformes à la dignité de la personne qu'elles pleuroient, & à la vive douleur que leur causoit cette perte. L'Eglise d'Hiére fut choisie pour cette triste cérémonie ; & au milieu des saints mystéres l'éloge de l'illustre morte fut prononcé par cet Orateur fameux, que sa M.
douce éloquence rendit un des plus Flechier
beaux ornemens de son siecle, que son rare mérite éleva au rang sacré des premiers Pasteurs, & que le Ciel

avoit favorisé d'un talent admirable pour louer les grands du monde dans la chaire de verité, sans rien devoir à la flatterie, & sans intéresser la sainteté de son ministére. Au moins dans cette rencontre, il eut la consolation d'être à couvert des plus legers soupçons, & il n'eut pas de peine à donner des preuves de *la sagesse, de la modération*, & de *la patience* chrétienne que la Duchesse avoit constamment fait paroître dans les differens états de sa vie. On prévenoit l'Orateur, & en suivant l'ordre de son discours on admiroit, sans surprise, *cette femme forte, qui toujours fidele à sa Religion, avoit résisté aux foiblesses de son sexe dès son enfance, à l'orgüeil, dans sa plus grande élevation, & au milieu des applaudissemens les plus flatteurs, enfin à la douleur dans le tems de son abbattement & de sa mort même.*

Oraison funebre de Mad. la Duchesse de Montausier.

Le Roi, les Princes, les Seigneurs, toute la Cour prit part à l'affliction de la famille désolée ; & la célébre

Julie fut regrettée auſſi univerſellement après ſa mort, qu'elle avoit été généralement eſtimée pendant ſa vie. Ces regrets publics ne ſervoient qu'à perpétuer ceux de M. de Montauſier, & à entretenir ſa douleur ; mais il la ſurmonta en Héros, & après avoir rendu à ſon épouſe les derniers devoirs, il reprit l'exercice de ſon emploi, & travailla à l'éducation de Monſeigneur le Dauphin, avec cette ſérénité & cette tranquillité d'eſprit que rien ne fut jamais capable d'altérer.

Tandis que l'Evêque de Condom & M. Huet s'employoient chacun ſelon ſon talent à former le jeune Prince, le Duc s'y livroit lui-même tout entier, comme s'il n'eût eû perſonne ſur qui ſe décharger d'une partie du fardeau. Il ne ſuffit pas à un Prince deſtiné au Gouvernement des peuples de ſçavoir ſa Religion, & d'avoir du goût pour les ouvrages de l'eſprit. Cette ſcience & ce goût tout eſtimables qu'ils ſont, doivent influer

ſur ſes mœurs, & les grands principes qu'on lui a fait puiſer, ou dans l'Hiſtoire ſainte, ou dans les Auteurs profanes, s'ils ne paſſent de la ſpéculation à la pratique, feront un Prince éclairé, & non pas un bon Roi. Dans cette idée, le Duc de Montauſier ſuivoit toutes les actions du Dauphin, & chacune fourniſſoit matiere à ſes ſages enſeignemens. Une parole bien ou mal dite, une action loüable ou irréguliere, un emportement, un caprice, un épanchement de joye, ou une ſaillie d'humeur & de chagrin ; les prieres, les études, les repas, les exercices du corps, les récréations, les jeux, les promenades, les compagnies, rien n'étoit négligé par cet habile maître, & rien de ce qu'il pouvoit y avoir de bien ou de mal en tout cela n'échappoit à ſa vigilance, & ne manquoit de recevoir ou ſes loüanges, ou ſa cenſure ; ami de la verité, & ennemi irréconciliable de la flatterie, il s'appliqua ſur

tout à faire aimer l'une, & haïr l'autre au jeune Prince. Son exemple donnoit de la force à ses instructions, & pour faire passer ses sentimens sur ce point, dans le cœur de son Eleve, il ne laissoit échapper aucune occasion de signaler sa droiture & sa sincérité.

La premiere fois que Monsieur le Dauphin monta à cheval, étant sorti du Parc de Versailles, il demanda ce que c'étoit que des chaumines qui se présentoient à ses yeux; on lui répondit que c'étoient des maisons de Païsans, & comme il témoignoit avoir peine à le croire, M. de Montausier le fit descendre de cheval, & l'ayant fait entrer dans la premiere cabane qui se rencontra: *Voyez*, dit-il, Monseigneur, *c'est sous ce chaume, & dans cette misérable retraite que logent le pere, la mere & les enfans, qui travaillent sans cesse pour payer l'or dont vos Palais sont ornez, & qui meurent de faim pour subvenir aux frais de votre table.*

La pieté étant la premiere regle de la conduite du Gouverneur, il vouloit aussi qu'elle fût la base de toutes les vertus qu'il inspiroit au Dauphin, & il eut toujours le courage de lui en faire pratiquer les devoirs avec toute l'exactitude que pouvoit comporter son âge & son tempéramment. Les Medecins du Prince plus attachez aux maximes de leur art qu'aux Loix de la Religion & de l'Eglise, déciderent qu'il devoit être dispensé du Carême pendant sa jeunesse ; mais le Gouverneur s'opposa à l'ordonnance, & dit que le Dauphin étoit d'un âge assez avancé, & d'une santé assez forte pour observer l'abstinence prescrite. En vain pour le gagner on allégua la qualité d'héritier présomptif de la Couronne; le Duc inébranlable sur son principe, répliqua que les enfans des Rois, & les Rois mêmes étoient assujettis aux Loix de l'Eglise, & qu'ils devoient y être encore plus soumis que les autres, par l'obli-

gation que leur impose leur rang de donner l'exemple aux peuples. Pour terminer le différent, on proposa de s'en rapporter au jugement d'un Prélat; *Je le veux bien*, répondit le Gouverneur; *mais s'il decide contre moi, on ne trouvera pas mauvais que je m'en tienne à la parole de J. C. qui dit que si un aveugle mène un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans le précipice.* On crut l'ébranler en lui remontrant que si le Prince tomboit malade, on ne manqueroit pas de s'en prendre à lui; mais il représenta à son tour qu'on auroit tort de le faire responsable des accidens qu'il ne lui étoit pas possible de prévoir, & qu'une crainte fondée sur un avenir incertain ne l'engageroit jamais à parler contre la justice & contre sa conscience; il fallut plier enfin & abandonner l'affaire à la discrétion du zelé Gouverneur, & l'on n'eut pas sujet de s'en répentir. Le Dauphin sous sa conduite fut élevé sans délicatesse; il alloit souvent

à la chaſſe, ſans avoir trop égard ni au froid ni au chaud, il étoit occupé les journées preſqu'entiéres à des exercices qui ſe ſuccédoient les uns aux autres; ſes répas étoient ſobres, les divertiſſemens ordinaires étoient courts, & ne tardoient pas à être remplacez par le travail; il obſervoit toutes les abſtinences de l'Egliſe, & tout cela ne ſervit qu'à confirmer ſa ſanté, & à le rendre plus robuſte à quinze ans, qu'on ne l'eſt communément à vingt-cinq. Il ne tomba que deux fois malade pendant tont le tems qu'il fut entre les mains de M. de Montauſier, & le Duc lui-même que ſon zéle pour le bien de ſon diſciple avoit rendu plus éclairé que perſonne ſur le temperamment du Dauphin, contribua auſſi plus que les Medecins de profeſſion au prompt rétabliſſement d'une ſanté ſi précieuſe. Quelques gens trompez ou mal intentionnez voulurent profiter de ces petites maladies pour décrier le Gouverneur

dans l'esprit du Roi; la Reine prévenuë par la tendresse maternelle, se laissa aisément persuader, & prêta l'oreille aux discours de ceux qui pour la flatter attribuoient les incommoditez du jeune Prince, tantôt à une étude outrée, tantôt à des exercices trop violents, toujours à la sévérité excessive dont ils prétendoient que le Duc de Montausier usoit envers son éleve.

Le Roy étoit pere, mais l'amour paternel ne l'aveugla jamais; il méprisa ces plaintes frivoles, & pour en arrêter le cours il dit une parole bien digne de sa grandeur d'ame & de sa pieté: *Je n'ai qu'un fils; mais j'aimerois mieux qu'il mourût, que s'il n'étoit pas honnête homme, & qu'il devînt parlà nuisible à ses peuples.* Une déclaration si marquée des sentimens du Monarque, suspendit pour quelquetems les coups que l'on vouloit porter au Gouverneur; mais l'envie lassée de la contrainte où on l'avoit mise, ne cherchoit qu'une occasion

pour faire éclater sa voix, & attaquer avec plus d'avantage celui qu'elle vouloit perdre. Monsieur de Montausier donna des armes à ses ennemis sans y penser, en présentant au Dauphin un recüeil de quelques-unes des Maximes qu'il avoit tâché de lui inspirer, & qu'il fut bien-aise de lui laisser par écrit, afin qu'il eût la facilité de s'en servir comme d'un miroir fidele ou il pût appercevoir ses défauts ou ses vertus.

1674.

Plan des Maximes chrétiennes & politiques de M. de Montausier.

On ne sçauroit parcourir ces Maximes sans admirer la vertu, la sagesse, & le zéle de leur Auteur. Toutes vont à former un Roy selon le cœur de Dieu, pieux, humain, liberal, généreux, équitable, prudent & modéré dans le conseil; ferme & constant dans l'exécution; un Roy enfin qui ne connoissant point d'autre politique que celle qui est appuyée sur la Religion, mette tout son bonheur à faire celui de ses sujets. Cette instruction est divisée en 3.

parties. La premiere traite des devoirs d'un Prince à l'égard de Dieu : La seconde comprend ses obligations à l'égard de ses sujets, & la troisiéme prescrit les regles de sa conduite à l'égard des Princes & des Etats voisins. Les réflexions qui font tout le corps de l'ouvrage sont simples, courtes, & naturelles ; un grand sens, un fonds de raison admirable, une longue expérience dont on voit qu'elles sont le fruit, un désir sincére d'être utile aux peuples en instruisant celui qui doit les gouverner, en font tout l'éloge & tout le prix. Sans faire le Prédicateur ou le Prophéte, le Duc ne touche ce qui regarde la Religion & la conscience que par rapport à la politique ; *Un Prince qui a des Chrétiens pour sujets*, *doit*, dit-il, *par cette seule raison vivre chrétiennement. Quand la pieté ne devroit pas par elle-même tenir le premier rang, il ne seroit pas moins obligé par interêt d'en faire profession ; tant il est impossible de gou-*

verner sagement & heureusement sans elle.

De ce principe une fois établi, suivent naturellement tous les devoirs d'un Souverain à l'égard de Dieu. » Ce Maître suprême éxige les hom- » mages & la soumission des Rois de » la terre, comme ils ont droit eux- » mêmes, d'éxiger des peuples l'o- » béissance & le respect. Comment » un Prince trouve-t'il mauvais qu'on » ose violer ses ordres, tandis qu'il ose » lui-même violer les Loix de son » Dieu ? Qu'il sçache que s'il est au- » dessus des Loix par l'élévation de » son rang, il doit y être soumis par » pieté & par raison ; que les Loix » divines assujettissent également le » berger dans sa cabane, & le Mo- » narque sur le trône ; que quant aux » Loix humaines, si elles sont mau- » vaises, il ne doit pas forcer ses su- » jets à les observer, & que si elles » sont bonnes, il doit s'y conformer » le premier ; qu'il doit employer

» l'autorité qu'il a sur elles à les cor-
» riger & à les redresser, mais non
» pas à les enfraindre. Qu'il n'oublie
» jamais que son indépendance ne
» l'exempte pas de rendre compte
» un jour de son administration au
» Roy des Rois, & que ce compte
» sera d'autant plus rigoureux, que
» pendant sa vie il n'aura rendu
» compte à personne.
» Quelqu'absolu que soit le pou-
» voir des Souverains, ils sont pour-
» tant forcez de subir le jugement de
» deux Tribunaux incorruptibles qui
» ne leur passeront rien, celui de
» Dieu, & celui de la Renommée.
» Dieu punira leurs mauvaises actions
» avec la derniere rigueur dans l'au-
» tre monde, & la Renommée qui
» en publiera la honte dans celui-ci,
» imprimera sur leur mémoire une
» tache que la suite des siécles ne
» pourra jamais éfacer. Pour éviter
» ce malheur, les Rois doivent étu-
» dier leur Religion, s'instruire de

» ce qui eſt propoſé à leur foy, ac-
» quérir quelqu'intelligence des divi-
» nes Ecritures & une connoiſſance
» raiſonnable de l'hiſtoire Eccleſiaſti-
» que : par là, ils ſeront en état de
» juger de la capacité de ceux qu'ils
» conſultent ; ils ſçauront conſulter
» comme il faut, & diſcerner les ju-
» gemens & les Juges. Ils doivent ſe
» perſuader que ce n'eſt point le
» ſceptre & la couronne, mais la vi-
» gilance, l'activité, la juſtice, l'a-
» mour des peuples qui font les Rois;
» que comme Dieu a produit les
» campagnes, les arbres, & les
» plantes pour fournir aux hommes
» par leur fertilité, dequoi ſubve-
» nir à leurs diférens beſoins, il a
» de même établi les Rois pour le
» bien des Peuples, pour maintenir
» la vigueur des Loix, châtier les
» méchans, récompenſer les bons,
» protéger les innocens, & ſoulager
» les malheureux ; que ſemblables à
» l'aſtre du jour qui ne refuſe à per-
ſonne

» ſonne ſa chaleur & ſa lumiere bien-
» faiſante, ils doivent auſſi répandre
» par-tout leurs graces & leurs bien-
» faits, plus ſenſibles au nom aimable
» *de Peres du peuple* & de *bien-aimé*, Louis XII.
» qu'aux titres pompeux, *d'invincible* Charles VI.
» & *de Conquérant.*

» Images vivantes de la Divinité
» ſur la terre, c'eſt par une applica-
» tion conſtante à procurer le repos,
» la tranquilité, l'abondance, & la
» régularité des mœurs dans leurs
» états, que les Princes peuvent ap-
» procher de leur adorable modéle.
» Un Roy eſt mis ſur le trône de la
» main de Dieu, pour être le pre-
» mier Chef de la Juſtice, le premier
» Directeur des Finances, le premier
» Genéral des armées, le Gouverneur
» de toutes les Provinces, le Tuteur
» de tous les pupilles, le Protecteur
» de toutes les veuves, le Pere de
» toutes les familles, le Défenſeur de
» tout les opprimez, le Refuge de
» tous les miſérables, le Vangeur de

„ tous les crimes. Sous le fardeau de
„ tant d'affaires dont il eſt inconteſ-
„ tablement reſponſable, pourroit-il
„ ſans offenſer le Seigneur dont il eſt
„ le Miniſtre, ſe laiſſer endormir dans
„ le ſein de la moleſſe & d'une hon-
„ teuſe oiſiveté ?

Après ces réflexions M. de Montauſier éxamine en quoi préciſément doit conſiſter la pieté d'un Prince ſur le trône ; » Ce n'eſt point, dit-il,
» excellemment, par une ſcrupuleuſe
» obſervance de certaines pratiques
» de dévotion uſitées dans les cloî-
» tres, qu'un Roy doit montrer ſa
» religion & ſa foy. Aſſiſter chaque
» jour avec reſpect à la célébration
» des divins Myſteres, ſe jetter de
» tems en tems aux pieds du Roy des
» Rois, & implorer ſon ſecours par
» des prieres courtes, mais ferventes ;
» maintenir l'honneur des Autels,
» contribuer par ſes libéralitez à la
» décoration des Temples, & à faire
» ſubſiſter honorablement les Miniſ-

» tres du Dieu vivant ; ne donner les
» bénéfices Ecclésiastiques qu'à des
» sujets d'une vertu & d'une capacité
» éprouvée ; avoir soin que ceux qu'il
» en aura pourvûs s'acquittent éxac-
» tement des devoirs qui y sont atta-
» chez, & qui ne deshonorent pas leur
» ministere par une vie scandaleuse
» ou par un usage prophane du pa-
» trimoine des Pauvres ; respecter
» cependant leur caractere & par son
» éxemple inspirer aux peuples la vé-
» nération qui leur est dûë ; se servir
» de tout son pouvoir pour réprimer
» les novateurs en matiere de Reli-
» gion ; les regarder comme des en-
» nemis dangereux qui animez par
» l'esprit de cabale sont toujours prêts
» à secoüer aussi-bien le joug de l'au-
» torité royale, que celui des Pas-
» teurs du troupeau de J. C. se sou-
» venir pourtant que ce n'est point
» par le glaive, mais par la persua-
» sion, & si cette voye ne réüssit point,
» par la privation de toutes charges,

» distinctions, graces & prérogatives;
» qu'il doit ramener à la vérité ceux
» qui l'ont abandonnée, & punir ceux
» qui demeurent opiniâtrement atta-
» chez à l'erreur ; vaincre ses pas-
» sions ; se défendre contre les amor-
» ces de la volupté & pour exciter
» son courage dans ce genre de com-
» bat, se remettre sans cesse devant
» les yeux le funeste exemple d'un
» David, d'un Salomon & de tant
» d'autres Princes, qui distinguez par
» une valeur & une sagesse extraor-
» dinaire, sont tombez, faute de cons-
» tance, dans les plus honteux excès ;
» se déclarer hautement contre les
» impies & les libertins ; faire une
» guerre ouverte aux hypocrites, &
» aux flatteurs ; bannir de sa Cour la
» corruption & les scandales ; servir
» Dieu dans la sincérité de son cœur,
» & ne rien omettre pour le faire ser-
» vir de même par tous ses sujets ;
» voilà ce qui fait un Roy vrayement
» Chrétien, & c'est ainsi qu'un Saint
»

„ Louis sans rien perdre de sa gran-
„ deur & de son courage héroïque,
„ a sçu se rendre sur le Trône aussi
„ respectable par sa pieté, que terri-
„ ble par ses armes.

Telle est l'idée des Maximes contenuës dans le Recüeil dont nous venons de parler ; ce n'est que la premiere partie du dessein que le Duc de Montausier avoit dessein d'exécuter pour l'instruction de son auguste Eleve ; mais le tems & sa santé, ne lui permirent pas de mettre la derniere main aux deux dernieres parties d'un ouvrage dont il ne s'est trouvé dans ses papiers que des lambeaux détachés & mal assortis. Nous en allons ramasser quelques-uns, qui par leur varieté & l'ordre dans lequel nous tâcherons de les exposer pourront faire moins regretter la perfection que leur Auteur auroit pû leur donner lui-même.

„ Ce n'est pas assez pour un Roy
„ d'être pieux & fidelle aux exercices

» de sa religion, il ne rend point à
» Dieu tout ce qu'il lui est dû, tan-
» dis qu'il ne remplir pas avec la mê-
» me fidelité tout ce qu'il doit à ses
» sujets.
» Les différens raports du Prince
» avec ceux qui sont soumis à son
» Empire, & les conditions diverses
» des personnes dont il est le Maître,
» sont la juste mesure de ses devoirs à
» l'égard de ses peuples.
» Egal par la nature aux autres
» hommes; il doit être sensible à
» toutes les miseres de l'humanité,
» & rejetter avec horreur tout ce qui
» peut rendre son gouvernemeut oné-
» reux.
» Le malheur des Princes, même
» les plus humains, est souvent de
» n'avoir jamais rien souffert, & fau-
» te d'une expérience personnelle;
» de n'avoir pas l'idée de ce que l'on
» peut souffrir. Pour suppléer à ce
» défaut qui met obstacle aux effets
» de leur générosité naturelle, qu'il

» seroit à désirer que toujours ils se
» fissent instruire par des Ministres
» fidelles, & que de tems en tems
» ils s'instruisissent par leurs propres
» yeux, de tant de miseres qu'on a
» soin de leur cacher !

» Seroit-ce avilir la Majesté Royale
» que d'imiter avec précaution les
» déguisemens usitez par plusieurs
» Princes Orientaux, & de se mettre
„ à portée par cette innocent artifice
„ d'entendre les plaintes ou les bené-
„ dictions des peuples, sans avoir à
„ craindre que la vérité n'en soit al-
„ terée par la timidité, ou par l'en-
„ vie de plaire ?

„ On a vû des Rois pendant un
„ voyage, ou dans des parties de Chas-
„ se, entrer sans se faire connoître
„ dans des chaumines de laboureurs, &
„ dans des boutiques d'artisans, exami-
„ ner curieusement, & jusqu'au plus
„ plus grand détail les peines atta-
„ chées à leur condition, se mettre
„ au fait de leurs chagrins, & ap-

„ prendre par leur bouche ce qu'ils
„ auroient peut-être toujours ignoré;
„ que des millions d'hommes gémiſ-
„ ſent dans la plus triſte indigence,
„ tandis que les Princes nagent au
„ milieu des délices, & qu'il dépend
„ preſque toujours d'eux ſeuls, de
„ faire ceſſer les miſéres, & de ſécher
„ les larmes de tant de malheureux.
„ Un Roy eſt le pere du peuple:
„ quelles attentions, quelle bonté,
„ quelle affabilité, cette qualité ai-
„ mable ne fait-elle pas attendre de
„ lui? & quel retour d'attachement
„ & de reconnoiſſance ne doit-il pas
„ lui-même eſpérer de ſon peuple,
„ s'il le traite véritablement en pere,
„ & s'il regarde tous ſes ſujets com-
„ me ſes enfans?
„ Les François plus qu'aucune au-
„ tre Nation du monde, ont pour
„ leurs Rois un reſpect mêlé d'amour
„ & de tendreſſe, qui depuis les plus
„ grands juſqu'aux plus petits les rend
„ extraordinairement ſenſibles au
bien

„ bien & au mal de leur Monarque ;
„ fes profpéritez les font éclater en
„ tranfports d'allegreffe ; fes mal-
„ heurs quelque légers qu'ils foient
„ les jettent dans la confternation ;
„ l'intérêt & la gloire du Prince,
„ fuffent-ils féparez de l'utilité pu-
„ blique, trouvent également dans
„ tous les membres de l'Etat des dé-
„ fenfeurs toujours prêts à lui facri-
„ fier & leurs biens & leurs vies.
„ Heureux Princes de trouver dans
„ des fujets autant, je ne dis pas, de
„ de ferviteurs, mais d'enfans affec-
„ tionnez ! Peuple heureux de trou-
„ ver dans les Princes qui le gouver-
„ nent dequoi juftifier le tendre
„ amour qu'il a pour eux !

„ La qualité de Maître n'eft pas
„ moins effentielle dans un Roy que
„ celle de Pere, & lui prefcrit
„ des devoirs également indifpenfa-
„ bles. Comme pere il doit fe faire
„ aimer ; comme Maître il doit fe
„ faire craindre & refpecter : un pere

„ cesse d'être bon, quand par une „ molle indulgence il souffre que ses „ enfans mêmes méprisent ses ordres, „ & résistent à son autorité. Un Roy „ ne travaille pas efficacement à ren- „ dre ses peuples heureux, lorsqu'il „ ne réprime pas avec vigueur la „ violence, l'indocilité, & la rébel- „ lion. La dureté est un vice tou- „ jours odieux, mais la fermeté est „ une vertu toujours nécessaire.

„ Dispensateur absolu des graces & „ des châtimens, un Roy doit les „ distribuer avec la plus juste équité. „ Il tient d'une main la balance, de „ l'autre le glaive de la Justice; la fa- „ veur & la brigue ne doivent jamais „ faire pancher l'une, l'autre doit ef- „ frayer & punir le seul coupable.

„ Quoiqu'un Roy soit chargé du „ Gouvernement, ce seroit une er- „ reur de croire qu'il est obligé à tout „ faire par lui-même. Qui veut tout „ faire, ne fait rien, & souvent ces „ vastes génies qui embrassent tout,

» s'arrêtent à des minucies, tandis » qu'ils négligent des affaires essen- » tielles.

» Le grand art pour régner avec » gloire est de sçavoir choisir des Mi- » nistres éclairez, vertueux & vérita- » blement zélez pour le bien public. » Ce choix fait, il faut laisser à cha- » cun dans son district, le détail des » affaires, & se réserver le soin d'e- » xaminer si leur conduite répond à » l'idée qu'on a euë de leur capacité » & de leur désintéressement en les » employant.

» Un Roy est comme un pilote » dans un Vaisseau, & comme le » premier mobile dans le Ciel. Que » diroit-on d'un Pilote qui laisseroit » le timon pour faire lui-même les » manœuvres nécessaires ? & tous ces » corps celestes qui roulent avec tant » d'ordre & de majesté sur nos têtes, » d'où tiennent-ils leur mouvement » sinon du premier mobile, qui, situé » dans la région la plus élevée fait

« tout mouvoir au-deſſous de lui, par
« une communication générale du
» mouvement qui lui eſt propre. C'eſt
» ainſi que du haut de ſon Trône, &
» ſans s'abbaiſſer à des détails inutiles,
« un Prince habile, vigilant & judi-
« dicieux décide de tout, régle tout,
« anime tout dans l'Etat, par le mi-
« niſtére de ceux auſquels il com-
« munique ſon autorité & ſa puiſ-
« ſance.

« Une probité éxacte & fondée
« ſur la Religion ; un zéle ſincere du
« bien public ; un détachement par-
« fait de ſon intérêt particulier ; une
» ſcience conſommée des affaires ac-
» quiſe par un long uſage ; un eſprit
» éclairé, vif ſans précipitation, ſo-
» lide ſans lenteur, une ame élevée,
» ferme & conſtante, pour former
» de grands deſſeins & les executer
» avec ſuccès ; un cœur bon & com-
» patiſſant, qui veuille du bien à tout
» le monde, & qui ne témoigne d'a-
» verſion, de haine, ni de dureté pour

„ personne ; une réputation illustre „ méritée par des services déja ren„ dus ; un âge mur ; un grand amour „ pour le travail : un courage que les „ difficultez, les menaces, les pro„ messes, la peine & le plaisir ne puis„ sent ébranler ; un abord aisé, des „ manieres affables, une disposition „ genéreuse à sacrifier son tems, sa „ santé, ses biens pour le service du „ Prince & l'utilité des peuples. Tel„ sont les qualitez nécessaires pour „ former un grand Ministre. Tel est „ le précieux trésor qu'un Roy sage „ doit chercher, & qu'il ne déter„ rera pas sans peine. Le vrai méri„ te est modeste, & sur-tout il n'ai„ me pas à se produire à la Cour. „ Souvent c'est dans le fonds d'une „ Province éloignée, que se ren„ contrera sous le boisseau cette vive „ lumiere, qui éclaireroit un grand „ Royaume si elle étoit mise sur le „ chandelier, par un Roy assez zélé „ pour la chercher & assez heureux „ pour la trouver.

„ Une autre extrêmité condamna-
„ ble, ce seroit d'être tellement préoc-
„ cupé de ses propres lumiéres, qu'on
„ regardât comme au-dessous de soi,
„ de se servir des lumiéres des autres.
„ Lorsqu'une fois un Prince a eu le
„ bonheur de trouver un Ministre
„ dans qui la pieté & le désintéresse-
„ ment sont joints à l'habileté & au
„ génie pour les affaires, il en tire
„ un double avantage, parce que non-
„ seulement l'Etat en est mieux gou-
„ verné; mais encore en ce que si
„ les choses ne réüssissent pas, on ne
„ sçauroit s'en prendre qu'à la fortu-
„ ne, & que si elles réüssissent, c'est
„ toujours sur le Prince qu'en rejaillit
„ tout l'honneur.

„ Le présent le plus précieux qu'un
„ Roy puisse recevoir du Ciel, est un
„ cœur docile à la vérité, & aux
„ bons conseils, lors même qu'ils ne
„ sont pas agréables. Mais comment
„ la vérité lui fera-t'elle entendre sa
„ voix, s'il ne lui permet de parler

„ librement, & s'il ne reçoit pas ses „ oracles, soit qu'ils soient favorables, „ ou fâcheux, avec la même tran„ quillité.

„ Le plus sûr moyen de connoître „ les vrais sentimens des personnes „ que l'on consulte, est de cacher „ soigneusement les siens, & c'est un „ talent qu'un Roy doit acquérir, „ quand il ne l'a pas reçû de la na„ ture. La finesse, la fourberie, l'ar„ tifice deshonorent la Majeste du „ trône; mais un secret impénétra„ ble sur les affaires importantes, une „ discrétion prudente, & une sage „ dissimulation en sont les plus fer„ mes appuis. La franchise & la can„ deur sont le caractere commun de „ nos Rois, & l'Histoire leur rend sur „ ce point un glorieux témoignage; „ mais quand ces aimables vertus „ n'ont pas eû pour compagnes la „ prudence, & la discrétion, com„ bien de victimes n'ont-elles pas lais„ sé immoler par la perfidie cachée

Le Roy Jean, & le Roy François I.

» d'un ennemi artificieux. Un seul
Louis XI. » de nos Monarques en prenant une
» route opposée n'éprouva pas un
» meilleur sort ; toujours trompé par
» ceux qu'il prétendoit tromper lui-
» même, il se vit plus d'une fois sur
» le panchant de sa ruine ; tout occu-
» pé de ses intrigues, il vêcut sans
» grandeur, & mourut peu estimé
» de ses ennemis, plus rusez enco-
» re que lui, & peu regretté de ses
» peuples, à qui ses finesses avoient
» été aussi nuisibles, qu'elles lui
» avoient fait peu d'honneur.

» Loin donc d'un Prince genéreux,
» & sur-tout d'un Prince Chrétien,
» cette maxime damnable dictée par
» l'esprit de ténébres, que qui ne sçait
» pas dissimuler ne sçait pas régner, &
» qu'entre les Potentats, le plus sage &
» le plus habile, est celui qui sçait le
» mieux tromper. Un sage tempéra-
» ment de franchise & de réserve est le
» grand secret pourrégner avec gloire.
» Ici comme ailleurs les deux extrê-

„ mitez sont dangereuses, l'Histoire
„ en présente deux éxemples signa-
„ lez; mais pour comprendre la dif-
„ ference qu'il faut mettre entre ces
„ deux excès, il suffit de songer que
„ l'on révére moins la mémoire de
„ Louis XI. que celle de François I.
„ Trois sortes de situations où les
„ Rois peuvent se trouver, deman-
„ dent d'eux une égale sagesse. Les
„ troubles intestins, les Guerres étran-
„ geres, & une longue paix.
„ Les troubles de l'Etat ont pour
„ cause, ou l'ambition des grands,
„ ou le mécontentement des peuples.
„ Les premiers doivent être toujours
„ réprimez avec fermeté, parce que
„ la passion qui les anime ne sçauroit
„ jamais se justifier; mais les seconds
„ doivent être ménagez, parce que
„ d'ordinaire ils ne se plaignent pas
„ sans quelque raison. Des imposi-
„ tions exorbitantes mises sans égard
„ aux facultez de ceux qu'on en ac-
„ cable, & éxigées avec inhuma

„ par des Financiers avides, excitent
„ pendant quelque-tems des gémissemens,
„ des plaintes & des murmures ;
„ bien-tôt, si l'on n'apporte point de
„ remede au mal, la douleur se change
„ en fureur ; les peuples épuisez cherchent
„ à se dédommager, en dépoüillant
„ ou même en immolant ceux
„ qu'ils regardent comme les auteurs
„ de leur misere. Funeste extrêmité
„ qui fait souvent retomber
„ sur le Monarque, la haine qu'on a
„ conçuë contre ses Ministres, & qui
„ d'une plainte peut-être bien fondée
„ conduit à ces révoltes ouvertes que
„ nul prétexte & nulle raison ne peuvent
„ autoriser ! C'est alors qu'un
„ Prince habile & sage fait éclater
„ les plus sublimes vertus la justice &
„ la bonté ; par l'une il punit les premiers
„ auteurs de la rebellion, &
„ châtie séverement ceux qui l'ont
„ occasionnée ; par l'autre il établit de
„ sages réglemens, qui puissent contenir
„ les exacteurs des tributs dans

„ les bornes de l'humanité, & les „ peuples dans une juste obéïssance.

„ Quoique la paix soit le plus grand „ de tous les trésors, & que l'olive „ pacifique orne aussi-bien le front „ d'un grand Roy que les lauriers „ militaires, il faut cependant quel- „ quefois tirer l'épée & s'engager dans „ des guerres indispensables. La né- „ cessité seule doit les faire entrepren- „ dre; plus de prudence encore que „ de valeur est nécessaire pour en as- „ surer le succès, une défiance légi- „ gitime de l'inconstance de la for- „ tune en doit faire souhaiter la fin.

„ Qu'il est beau pour un Prince „ genéreux & boüillant de courage, „ de s'arrêter dans le cours de ses „ victoires, de se contenter d'avoir „ humilié ses ennemis, & de renon- „ cer au vain titre de Conquérant, „ pour rendre le calme aux peuples, „ que le bruit de ses armes avoit jet- „ tez dans la consternation! Mais la „ paix qui fait la gloire du Prince

„ dont elle eſt l'ouvrage, doit faire
„ le bonheur de ſes ſujets. C'eſt un
„ tems de repos, & non d'oiſiveté.
„ Faire fleurir le commerce ; procu-
„ rer le retour de l'abondance ; conſ-
„ truire des édifices qui ſervent à
„ orner les Villes, ou à entretenir
„ le reſpect dû à la Majeſté Royale ;
„ animer par les récompenſes & par
„ des diſtinctions honorables ceux qui
„ cultivent avec ſoin les ſciences &
„ les arts utiles ; ſe diſpoſer de loin
„ à la guerre, & préparer les Troupes
„ à des batailles ſérieuſes par des
„ combats innocens, ce ſont-là les
„ occupations qui peuvent faire d'un
„ Roy pacifique, un Roy mille fois
„ plus aimable & plus glorieux, que
„ ces Princes inquiets qui ne ſe plai-
„ ſent que dans le tumulte des armes,
„ & mettent tout leurs plaiſir en ce
„ qui fait la déſolation des autres.
„ Dans l'état où ſe trouve aujourd'hui
„ le monde, il n'eſt point de Roi quel-
„ que puiſſant qu'il ſoit, qui puiſſe

„ avec prudence & sûreté, ou mé-
„ priser ou négliger ses voisins : L'am-
„ bition, l'interêt, la haine ou la ja-
„ lousie peuvent les armer & les
„ unir contre lui ; il faut déconcer-
„ ter leurs projets, rompre leurs in-
„ trigues, dissiper leurs ligues, ga-
„ gner les uns, ménager les autres,
„ ne se faire haïr d'aucun, mais se
„ faire craindre, ou du moins respec-
„ ter de tous.

Nous arrêterons ici le Lecteur, de crainte qu'une plus longue suite de maximes ne lui devint ennuyeuse ; il nous suffit d'avoir donné quelque idée de la noble hardiesse avec laquelle M. de Montausier découvroit à son Auguste Disciple des véritez, qu'on ne cache que trop souvent aux enfans des Rois. Le Gouverneur fut assez heureux pour les faire goûter au Dauphin ; ce jeune Prince les écoutoit avec docilité, & fit voir dans mille circonstances de sa vie, qu'elles s'étoient profondément gravées dans son

cœur ; malgré tout ce que les envieux du Duc de Montausier purent faire pour envenimer ses intentions, & tourner en poison les préservatifs salutaires que son zéle offrit à son éleve contre tous les dangers qui environnent le Trône. Le Duc fut attaqué de la maniere la plus indigne ; on forma des complots pour le perdre, mais tous ces projets furent confondus, & la vertu du Gouverneur en triompha. C'est la cause, le progrès & les suites de ces intrigues qu'il nous reste à développer dans le Livre suivant.

LIVRE SIXIEME.

SI les Maximes de M. le Duc de Montausier furent favorablement reçues du jeune Prince, pour qui il les avoit recüeillies, elles n'éprouvérent pas le même sort de la part d'une foule de courtisans corrompus, qui le regardoient comme des instrumens

de leur ruine. Le Dauphin se faisoit un devoir de parcourir le Recueil, & un plaisir de le montrer à toutes les personnes qui l'approchoient; mais la plupart de ceux à qui il en faisoit l'éloge, n'en jugeoient pas comme lui, & n'oublioient rien pour lui inspirer le mépris qu'ils affectoient eux-mêmes pour ce petit ouvrage. C'étoit se moquer selon eux, que de prétendre former un Roi sur ces regles, & sur ces principes; ils disoient que les Princes ne se doivent pas conduire de la sorte, que s'ils étoient si fidelles observateurs du droit & de la justice, & si rigoureux à punir la licence & le vice, ils seroient plus propres à conduire un Monastere, qu'à gouverner un Royaume, & qu'enfin on ne pouvoit bien réussir dans le gouvernement des peuples, lorsqu'on s'attachoit trop aux Maximes de la Religion. Ils ajoûtoient encore que le Gouverneur donnoit trop à son zéle, en voulant porter son éleve à une per-

fection où nul homme ne peut atteindre, & en prérendant réunir en sa personne des qualitez que l'on n'a jamais veues ensemble; qu'il proposoit au jeune Prince les chiméres d'un esprit malade pour regles de sagesse; qu'il tomboit visiblement dans cet excès de la justice que l'Ecriture condamne; & que s'il étoit louable d'écouter ses instructions, il étoit impossible de les suivre.

Le Duc de Montausier qui avoit prévû ces attaques, avoit eu soin aussi d'y préparer le Dauphin, & de lui fournir des armes pour le repousser. A la tête du Recueil dont nous parlons, il avoit mis une espece d'Epître ou de discours préliminaire, dans lequel il se propose d'engager le Prince à goûter la morale qu'il lui enseigne, par tous les motifs les plus capables de faire impression sur son cœur. Mais il insiste particulierement à le prémunir contre les suggestions pernicieuses du libertinage & de la flatterie

flatterie ; il lui fait une vive peinture de ces lâches adulateurs, de ces Politiques impies ou de ces Ministres intéressez, qui pour faire leur cour, & pour couvrir leurs véxations & leurs désordres, mettent en mouvement tous les ressorts imaginables pour fasciner les yeux du Prince, & écarter de lui jusqu'à l'ombre de la verité. *Je prévois*, dit le zélé Gouverneur à son Auguste éleve, *je prévois que ce Recueil, que je vous presente m'attirera la haine d'un nombre infini de gens, parce qu'il choque les intérêts & les desseins de ceux qui n'ont ni la crainte de Dieu, ni le bien public, ni le service du Roi devant les yeux, mais seulement leur ambition, leur credit, leur interêt Tous les ennemis de l'ordre & de la solide piété se déclareront contre moi, parce qu'ils trouveront leur condamnation dans ces Maximes ; ils s'efforceront de décrier les preceptes que je vous donne ; ils en feront des railleries ; il les traiteront de ridicules, de*

chimériques & d'impossibles ; mais j'aurai pour moi toutes les personnes qui sont profession d'honneur & de vertu, qui seront charmées de voir inspirer aux Souverains des sentimens capables de les faire regner avec gloire, & de procurer la felicité publique.

Vous même, Monseigneur, continue-t'il, *par votre sage conduite vous ferez le principal éloge de ces instructions, & vous justifierez leur auteur. Tout vous invite à les pratiquer, votre naissance vous y porte ; les heureuses semences de vertu que la main de Dieu a répandues dans votre ame, vous y préparent dès votre enfance. Le Roi vous y excite par les grands exemples qu'il vous donne de toutes les vertus Royalles, par la peine qu'il prend de vous dresser lui-même des mémoires & des instructions pour vous faire marcher un jour sur ses traces glorieuses, & par les exhortations touchantes & solides, qu'il veut bien vous faire de tems en tems. Il n'est pas jusqu'à sa devise, qui ne vous apprenne les de-*

voirs d'un grand Roi ; il a choisi le Soleil pour lui servir de corps, parce que cet astre est le modele de la conduite de tous les Souverains. Ils doivent comme lui, estre actifs, vigilans, infatigables, libéraux, & bienfaisans ; comme lui produire par tout l'abondance, distribuer les richesses, faire naître les fruits, disperser la lumiere, apporter la sérénité, dissiper les nuages, appaiser les tempestes, & répandre par tout leurs clartés, & leurs influences favorables.

Les précautions que le Duc avoit prises pour mettre le Dauphin à l'épreuve de la séduction, au lieu d'arrêter les séducteurs, ne servirent qu'à aigrir davantage contre un homme qui sçavoit si bien les démasquer & les faire connoître ; ils n'avoient pas seulement à décrier la vertu pour justifier leurs vices, mais ils avoient encore à se venger d'un ennemi redoutable, qui ne cherchoit pas moins qu'à les perdre sans ressource, dans l'esprit de son éleve. Animez de cet

interêt personnel, ils couvrirent leur vengeance sous le voile specieux de zele & d'attachement pour le bien solide du Prince ; ils renouvellerent les anciennes plaintes, & criérent plus haut que jamais, que le *Gouverneur étoit un homme dur, & un maître impitoyable, qui sans égard pour la dignité & la délicatesse du Dauphin, l'élevoit comme un enfant destiné à gagner son pain à la sueur de son front : qu'il l'accabloit sous le poids du travail ; qu'il lui refusoit la plupart des divertissemens convenables à son âge & à son rang ; qu'il sembloit prendre à tâche d'en faire un pédant herissé de Grec & de Latin, & & que si on n'y prenoit garde, il rendroit l'heritier présomptif de la Couronne bien plus propre à régenter un classe, qu'à gouverner un grand Royaume.* Ces discours furent écoutez & applaudis par tout ce qu'il y avoit de gens intéressez à flatter le jeune Prince, dont on briguoit déja la faveur. Une troupe de jeunes gens de la premiere dis-

tinction, formoient la Cour ordinaire du Dauphin ; & comme le Duc de Montausier le quittoit encore moins aux heures qu'il passoit à se divertir avec ses jeunes courtisans, qu'aux heures consacrées à l'étude. Il eut plus d'une fois occasion de mettre un frein à la licence d'une jeunesse, qui cherchoit à se rendre agréable par toutes sortes de moyens. Quoique le Gouverneur eût pour eux tous les égards qui étoient dûs à leur naissance, & qu'il leur ménageât auprès du Dauphin toute la considération qu'ils méritoient par cet endroit, il ne laissa pas de faire des mécontens par la franchise avec laquelle il les reprenoit, lorsqu'ils venoient à s'échapper, & par les suites que leur faisoit craindre son attention à écarter du Prince, ceux dont il soupçonnoit la vertu.

De ces jeunes gens, les uns étoient encore dans cet âge où l'on est ennemi de toute correction, & haïs-

ſoient le Gouverneur précisément parce qu'il étoit Gouverneur ; les autres plus âgez, & de mœurs moins innocentes avoient peur que les effets ne ſuiviſſent les menaces d'un homme, dont ils connoiſſoient l'incorruptible fermeté, & qu'ils ne reçuſſent enfin l'affront de ſe voir bannis de la Cour ; les parens bien loin d'être charmez de la diſcipline exacte où l'on vouloit faire vivre leurs enfans, ſe firent les défenſeurs d'une folle jeuneſſe, & ſe plaignirent avec hauteur de ce qu'on ſembloit vouloir les éloigner du Prince, & établir la fortune des uns ſur les ruines des autres ; que ces diſtinctions étoient odieuſes, & qu'il n'appartenoit point au Duc de Montauſier de les faire. Des courtiſans corrompus, & des femmes coquettes, qui n'aſpiroient qu'au moment de donner au jeune Prince le goût de la volupté, ne pouvoient ſans murmurer ſe voir fermer tout accès auprès de ſa perſonne, & joigni-

rent leurs plaintes à celles des autres. Des gens même de probité, à demi persuadez par des discours dont ils ne soupçonnoient pas la malice. Les meilleurs amis du Duc, ses parens, jusqu'à la Comtesse de Crussol sa fille, effrayée de cette espece de soulevement général, crurent une partie de ce qu'on reprochoit au Duc; & lui conseillerent de donner quelque chose à la voix publique; de se relâcher un peu de sa vigilance, & & de ménager davantage la jeunesse qui approchoit de son éleve; que les mécontens le pourroient mettre mal dans l'esprit du Prince, & que c'étoit risquer à se perdre lui & sa famille.

La Reine, qui malgré sa piété & sa raison, écoutoit peut-être un peu trop la tendresse maternelle, fut allarmée de ce qu'on avoit soin de lui rapporter de la conduite du Gouverneur avec le Dauphin. L'étude, le travail, & la contrainte, quoique

moderée où l'on assujettissoit son fils, lui sembloient un fardeau intolérable, sous lequel elle trembloit qu'il ne succombât bien-tôt. Elle se plaignit plus amérement que personne, & secondée par les ennemis secrets du Gouverneur, elle vint à bout de communiquer au Roi ses allarmes.

Jusques-là M. de Montausier avoit méprisé les vains discours, que des gens oisifs ou jaloux, tenoient sur sa conduite ; mais quand il vit qu'on cherchoit à le rendre suspect à son Maître, il se crut obligé de la justifier dans l'esprit de Sa Majesté. Pour cela il résolut de répondre par ordre aux différens reproches qu'on lui faisoit, & de mettre ses raisons par écrit, afin que le Roy pût les lire à loisir, pour en mieux sentir la solidité. Cette espece d'apologie est remplie de réflexions si sages, le stile en est si noble, & l'arrangement si beau, que je croirois faire tort à la mémoire de M. le Duc de Montausier, &

au

au public, si je ne la mettois pas ici dans toute son étenduë.

AU ROY.

» Dans toute la France, & particulierement à la Cour, hommes » & femmes, sçavans & ignorans, » sages & insensez, parlent de l'éducation de Monseigneur le Dauphin. Je ne m'en étonne pas, Sire, » puisqu'on n'est que trop porté à » raisonner bien ou mal des choses » dont on n'a pas à rendre compte, » Il n'est pas surprenant que tout le » monde s'entretienne d'une chose » qui interesse tout le monde. Mais » ce que j'admire, c'est que les personnes, mêmes les plus sages, parlent sur cette matiere sans connoissance de cause, & condamnent les » parties sans les entendre. On ne » voudroit pas regler la plus petite » affaire, sans en avoir pris auparavant une exacte connoissance, &

« ſans aucun examen ; on s'érige en
» Juge, & on décide ſouverainement
» de la conduite qu'on doit tenir dans
» l'affaire la plus importante du
» Royaume.

» Mes cenſeurs condamnent preſ-
» que toutes les manieres dont on
» s'y prend pour élever M. le Dau-
» phin, & diſent avec confiance,
» comme s'ils y avoient bien penſé,
» ce qu'il faudroit faire au lieu de
» ce qu'on fait. Peuvent-ils donc
» croire ces gens ſi capables, que
» des perſonnes choiſies par le Prin-
» ce du monde le plus éclairé, &
» qui d'ailleurs ne ſont pas dépour-
» vûes tout-à-fait de lumieres & d'in-
» telligence, ne voyent pas avec
» toute leur application, ce que
» voyent avec tant de facilité, des
» gens qui ne ſont aucunement en-
« gagez dans l'affaire dont il s'agit,
» & qui n'y penſent que par hazard?
» Qu'ils ayent tant de bonne opi-
» nion qu'il leur plaira de leur ſuffi-

„ ſance, mais qu'ils ne croyent pas
„ ſi légérement, que les autres ſoient
„ aveugles. Ils devroient au moins
„ ſuſpendre leur jugement, & con-
„ ſulter ſur une matiere de cette na-
„ ture, ceux qui voyent les choſes
„ de plus près. Si l'on obſervoit cet-
„ te régle de la juſtice, on trouve-
„ roit que non ſeulement je vois ce
„ que voyent les autres, mais que je
„ vois encore beaucoup au-delà.
„ Ce qui ne vient point en moi d'u-
„ ne capacité ſupérieure, mais ſeule-
„ ment de ce que je penſe ſans ceſſe
„ aux devoirs de ma charge, & que
„ les autres n'y réfléchiſſent pas mê-
„ me quand ils en parlent. Le re-
„ proche le plus univerſel, eſt que
„ l'on fait trop étudier M. le Dau-
„ phin; que ſon occupation ordinai-
„ re, eſt une occupation inutile;
„ qu'il vaudroit mieux lui apprendre
„ à vivre; que la ſcience du monde
„ eſt la veritable ſcience de ceux qui
„ ſont nez pour commander; qu'en-

» fin il eſt néceſſaire qu'un Prince
» ſoit honnête homme, mais qu'il
» ne lui convient pas même d'être
» ſçavant. Ces raiſonnemens ſeroient
» juſtes, ſi nous négligions ce qui
» doit être notre but principal, &
» ce qui l'eſt en effet, pour ſonger
» uniquement à ce qu'il y a de moins
» eſſentiel.

» Mais ſi l'on étoit plus équitable
» & moins prévenu, on verroit que
» les enfans de quelque condition
» qu'ils ſoient, doivent être occu-
» pez, & qu'ils ne le ſçauroient être
» plus utilement qu'à l'étude ; que
» le ſort des Princes ſeroit bien mal-
» heureux, s'il falloit qu'ils ſe diſtin-
» guaſſent des particuliers par l'oiſi-
» veté & par l'ignorance ; que M.
» le Dauphin donnant quelques heu-
» res à ſes livres, & le reſte du tems
» à la Cour, il apprend également
» les ſciences par l'étude, & le mon-
» de par l'uſage, & qu'enfin rien ne
» peut tant l'aider à être honnête

» homme, que le soin que l'on prend
» pour l'empêcher d'être ignorant.
» Le peu de tems même que M.
» le Dauphin donne à l'étude, n'est
» pas tout employé comme on se
» l'imagine à lui faire apprendre le
» Latin, & à lui faire expliquer les
» anciens Auteurs: On cherche &
» l'on trouve dans ces momens con-
» sacrez à l'étude, l'occasion de l'in-
« struire de toutes les choses qui
» conviennent à sa naissance & à son
» âge, de ce qu'il doit à V. M. &
» à l'Etat, aux particuliers, à soi-
» même, & sur tout à Dieu. On
» essaye de lui inspirer à tout propos
» l'honnêteté, la probité, la pieté,
» l'amour des peuples, l'honneur
» le desir de la vraye gloire, & tou-
» tes les autres vertus nécessaires à
» un grand Prince, & dignes d'un
» fils de V. M. Quel autre moyen
» pourroit être plus propre pour lui
» former ainsi l'esprit & le cœur?
» Le divertissement est fait pour dé-

» laſſer l'eſprit, & non pour le per-
» fectionner. Les Dames en l'entre-
» tenant ne ſongeroient qu'à lui plai-
» re ; les courtiſans n'eſſayeroient
» qu'à le corrompre, en converſant
» avec lui, par des baſſes complaiſan-
» ces, & par des flatteries dange-
» reuſes. A quoi voudroit-on que
» M. le Dauphin employât le
» tems que nous lui faiſons donner
» à l'étude ? Seroit-ce aux affaires
» de l'Etat ? il n'eſt pas encore en
„ âge de s'y appliquer beaucoup. Se-
„ roit-ce à la lecture ? N'eſt-ce pas
„ étudier que de lire ? Seroit-ce aux
„ exercices du corps ? N'en fait-il
„ pas autant qu'il eſt néceſſaire ? Se-
„ roit-ce au jeu ? Oſeroit-on dire que
„ ce fût là la meilleure occupation ?
„ Le deſſein de V. M. eſt ſans dou-
„ te d'élever M. le Dauphin, de ſor-
„ te qu'il ſoit capable de régner ;
„ qu'il connoiſſe l'obligation où eſt
„ un Prince de s'appliquer au grand
„ art de gouverner les peuples, &

„ qu'il apprenne qu'il eſt né pour
„ l'action & pour le travail, & non
„ pour le plaiſir, l'oiſiveté & la moleſſe.
„ Pour parvenir à ce but, il faut
„ l'accoutumer de bonne heure aux
„ exercices de l'eſprit & du corps,
„ l'attacher fortement & aſſidûment
„ à l'étude, qui eſt la ſeule affaire
„ proportionnée à ſon âge, & ne lui
„ donner du tems pour ſe divertir,
„ qu'après qu'il s'eſt exactement ac-
„ quitté de ſes devoirs, & qu'autant
„ qu'il eſt néceſſaire pour délaſſer
„ l'eſprit, fortifier le corps, & entre-
„ tenir la ſanté.

„ On ne ſçauroit trop ſe repreſen-
„ ter combien les divertiſſemens diſſi-
„ pent l'eſprit des hommes les plus
„ raiſonnables & les plus appliquez,
„ à plus forte raiſon celui des enfans
„ que l'âge, le peu d'expérience, &
„ ſouvent leur propre naturel rendent
„ ennemis de toute ſorte d'applica-
„ tion. Ils ſe font une maniere de
„ vie voluptueuſe, qu'ils veulent

„ après continuer. A peine com-
„ mencent-ils une partie de plaisir
„ qu'ils en proposent un autre, leur
„ imagination est toujours remplie
„ de la vaine idée de quelque diver-
„ tissement, ou présent ou à venir.
„ C'est-là leur unique occupation,
„ dont ils se font une telle habitude,
„ que tout ce qui n'a pas ce goût,
„ leur devient amer & insupporta-
„ ble. Tous les momens qu'ils paf-
„ sent sans quelque amusement fri-
„ vole, leurs paroissent longs & en-
„ nuyeux. Rappellez les à des cho-
„ ses sérieuses, ils ne peuvent se ré-
„ soudre à y penser, ils tombent dans
„ l'abbattement & dans la langueur;
„ leur esprit s'égare de lui-même, &
„ se détourne tout d'un coup de ce
„ qui est utile, vers ce qui est agréa-
„ ble.

„ Rien ne renverse tant l'ordre de
„ la société, que lorsqu'un Prince
„ qui en est le chef, ne s'occupe
„ que du jeu & du divetissemen.

„ Il néglige ceux qui peuvent lui „ inſpirer la vertu, & n'aime que „ ceux qui peuvent lui procurer des „ plaiſirs, il ſe met au-deſſus des ré- „ gles & des bienſéances, il ne peut „ ſouffrir les compagnies ni les con- „ verſations les plus polies, & renon- „ ce à tous ces devoirs publics de „ civilité & d'honnêteté, qui obli- „ gent également tous les hommes „ de quelque qualité qu'ils puiſſent „ être.

„ Mais ce qu'il y a de plus conſi- „ dérable, c'eſt que lorſqu'on éleve „ les Princes avec trop d'indulgence, „ & dans des divertiſſemens perpé- „ tuels, la coutume forme en eux „ une dangereuſe habitude, qui de- „ vient enſuite une eſpece de néceſſité. „ Quand les devoirs importans arrivent „ avec l'âge; quand ils ſont preſſés par „ les affaires & par les beſoins de l'Etat „ ils n'ont plus la force de réſiſter au „ panchant qu'ils ont pour le repos; „ ils avoient crû qu'ils n'étoient nez

„ que pour le plaisir, & ils ont pei-
„ ne à se détromper ; de sorte que
„ souvent rebutez du travail, auquel
„ ils n'ont jamais été accoutumez,
„ ils sacrifient à leur nonchalance
„ leur interêt même, & leur gloire.
„ Contens dans leur honteuse oisive-
„ té, pourvû qu'on ne les fatigue
„ point du récit importun de ce qui
„ se passe dans l'Etat.

„ Je ne prétens pas cependant
„ exclure de l'éducation d'un enfant,
„ tous les divertissemens. Il est juste
„ qu'on ménage un peu ces jeunes
„ esprits ; il leur faut de l'occupation ;
„ mais ils ont besoin aussi de relâ-
„ che. Comme il y auroit de la mo-
„ lesse à les laisser endormir dans l'oi-
„ siveté, de même il y auroit de la
„ barbarie à les laisser accabler par le
„ poids d'un travail trop rude, ou
„ trop assidu.

„ On se trompe, si l'on croit qu'il
„ faille élever les enfans qui doivent
„ être un jour dans le grand monde,

„ comme s'ils étoient déja propres „ à y joüer leur rôle. C'est un abus „ de s'imaginer qu'il faille leur don- „ ner la liberté de tout dire & de „ tout faire comme à des personnes „ plus mûres ; & les mettre de tou- „ tes les parties ; comme si ce qui „ fait naître le goût du plaisir & du „ libertinage avoit besoin de s'ap- „ prendre.

„ Quand leur humeur & leur com- „ plexion les portent à la volupté, „ comme d'ordinaire elles ne les y „ portent que trop, ils n'ont besoin „ ni d'enseignemens ni de Maîtres. „ Ainsi il est nécessaire de les occu- „ per dans leur premiere jeunesse „ à des choses, ausquelles ils ne s'oc- „ cuperoient pas dans un âge plus „ avancé.

„ La principale est de leur appren- „ dre avec soin tout ce qui peut les „ rendre capable de s'instruire & „ de se servir de maîtres à eux-mê- „ mes, lorsqu'il ne leur conviendra

„ plus d'en avoir ; c'eſt de leur faire
„ aimer les Livres, & de les accou-
„ tumer à l'entretien de ces Docteurs
„ muets, dont les préceptes & les
„ conſeils ne ſont ſuſpects ni de com-
„ plaiſance ni d'interêt, qui blâment
„ ſans déguiſement tout ce qui eſt
„ blâmable, & qui loüent ſans fla-
„ terie tout ce qui eſt digne de loüan-
„ ge ; choſe infiniment avantageuſe
„ ſur tout aux Princes, à qui l'on
„ n'oſe preſque jamais dire la ve-
„ rité.

„ Pour détruire tout ce que je
„ viens d'avancer, on dira peut-être,
„ Sire, qu'il ne faut que comparer
„ la maniere dont vous avez été éle-
„ vé, avec celle dont vous régnez
„ Mais que V. M. ne prenne pas
„ exemple ſur elle-même. Si après
„ avoir été conduit avec trop d'in-
„ dulgence, & nourri au milieu des
„ plaiſirs & des jeux, vous vous êtes
„ néanmoins trouvé le plus grand,
„ le plus habile, & le plus vigilant

„ Roy du monde ; le Ciel ne fait pas
„ tous les jours des miracles.

„ C'en est un, Sire, que le mon-
„ de voit avec étonnement, que vous
„ vous soyez vous-même rendu ca-
„ pable de gouverner un grand Etat,
„ de commander de puissantes ar-
„ mées, de faire la félicité de vos
„ peuples, & d'abattre la fierté de
„ vos ennemis, avec le seul secours
„ de vos réflexions, & par la force
„ de votre excellent génie. Il est vrai
„ que V. M. n'a eu besoin ni de
„ maîtres, ni de directeurs, d'ins-
„ tructions, ni de préceptes, & que
„ Dieu lui a inspiré la science des
„ Rois, comme il inspira aux pre-
„ miers hommes les arts & les con-
„ noissances nécessaires au genre hu-
„ main. Mais, Sire, la capacité par-
„ faite ne descend pas toujours du
„ pere au fils, elle se donne aux uns
„ & se fait acheter aux autres ; & les
„ choses extraordinaires n'arrivent
„ pas ainsi coup sur coup.

„ La destinée de Monseigneur le
„ Dauphin n'est peut-être pas si heu-
„ reuse que la vôtre ; il doit peut-
„ être passer par le chemin des au-
„ tres hommes, acquérir par l'étude
„ ce que vous ne devez qu'à vos
„ propres lumieres, & se rendre grand
„ par le travail, au lieu que vous
„ l'êtes devenu sans peine par la seule
„ force de votre esprit.

„ Qu'on ne dise pas non plus que
„ Monseigneur le Dauphin n'est plus
„ en âge * d'être contraint, & qu'il
„ est tems de le laisser maître de ses
„ actions. C'est précisément en cet
„ âge où les passions sont fortes, &
„ la raison foible, où l'on veut ardem-
„ ment ce que l'on veut, & où l'on
„ ne veut ordinairement rien de bon ;
„ c'est alors qu'on a plus que jamais
„ besoin d'être gouverné, parce qu'on
„ se laisse indiscretement emporter

* Monseigneur le Dauphin avoit alors 13. ans.

„ au mal, si l'on n'en est empêché „ par quelqu'obstacle plus puissant „ que la raison.

„ Cet obstacle est la seule autorité „ des personnes vigilantes, fermes, „ résolues, & infléxibles, comme sont „ les peres sages & éclairés, ou ceux „ à qui ils ont remis le soin de l'édu„cation de leurs enfans. Plus ils ont „ d'élevation au-dessus du commun „ par la fortune ou par la naissance, „ & plus long-tems il est d'usage de „ les retenir sous la dépendance de „ leurs Gouverneurs; tout au plus „ on en change le nom, mais sans „ rien diminuer de leur autorité, afin „ qu'ils puissent toujours modérer „ avec discrétion la jeunesse de leurs „ éléves, & les garantir par leurs „ soins de tomber dans les précipi„ces, où la légéreté, l'inexpérience „ & la présomption, qui n'accom„pagnent que trop ordinairement „ cet âge, pourroit les entraîner.

„ Monseigneur le Dauphin a beau-

„ coup d'eſprit, M. de Condom qui
„ s'y connoît mieux que moi, en aſ-
„ ſurera V. M. Il dit ſouvent des cho-
„ ſes de bon ſens, & raille quelque-
„ fois agréablement; il n'a ni mali-
„ gnité, ni haine, ni deſir de ven-
„ geance. S'il donne quelque mar-
„ que de promptitude & de colere,
„ c'eſt ſans emportement & ſans ſui-
„ te. Quand il veut il entend, il
„ comprend, il retient avec une mer-
„ veilleuſe facilité, & c'eſt ce qui
„ nous conſole; mais il ne le veut
„ pas toujours, & c'eſt ce qui nous
„ afflige. Nous employons pour lui
„ inſpirer l'amour des choſes utiles
„ tous les reſſorts que nous jugeons
„ propres à produire un effet ſi dé-
„ ſirable; mais les diſtractions & les
„ langueurs d'eſprit rendent quelque-
„ fois nos efforts inutiles, & les em-
„ pêchent de faire ſur lui toute l'im-
„ preſſion que nous ſouhaiterions.

„ L'inapplication aux choſes ſérieu-
„ ſes, & l'attachement aux amuſe-
mens

„ mens frivoles, ſont donc les ſeuls
„ ennemis qui s'oppoſent à notre
„ zéle ; mais ſi ces ennemis ſont re-
„ doutables, je ne les tiens pas in-
„ vincibles, pourvû, qu'on les atta-
„ que comme il faut. Pour avancer
„ le progrès qu'on deſire en Monſei-
„ gneur le Dauphin, rien ne lui ſe-
„ roit plus utile que l'entretien de
„ perſonnes agréables, gayes & de
„ bonne humeur, & en même tems
„ ſenſées, raiſonnables, & vertueuſes.
„ Ce ſeroit à mon gré le plus sûr
„ moyen de lui former l'eſprit & le
„ jugement, de lui donner la con-
„ noiſſance néceſſaire des choſes du
„ monde, de lui inſpirer des ſenti-
„ mens dignes de ſa naiſſance, & du
„ rang qu'il doit tenir.

„ Par cette conduite on l'accou-
„ tumeroit inſenſiblement à ſe plai-
„ re dans la ſociété des honnêtes
„ gens, & l'on ne ſçauroit dire com-
„ bien dans une pareille école on
„ peut s'inſtuire en peu de tems. Ce

„ qui me paroît de difficile, c'est
„ de trouver des gens propres à ces
„ entretiens; mais enfin la chose n'est
„ pas impossible, & les personnes
„ mêmes qui composent la maison
„ de Monseigneur le Dauphin, se
„ ralliant auprès de lui dans ses heu-
„ res de relâche, pourroient suffire
„ à ce dessein.

„ Mais un moyen plus efficace
„ encore, ce seroit, Sire, que V.
„ M. voulût bien se résoudre à dé-
„ rober de tems en tems une demi-
„ heure à ses autres affaires, faire
„ venir M. le Dauphin dans son ca-
„ binet, avec M. de Condom, ou
„ avec moi, & se rabaisser un peu
„ à la capacité des enfans, pour l'en-
„ tretenir. Vous lui feriez compren-
„ dre, Sire, l'amitié & la tendresse
„ dont votre cœur est rempli pour
„ lui; l'intention que vous avez de
„ le rendre digne, par une bonne
„ éducation de l'honneur qu'il a d'ê-
„ tre votre fils: Que s'il ne répon-

„ doit pas aux ſoins de V. M.
„ & aux vœux de toute la France,
„ il s'expoſeroit à perdre vos bonnes
„ graces, & à devenir le plus mal-
„ heureux Prince du monde, au lieu
„ qu'il ſera infailliblement le plus
„ heureux, s'il prend avec ardeur
„ le deſſein de remplir les vûes de
„ V. M.

„ Vos remontrances & vos exhor-
„ tations, Sire, ſeront ſans doute
„ d'un grand poids, & nous ſerviront
„ pour lui mettre inceſſamment &
„ avec ſuccès, ſes devoirs devant les
„ yeux. C'eſt un ſecret dont nous
„ nous ſommes heureuſement ſervis,
„ toutes les fois qu'il a plû à V. M.
„ de nous en fournir l'occaſion; mais
„ comme ç'a été rarement, les ſui-
„ tes n'en ont pas été longues.

„ Si Dieu bénit ce moyen, & que
„ Monſeigneur le Dauphin en profi-
„ te, comme j'ai tout lieu de l'eſpérer,
„ V. M. pourroit lui communiquer
„ quelque affaire de moindre impor-

„ tance, lui faire connoître au com-
„ mencement ce qu'il y a à faire ou
„ à dire la-deſſus, lui demander mê-
„ me ſon avis, le corriger doucement
„ s'il n'étoit pas bon, & le louer s'il
„ étoit raiſonnable. De mon côté
„ j'eſſairois en particulier de lui dé-
„ velopper plus en détail les raiſons
„ de V. M. Si cela vous donne d'a-
„ bord quelque peine, Sire, j'oſe
„ vous promettre, que vous en re-
„ cevrez à la fin une joie inconceva-
„ ble, & que vous en recueillerez
„ des fruits ſi doux & ſi abondans
„ qu'ils ſeront infiniment au-deſſus
„ du travail que V. M. y aura em-
„ ployé.

„ Pour mettre la derniere main
„ à cet important ouvrage, je vous
„ conjure au nom de Dieu, Sire,
„ & vous demande avec reſpect de la
„ part de Monſeigneur le Dauphin,
„ que vous ayez la bonté de conti-
„ nuer les excellens mémoires que la
„ paſſion ardente que vous avez de

„ fe rendre digne de V. M. vous
„ a fait commencer pour fon inftruc-
„ tion. Si durant cette guerre que
„ vous feul foutenez contre tant de na-
„ tions réünies; vos occupations auffi 1674.
„ cotinuelles que glorieufes, ne vous L'Empire, l'Efpagne & la Hollande.
„ le permettent pas ; nous efpérons
„ que la paix, quand vous l'aurez
„ rendue à l'Europe par l'humiliation
„ de ceux qui l'ont troublée, vous
„ en donnera le loifir.

„ Souffrez, Sire, qu'emporté par
„ l'ardeur de mon zéle pour le fer-
„ vice de Monfeigneur, & pour ce-
„ lui de V. M. j'ofe vous remettre
„ fes interêts & ceux de la France
„ entiere devant les yeux, pour vous
„ engager à achever un travail, qui
„ fans doute n'aura rien de pareil
„ pour la beauté & la folidité ; &
„ à communiquer dès à préfent ce
„ qui en eft déja fait à celui pour qui
„ feul votre tendreffe vous a porté à
„ le faire. Je puis vous affurer que
„ rien n'eft fi capable de profiter à

„ Monſeigneur, il puiſera dans cet-
„ te excellente ſource tous les prin-
» cipes d'un ſage & glorieux gouver-
» nement, & il ſe ſentira preſſé du
» noble deſir de marcher ſur les tra-
» ces d'un Héros, dans qui le Ciel
» a pris plaiſir de raſſembler toutes
» les vertus royalles, pour en faire
» l'objet de l'admiration de tout l'u-
» nivers.

» J'ai reconnu, Sire, que rien ne
» fait tant d'impreſſion ſur Monſei-
» gneur le Dauphin, que ce qui
» vient de vous, ſoit vos paroles, ſoit
» vos lettres, ſoit vos exemples. La
» lecture ſouvent réïterée de vos inſ-
» tructions, les graveroit bien avant
» dans ſon ame, & me donneroit
» lieu de lui remontrer avec plus d'eſ-
» pérance de le rendre attentif &
» docile, tout ce que V. M. veut
» qu'il faſſe, & ce qu'elle veut qu'il
» évite.

» Voilà, Sire, les réflexions que
» mon application à remplir exacte-

» ment les devoirs du plus important
» emploi de l'état, dont vous avez
» bien voulu m'honorer, m'a fait
» faire sur l'éducation & sur la per-
» sonne de Monseigneur le Dauphin.
» Mon zéle pour votre service, &
» la crainte que la calomnie n'eût
» surpris l'équité de V. M. & ne fût
» venue à bout de lui rendre ma con-
» duite suspecte, m'a porté à les lui
» communiquer, persuadé qu'auprès
» d'un Prince si éclairé, elles servi-
» roient également à me justifier sur
» le passé, & à m'assurer l'approba-
» tion de V. M. pour l'avenir. Si j'ai
» été par malheur téméraire ou in-
» discret en quelque chose, mon ar-
» dente passion pour votre gloire,
» & pour l'utilité de Monseigneur
» le Dauphin, me fera pardonner
» ma faute par un aussi bon Maître
» que vous; & si la longueur de mon
» discours vous a ennuyé, j'espere
» que l'importance de la matiere me
» servira d'excuse. Je me flatte mê-

» me que V. M. ne trouvera pas
» mauvais que je rapproche ici en
» peu de mots, ce que j'ai eu l'hon-
» neur de lui réprésenter plus au
» long.

» Il y a quatre choses à faire pour
» produire dans Monseigneur le Dau-
» phin tout l'effet que V. M. doit
» attendre de son éducation. La pre-
» miere est de ne le point abandon-
» ner à l'oisiveté & aux plaisirs, qui
» ne manqueroient pas d'amolir son
» cœur & , d'énerver son courage.
» La seconde est de lui faire conti-
» nuer ses études, qui sont si avan-
» cées, & qui ne lui serviront de rien
» s'il ne les acheve. La troisiéme est
» de l'obliger à s'entretenir ordinai-
» rement avec des gens d'esprit, &
» de vertu, qui puissent par des con-
» versationsagréables & utiles, l'in-
« struire en le divertissant, & pres-
» que sans qu'il s'en apperçoive. Et
» la quatriéme, qui seroit sans doute
» plus efficace que les trois autres en-
semble

» semble, est que V. M. lui fasse
» l'honneur de l'entretenir elle-mê-
» me avec familiarité, & de lui re-
» montrer avec douceur ses devoirs
» & ses défauts.

» Rien n'a tant de pouvoir sur
» l'esprit d'un fils bien né, que les
» avis d'un pere sage, habile, & ver-
» tueux. La premiere de ces condi-
» tions se trouvant en Monseigneur
» le Dauphin, & toutes les autres en
» vous, Sire, la peine que vous au-
» riez prise seroit suivie de l'heureux
» succès que toute la France souhaite
» avec Votre Majesté.

Ce mémoire eut tout le succès que M. le Duc de Montausier en pouvoit attendre. Le Roi le lut avec attention, & frappé de sa solidité, il rendit une pleine justice au Gouverneur. Il fallut céder aux lumieres du Prince le plus éclairé & le plus équitable qui fut jamais. La Reine se rassura, & l'envie se vit condamnée au silence. Depuis ce tems, le Duc rem-

plit ſans contradiction, au moins déclarée, les devoirs de ſa charge, & ſûr de l'approbation de leurs Majeſtez, il ne ſe relâcha en rien ſur ce qu'il croyoit avec raiſon être néceſſaire pour la perfection de ſon éléve. Il redoubla même ſon exactitude & ſa vigilance; & ſans ſe laiſſer émouvoir par les mauvais offices qu'on pouvoit lui rendre ſourdement auprès du jeune Prince, il demeura inébranlable dans ſon devôir, ne ſe laſſa jamais d'écarter du Dauphin tout ce qui pouvoit le corrompre, & ne regarda dans ſa conduite, que l'interêt de Dieu, la gloire du Roi, l'utilité de ſon diſciple, & l'avantage du Royaume.

Il faut avoüer au reſte que les mauvais conſeils avoient peu de pouvoir ſur l'eſprit de Monſeigneur. Naturellement ennemi du vice, ce jeune Prince n'avoit nulle peine à s'en défendre, & ſi quelquefois la légéreté de l'âge lui donnoit moins de goût

pour les vérités folides, ou les exercices férieux, il fçavoit déja par raifon vaincre fes répugnances, & s'acquitter fans effort de tout ce qu'on exigeoit de lui. L'eftime dont le Roi honoroit le Duc de Montaufier, le lui rendoit refpectable ; à mefure qu'il avançoit en âge il l'eftimoit lui-même de plus en plus, il écoutoit fes avis & les fuivoit avec une docilité qui avoit quelque chofe de bien confolant pour le Gouverneur. Il ne faifoit rien fans le confulter, & il ne craignoit rien tant que de s'attirer des reproches de fa part, parce qu'il fçavoit qu'il ne blâmoit jamais que ce qui méritoit d'être blâmé. Par le même principe il étoit extrêmement fenfible à fes loüanges, & le moindre figne de fon approbation le flattoit plus, que les applaudiffemens fouvent peu fincéres des perfonnes qui formoient fa Cour.

M. de Montaufier profita admirablement des heureufes difpofitions de

ſon auguſte éléve, & de la tranquillité que le Roi lui avoit procurée dans l'exercice de ſon emploi. On voyoit le Prince ſe perfectionner ſenſiblement, & juſtifier la méthode de ſon Gouverneur par les heureux effets qu'elle produiſoit en lui.

Enfin le Roi voyant le Prince ſon
1680. fils parvenu au point qu'il avoit deſiré, & dans un âge convenable pour contracter une alliance, jetta les yeux ſur les Princeſſes de l'Europe, qui n'avoient point encore d'établiſſement, & qui toutes aſpiroient en ſecret à l'honneur d'être choiſies. Marie-Anne-Chriſtine-Victoire Princeſſe de Baviere, l'emporta ſur ſes rivales; la grandeur de ſa naiſſance, ſon âge proportionné à celui du Dauphin, ſa beauté jointe à toutes les vertus & à tous les talens qui peuvent faire l'ornement de ſon ſexe, firent pancher la balance en ſa faveur. Dès que les articles du mariage furent arrêtés, le Duc de Montauſier

cessa d'avoir le titre de Gouverneur; mais il ne perdit rien pour cela de son autorité sur Monseigneur, auprès duquel le Roi voulut qu'il restât encore quelque tems avec les droits de Gouverneur, dont il convenoit de supprimer seulement le nom. Ce changement ne laissa pas de lui procurer plus de liberté qu'auparavant; quoiqu'il fût très-assidu auprès du Dauphin, avec six autres Seigneurs qu'il avoit conseillé au Roi d'attacher au jeune Prince par des bienfaits considérables; son assiduité cependant ne l'empêchoit plus de revoir les livres & les sçavans, qui faisoient sa passion chérie, & qu'il avoit été pendant long-tems forcé de négliger.

Ce fut vers ce tems-là qu'il fit connoissance avec le fameux M. Despréaux. La maniere dont la chose se passa, fera également connoître & sa probité & son bon cœur. Le Duc avoit pris cet célébre Poëte en aversion, à cause du mépris qu'il pa-

roît faire dans ses satyres des vers de Chappelain, dont M. de Montausier étoit le protecteur déclaré, depuis l'étroite amitié qu'il avoit contractée avec lui dès sa premiere jeunesse à l'hôtel de Ramboüillet. En toute occasion il faisoit éclater ses sentimens sur un homme qu'il regardoit comme coupable de calomnie à l'égard de son ami, & ayant sçû que le Roi avoit donné une pension à M. Despréaux, il ne put s'empêcher d'en parler d'une maniére un peu dure.

Le Poëte n'ignoroit pas les sentimens du Duc à son égard, & il en étoit désolé. Pour gagner un homme dont l'estime & le suffrage étoient d'un si grand poids, il témoigna dans son Epître à M. Racine la peine qu'il ressentoit de n'avoir pû jusques-là les mériter, par ces deux beaux vers, où après avoir cité plusieurs Seigneurs de la Cour, dont sa Muse préféroit l'approbation aux applaudissemens du vulgaire, il s'écrie :

Et plût au Ciel encor pour couronner l'ouvrage, Ep. VII. à M. Racine.

Que MONTAUSIER *daignât y joindre son suffrage!*

Un trait si obligeant fit sur le cœur de M. de Montausier tout l'effet que M. Despréaux s'en étoit promis ; le Duc commença dès-lors à revenir de ses anciennes préventions, & peu de tems après le sieur de Puimorin frere de l'Auteur des Satyres, homme fort connu & fort aimé à la Cour, étant venu à mourir, le Duc rencontra M. Despréaux dans la Gallerie de Versailles, & lui marqua en passant le regret qu'il avoit de la mort de son frere. *Je sçais*, lui répondit M. Despreaux, *que mon frere faisoit grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré ; mais il en faisoit encore plus de votre vertu ; & il m'a toujours dit que les graces dont le Roi m'a comblé, & les bons traitemens que je reçois ici, ne peuvent reparer le malheur que j'ai eû de ne pou-*

voir mériter jusqu'à présent les bonnes graces du plus vertueux, & du plus respectable Seigneur qui soit à la Cour. Oublions le passé, lui répartit M. de Montausier, en l'embrassant, *je veux être de vos amis comme je l'étois de votre frere, & pour commencer connoissance, venez, je vous en prie, dîner aujourd'hui avec moi.* M. Despréaux depuis ce moment trouva toujours dans le Duc un ami généreux, qui lui demeura fidellement attaché jusqu'au dernier jour de sa vie, & qui fut constamment l'admirateur sincére, ainsi que le sévére Censeur des nouveaux Ouvrages que cet illustre Poëte donna depuis au Public.

1681. Le Roi toujours attentif à marquer aux personnes qu'il estimoit, toute la considération dont il les jugeoit dignes, fit entrer le Duc de Montausier dans le sécret d'une expédition qu'il méditoit, & qui eut tout le succès que la prudence consommée de ce grand Monarque lui en avoit fait

attendre. Il s'agissoit de se rendre maître de Strasbourg. Cette importante place avoit été cédée à Sa Majesté par les traitez de Munster & de Nimégue ; mais les Puissances interéssées sembloient avec le tems avoir oublié leurs promesses, & avoir pris le parti de ne les pas tenir. Le Roi averti de ces dispositions, forma le dessein de s'emparer d'un bien qui lui appartenoit : il fit avancer des troupes de ce côté-là, & résolut d'aller en personne soumettre cette Ville par la force, si elle refusoit de céder à la justice de ses droits. Il fit tous les préparatifs nécessaires pour un voyage de cette nature, & comme il avoit eû soin de cacher sa résolution, Sa Majesté partit subitement 30
pour l'Alsace, au lieu d'aller de Fon- Sept.
tainebleau à Chambord, où sur les bruits publics, on ne doutoit point que la Cour n'allât passer l'automne. Le Roi voulut que la Reine fût du voyage avec M. le Dauphin & Madame

la Dauphine, Monſieur & Madame, le Prince & la Princeſſe de Conti, le Prince de la Roche-ſur-Yon, & un grand nombre de Seigneurs des plus diſtinguez. M. de Montauſier y fut invité avec une diſtinction particuliere ; le Roi le préſenta à Monſeigneur, & lui dit en termes très-honorables pour le Duc, qu'il ſouhaitoit qu'il prît M. de Montauſier dans ſa caléche, *perſuadé qu'il ne lui ſeroit pas moins utile en cette occaſion, qu'il l'avoit été par le paſſé.* Monſeigneur, autant par inclination que par déférence aux déſirs du Roi ſon Pere, conſentit de bon cœur à ce qu'on demandoit de lui, & fit le voyage tête à tête avec ſon ancien Gouverneur.

Le Duc mit à profit une occaſion ſi favorable, & ſe ſervit de tout le loiſir & de toutes les occaſions que lui procura ce voyage, qui fut environ de deux mois, pour renouveller les ſages inſtructions qu'il avoit autrefois

données au jeune Prince. Monseigneur les goûta d'autant mieux alors, que ce n'étoient plus les préceptes d'un maître ; mais les conseils d'un ami & d'un sujet fidele. Le Roi suivi de son Auguste famille visita toutes les Places de l'Alsace, & se rendit enfin dans la Capitale. A la vûë des Troupes de France qui s'étoient saisies de la tête du pont, elle avoit traité avec le Marquis de Louvois & le Baron de Monclar, pour rendre à Sa Majesté l'obéissance qui lui étoit dûë.

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter avec quelle magnificence & quels témoignages d'allégresse les habitans de Strasbourg reçurent en qualité de Souverain, le plus glorieux & le plus aimable de tous les Rois. Il me suffira d'en observer une circonstance qui frappa singuliérement le Duc de Montausier, & qui peut-être ne sera pas moins goûtée par ceux qui liront cet Ouvrage. Quand leurs Majestez allerent dans la célébre Eglise de Stras-

bourg pour y assister au *Te Deum*, le Prince de Furstemberg Evêque du lieu, les reçût à la porte, revêtu de ses habits Pontificaux, & dans une harangue Françoise il dit au Roi entre autres choses : *Que se voyant rétabli par Sa Majesté en possession de cet Auguste Temple, dont les fureurs de l'hérésie l'avoient tenu si long tems exilé, il pouvoit dire à Sa Majesté, à l'exemple de Siméon, qu'il attendroit désormais la fin de ses jours sans inquiétude ; & qu'il quitteroit ce monde avec beaucoup de consolation, lorsqu'il plairoit à Dieu de l'appeller à lui.* Il fit remarquer au Roi *que cette Illustre Eglise devoit son établissement à ses Augustes Prédecesseurs les Rois Clovis & Dagobert ; que l'un avoit posé la premiere pierre de ce somptueux Edifice, & que l'autre l'avoit fait ériger en Evêché en la dotant de plusieurs terres & d'amples revenus ; mais que Sa Majesté, par ce qu'elle venoit de faire pour elle, s'en rendoit comme le nouveau Fondateur d'une maniere infiniment plus glo-*

rieuse. Le Prélat ajoûta en finissant, *qu'il souhaiteroit avoir assez d'éloquence pour exprimer à Sa Majesté la joye que lui & son Chapitre ressentoient, en voyant ce que cette action vraiment digne d'un Roi très-Chrétien avoit d'avantageux pour la gloire de Dieu, & pour celle de Sa Majesté même ; mais que manquant de termes & de facilité à s'expliquer en François, il étoit contraint de resserer dans son cœur & dans ceux de ses Chanoines les sentimens de respect, de reconnoissance, de tendresse, & de vénération dont ils etoient pénétrez pour sa personne sacrée, & de l'assurer simplement qu'ils ne cesseroient jamais en serviteurs & sujets fideles, de pousser leurs vœux au Ciel, dans ce Temple où Sa Majesté venoit de rétablir le veritable culte, afin qu'il plût au Tout-puissant la combler de ses benedictions, Elle & toute la Famille Royale.*

La réduction de Strasbourg.

La noble simplicité de ce discours, les circonstances où il se disoit, l'âge, la qualité, & le caractére de celui qui

le prononçoit, firent ſur le Roi & ſur toute la Cour une vive impreſſion; mais M. de Montauſier en fut attendri juſqu'aux larmes, & en conſerva toujours le ſouvenir.

1681. Le Roi toujours ſuivi de ſa Cour, quitta Straſbourg fort ſatisfait de la diſpoſition où il avoit vû les habitans à ſon égard, & y ayant laiſſé cinq à ſix mille hommes pour y bâtir une Citadelle; Sa Majeſté reprit la route de France. Elle parcourut & viſita toutes les Places fortifiées de la Lorraine & de la Frontiére de Champagne, & revint heureuſement à Saint Germain.

16 Nov. M. de Montauſier eut tout lieu lui-même d'être content de ce voyage; outre qu'il avoit été reçû avec des témoignages extraordinaires de joye par les peuples d'une Province dont il avoit fait autrefois les délices; il avoit encore eu le plaiſir flatteur de voir ces mêmes peuples charmez de l'affabilité & des manieres populaires

de M. le Dauphin, bénir le Gouverneur, qui par ses soins l'avoit rendu si digne d'un grand Roi dont il tenoit la vie, & de la Couronne qu'il devoit porter un jour. Le Duc ne goûtoit ces loüanges qu'autant qu'elles étoient d'heureux présages de la félicité publique, dont son Auguste Eleve pourroit être l'Auteur. Le bien de l'Etat & la gloire de son Maître étoient les seuls objets de ses désirs; il attendoit avec impatience le moment qui couronneroit ses vœux en donnant à Monseigneur un fils héritier des vertus d'un Pere & d'une Mere, qui étoient eux-mêmes l'amour & l'espérance de tout le Royaume.

Dieu ne tarda pas à l'exaucer, 1682.
Madame la Dauphine après deux 16
ans de mariage mit au monde le d'Août.
Prince destiné à faire revivre les siecles heureux, & qui par l'ardeur de son courage, & les lumiéres de son esprit réunissoit dans sa personne ce

rare aſſemblage de talens, qui fait encore admirer le premier & le plus grand des Céſars. Il avoit été donné à la France pour faire ſon bonheur, pour être le Pere du peuple, & le défenſeur des Autels.

Mais nos iniquitez nous rendirent indignes d'un bien ſi précieux, & le Ciel qui nous l'avoit accordé dans ſa miſéricorde, l'enleva dans ſa juſte colére. Son couroux s'eſt calmé cependant, & la Providence touchée de nos douleurs à ſçû réparer nos pertes, en nous faiſant retrouver dans l'Auguſte rejetton d'une tige preſqu'éteinte, toutes les vertus que nous avons ſi long-tems regrettées dans l'admirable Prince qui lui donna le jour.

Le Roi regnant

Il ſemble que les peuples prévoyoient ce que devoit être le Duc de Bourgogne; ſa naiſſance fut marquée par les tranſports de la plus vive allégreſſe; & le Duc de Montauſier comme s'il n'eût eu plus rien à déſirer

après

après avoir été témoins des premiéres bénédictions que le Ciel commençoit à répandre sur son Eleve, songea dès ce jour à se retirer de la Cour, pour ne plus s'occuper que de l'autre vie, à laquelle il se sentoit appeller. Il ressentoit déja les attaques d'un asthme qui lui fit souffrir de longues & ennuyeuses douleurs ; il supporta ses infirmitez avec une constance égale à celle qu'il avoit fait paroître dans les maux dont il avoit été déja affligé. Celui-ci quoi que la cause en fût toujours présente, lui laissoit quelquefois des intervalles moins douloureux, qu'il employoit partie à la lecture & à l'entretien des Sçavants, partie à la Priére & à la méditation des véritez éternelles. Si quelque chose avoit pû le rendre moins sensible au triste état où il se voyoit réduit, ç'auroient été les premiers succès, & les éclatantes victoires de M. le Dauphin. Il étoit charmé lorsqu'on lui racontoit les actions de valeur de

Prise de Philisbourg le 1. Nov.

ce jeune Héros ; mais son cœur pénétré de la joye la plus pure, lui faisoit verser des larmes, lorsqu'on lui disoit que le Prince, digne Fils de Louis le Grand, & digne Eleve de son sage & vertueux Gouverneur, se faisoit encore plus aimer que craindre, & n'étoit pas moins chéri des peuples par sa bonté, que redoutable aux ennemis de l'état par son courage.

Il trouvoit encore un grand adoucissement à ses maux dans les tendres entretiens qu'il avoit avec sa fille qui fut constamment auprès de lui, comme elle avoit été auprès de la Duchesse sa mere pendant le cours de sa maladie. Cette pieuse Dame faisoit approcher souvent du lit du malade le jeune Comte de Crussol son fils, pour recevoir les instructions salutaires, & la bénédiction de cet Isaac mourant ; & l'on ne sçauroit dire avec quelle tendresse, & en même tems avec quelle force le Duc faisoit pas-

M. Le Duc d'Uzès.

fer dans le cœur de fon petit fils les grands fentimens de piété, d'honneur & de probité, dont il étoit rempli lui-même. Le jeune Comte les recevoit avec une docilité pleine de refpect, & les confervoit profondément gravez dans fon ame, réfolu d'en faire l'unique regle de fa conduite.

Cependant l'heure fatale du Duc de Montaufier approchoit; les atteintes de fon mal devenoient plus violentes, & l'on commençoit à défefpérer de fa vie. Le danger prochain où il fe trouvoit, allarma tout le monde, lui-feul l'envifagea d'un œil intrépide. La Providence avoit conduit à Paris le célébre M. Flechier, Evêque de Nimes; ce Prélat qui étoit attaché au Duc par la plus folide amitié, & qui ne fongeoit alors qu'à en reſerrer les nœuds, fut fenfiblement touché de les voir prêts à fe rompre pour toujours: il demeura auprès de fon ami, & lui rendit tous les

devoirs que pouvoit demander une amitié vraiment chrétienne, jusqu'au moment qu'il eut la triste consolation de recevoir ses derniers soupirs. En effet, si les amis & les parens de M. de Montausier avoient lieu de s'affliger de le voir mourir, il étoit bien consolant pour eux de le voir mourir en Chrétien, & en prédestiné. Sa piété & sa foi se renouvellérent aux approches de la mort; il n'eut pas besoin qu'on l'avertît de se préparer pour ce terrible passage; sa religion l'en avertissoit assez: il fit une humble confession de ses fautes, & reçut le saint Viatique & l'Extrême-onction avec les sentimens les plus vifs de douleur, d'amour & de reconnoissance; son esprit toujours présent, & sa langue toujours libre, lui permirent d'exprimer jusqu'à la fin tout ce qu'il sentoit dans ces instans; quelquefois jettant un régard sur ses honneurs, ses titres, & ses prospéritez temporelles, il s'écrioit en soupirant,

Seroit-il possible, mon Dieu, que ce fût là ma recompense ! Puis comptant les nombreuses années d'une vie, dont il se reprochoit de n'avoir pas fait un assez bon usage : *Quatre-vingt ans*, disoit-il, *quatre-vingt ans, Seigneur, passez à vous offenser.* Alors une sainte frayeur des jugemens divins le saisissoit ; mais la confiance chrétienne venant au sécours : *J'approche*, ajoûtoit-il, *du trône de votre grace ; je vous améne un pecheur qui ne mérite point de pardon ; mais vous m'ordonnez de le demander ; la misericorde en vous est au-dessus de la justice ; le Sang de votre Fils adorable, ô mon Dieu, n'a t-il pas esté répandu pour moi ; & n'est-il pas le Sang de l'Agneau qui efface les pechez du monde ?* Ce fut dans ces pieuses ardeurs d'une foi comparable à celle des Patriarches, que ce nouveau David après avoir marché devant le Seigneur dans la vérité, dans la justice & dans la droiture de cœur, éprouva les plus salutaires effets de la divine

Sicut ambulavit in conspectu tuo, in veritate & justitiâ & recto,

corde tecum, custodisti ei misericordiam grandem. 3. Reg. c. 3.

misericorde, & mourut en saint le dix-septiéme jour de May de l'année 1690. âgé de quatre-vingt ans moins cinq mois, étant né le sixiéme d'Octobre 1610. il fut enterré auprès de son illustre épouse dans une Chapelle des Carmelites du Faubourg S. Jacques à Paris. Jamais homme ne fut honoré de regrets plus sincéres & plus glorieux que M. le Duc de Montausieur. Le Roi, Monseigneur le Dauphin, les Grands de la Cour, & les Seigneurs de sa Maison, les Sçavants de France, & ceux des Païs étrangers, pleurerent sa mort comme celle ou d'un fidele ami, ou d'un pere tendre, ou d'un généreux Protecteur.

On prévint le tems destiné à offrir pour le repos de son ame un sacrifice solemnel, & à faire son éloge funébre ; on l'estima plus que jamais au moment même qu'on le perdoit pour toujours ; l'idée de ses vertus se retraça plus vivement dans les esprits, & toutes les voix se réünirent pour

combler de loüanges un homme, qui malgré l'éclat de son mérite, n'avoit pas laissé d'être exposé quelquefois aux traits d'une maligne censure.

On rappelloit avec admiration ces rares qualitez qui l'avoient rendu respectable pendant sa vie, & qui assuroient son bonheur après sa mort; cet amour pour la vérité qu'il avoit toujours défenduë aux risques mêmes de ses plus chers intérêts; cette droiture & cette probité infléxible qui avoit toujours fait l'unique regle de ses démarches; cette piété solide, & digne des premiers tems, qui avoit fait de lui un Chrétien de bonne foi, sans superstition & sans hypocrisie; cette charité généreuse qui l'avoit fait regarder comme l'azile des malheureux & le pere des pauvres, ces lumiéres, cette capacité, & ce goût pour les sciences qui avoient tant contribué à faire fleurir les beaux Arts, & à faire donner au mérite l'estime & les récompenses qui lui étoient

dûës; cette fidélité pour son Prince à l'épreuve des plus délicates tentations, & qu'il avoit tant de fois scellées de son sang; enfin cette valeur vraiment héroïque, signalée par tant d'actions éclatantes, si hautement réconnuë, & si glorieusement récompensée par un Roi qui étoit lui-même le Héros de son siécle.

Telle fut la justice que toute la France, & j'ose le dire, que toute l'Europe rendit à M. de Montausier, dès que la mort lui eut fermé les yeux. Par tout on regretta sans feinte & sans flatterie un Seigneur *vaillant dans la guerre, sçavant dans la paix, respecté parce qu'il étoit juste, aimé parce qu'il étoit bien-faisant, & quelquefois craint parce qu'il étoit sincere & irréprochable.*

Oraison funebre de M. de Montausier par M. Flechier.

La suite de la narration ne m'ayant pas permis de rapporter certains traits de M. le Duc de Montausier, qui sont cependant fort propres à le faire mieux connoître; je crois qu'on me sçaura

sçaura gré de les ramasser ici.

Un jour que le Curé de Rambouillet, homme simple & sans façon, lui disoit en dînant avec lui des véritez assez désagréables ; un de ses Valets de Chambre lui témoigna qu'il s'étonnoit de ce qu'un homme de son rang souffroit qu'on lui parlât avec tant de hardiesse ; *Pourquoi ne le trouvrais-je pas bon ?* répondit le Duc ; *on a droit d'être hardi, quand on dit la verité.*

Il dit à-peu-près la même chose, lorsqu'on lui fit entendre que *Moliere* l'avoit pris pour modéle en faisant la fameuse Comédie du *Misantrope :* on cherchoit à l'irriter contre l'Auteur de cette piéce, mais il répondit toujours : *je n'ai garde de vouloir du mal à Moliere, il faut que l'Original soit bon, puisque la copie est si belle.*

Le seul reproche que j'aye à lui faire, c'est qu'il n'a pas imité parfaitement son modele, je voudrois bien être comme son Misantrope ; c'est un honnête homme.

Il diſoit en parlant des ambitieux : *Ce ſont ou de glorieux, qui ſe démentent en faiſant des baſſeſſes, ou des mercenaires qui veulent être payez.*

A la guerre il réprima toujours avec ſévérité l'ardeur du ſoldat pour le pillage ; il avoit des égards pour les ennemis ; & diſoit ordinairement en ces ſortes d'occaſions, *Faiſons-leur craindre notre valeur, & non pas notre cupidité.*

Il avoit le cœur ſi bon & ſi tendre, malgré tout ce qu'on pouvoit dire de ſa dureté, que jamais il n'a pû ſe trouver à un Conſeil de guerre, ni donner ſa voix pour condamner à mort.

Quelques perſonnes lui faiſant regretter de n'avoir point de fils qui pût faire revivre ſon nom, il leur diſoit : *Je ne comprens pas la maniére de penſer de la plûpart des peres & de meres ſur cet article. En meurt-on moins, & en eſt-on moins mort, pour ne laiſſer que des filles après ſoi ?*

Sa piété étoit vive & ardente, & il étoit si pénétré de respect lorsqu'il assistoit aux saints Mystéres, que dès qu'il voyoit quelqu'un ou causer, ou se tenir dans une posture peu respectueuse, il élevoit la voix, & l'avertissoit de son devoir.

Il n'a point attendu pour se donner à Dieu, que la vieillesse l'eût rendu moins propre pour le monde. Dans l'état le plus florissant de sa fortune, il menoit une vie vraiment chrétienne; il avoit en Dieu une confiance parfaite, & il est aisé de s'en convaincre par les priéres touchantes qu'il lui faisoit tous les jours pour lui & pour toute sa famille, & que j'ai sous les yeux, écrites de sa propre main.

Il aimoit extrêmement les Livres; c'étoit sa plus forte passion; mais il semble qu'il n'en a jamais aimé aucun plus que celui des Evangiles; il l'avoit lû cent treize fois; pendant sa derniere maladie, il l'eut toujours entre

les mains, il le baiſoit ſouvent, auſſi-bien que l'image de JESUS-CHRIST crucifié; & l'on peut dire que cet homme ſi vrai, & ſi droit, expira dans le ſein de la vérité.

FIN.



LA GUIRLANDE DE JULIE,

POUR

MADEMOISELLE

DE RAMBOUILLET,

JULIE-LUCINE D'ANGENNES,

Depuis Ducheſſe de Montauſier, premiere Dame d'honneur de la Reine Marie-Thereſe d'Autriche, & Gouvernante des Enfans de France.



M. DCC. XXIX.

AVERTISSEMENT.

LOrſque Monſieur le Duc de Montauſier recherchoit en mariage Mademoiſelle de Ramboüillet, il forma le deſſein en l'année 1640. de lui préſenter le jour de ſa fête, un bouquet de Fleurs toutes poëtiques. L'execution n'étoit pas difficile à une perſonne qui connoiſſoit auſſi-bien que lui les routes du Parnaſſe. Cependant il s'aſſocia dans cette entrepriſe les plus célébres Poëtes de ſon tems, qui travaillérent à l'envi à compoſer la *Guirlande*, dont il vouloit couronner l'illuſtre *Julie*. On a déja imprimé quelques-unes de ces petites piéces de Poëſie; mais il n'en a point encore paru de Recüeil ſi complet, que celui dont on fait ici part au Public. M. le Duc d'Uzés qui le tient de M. le Duc de Montauſier ſon grand pere maternel, a bien voulu le communiquer, perſuadé que le goût & la délicateſſe de ce petit Ouvrage, pourroit ſervir d'ornement à la vie du grand homme qui en fut l'inventeur, & qui contribua le plus à le perfectionner.

M. LE MARQUIS DE MONTAUSIER

ſous le nom de Zephire.

A JULIE.

MADRIGAL.

Recevez, ô Nymphe adorable,
Dont les cœurs reçoivent les loix,
Cette Couronne plus durable,
Que celles que l'on met ſur la tête des Rois :
Les fleurs dont ma main la compoſe,
Font honte à ces fleurs d'or qu'on voit au firmament ;
L'eau dont Permeſſe les arroſe
Leur donne une fraîcheur qui dure inceſſamment,

Et tous les jours la belle Flore,
Qui me chérit, & que j'adore,
Me reproche avecque courroux,
Que mes soupirs jamais pour elle
N'ont fait naître de fleur si belle,
Que j'en ai fait naître pour vous.

I. M. de Montausier.



LA COURONNE Imperiale.

MADRIGAL.

JE ſuis ce Prince glorieux,
De qui le bras victorieux,
A terraſſé l'orgüeil d'un redoutable Empire.
Au plus froid des climats je me ſentis brûler
Par un nouveau ſoleil que l'univers admire,
Et que celui des cieux ne ſçauroit égaler.
Du rivage inconnu de l'aſpre Carélie
Où la mer ſous la glace eſt toute enſevelie,
Le flambeau de l'amour mes voiles conduiſant,
Je vins pour rendre hommage à l'auguſte Julie.
Mais jugeant ma Couronne une indigne préſent

Je voulus conquérir le riche Diadême
Dont jadis les Césars en leur pompe suprême
Eurent le front si reluisant:
Au comble d'un succès qui les peuples étonne.
Vainqueur des ennemis & vaincu du malheur,
Je rencontrai la mort dans le champ de Belonne.
L'Amour vit mon désastre & flatant ma douleur
Me convertit en une illustre fleur,
Que de l'empire il nomma la Couronne.
Ainsi je fus le prix que cherchoit ma valeur,
Ainsi par mon trépas j'achevai ma conquête.
En cet état, Julie, accorde ma requête
Sois pitoyable à ma langueur,
Et si je n'ay place en ton cœur
Que je l'aye au moins sur ta tête.

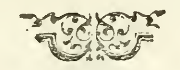
I. CHAPPELAIN.

LA COURONNE Imperiale.

MADRIGAL.

BIen que de la Rose & du Lys,
Deux Rois d'éternelle mémoire
Fassent voir leurs fronts embellis;
Ces fleurs sont moindres que ta gloire;
Il faut un plus riche ornement
Pour récompenser dignement
Une vertu plus que Royale.
Et si l'on se veut acquiter,
On ne peut moins te présenter
Qu'une Couronne Imperiale.

1. DE MALLEVILLE.



LA COURONNE Imperiale.

MADRIGAL.

QUelque diverſité que le parterre étale
Je me trouve ſans effroi :
La Couronne Imperiale
Eſt ſeule digne de toi.
Tant de fleurs que la nature
Eſmaille de ſa peinture,
N'ont rien qu'on doive eſtimer ;
Voy l'éclat qui m'environne,
Moi ſeule fais la Couronne
Qne tant d'autres enſemble ont peine de former.

I. SCUDERY.



LA ROSE.

MADRIGAL.

ALors que je me voi ſi belle & ſi brillante,
Dans ce teint dont l'éclat fait naître tant de vœux
L'excès de ma beauté moi-même me tourmente,
Je languis pour moi-même, & brûle de mes feux,
Et je crains qu'aujourd'hui la Roſe ne finiſſe
Par ce qui fit jadis commencer le Narciſſe.

I. M. HABERT.
Abbé de Cériſy.

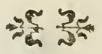


LA ROSE.

MADRIGAL.

DEvant ce teint d'un beau ſang animé,
Je ne parois que pour ne plus paroître,
Je n'ai plus rien de ce luſtre enflâmé
Que de Vénus le ſang avoit fait naître,
Le vif éclat de ce teint nompareil
Ma fait pâlir, accuſer le Soleil
Sécher d'envie, & languir de triſteſſe.
O ſort biſarre! ô rigoureux effet!
Ce qu'à produit le ſang d'une Déeſſe,
Le ſang d'une autre aujourd'hui le défait!

2. MALLEVILLE.



LA ROSE.

MADRIGAL.

ASsise en Majesté sur un trône d'épines,
Je porte le sceptre des fleurs,
Qui cédent à l'éclat de mes graces divines,
Quand l'Aurore au matin m'arrose de ses pleurs;
Mais, beauté que le monde adore
Et qui sçait doucement ravir,
J'estime beaucoup plus l'honneur de vous servir;
Que celui de régner dans l'empire de Flore.

2. M. de Montausier.



LA ROSE.

MADRIGAL,

SI vous n'aviez banni l'ardeur démesurée
Qui du cœur des mortels fait triompher l'amour,
Ma beauté près de vous seroit mal assurée,
Aux chaleurs de l'Eté je ne dure qu'un jour,
Mais un sort plus heureux en ce lieu m'environne,
Le tems dont le pouvoir de toute chose ordonne,
Par vos charmes puissants se trouve surmonté
J'ai de vous obtenu la faveur désirée,
Et sur votre visage, où régne la beauté,
Je suis d'éternelle durée.

I, COLLETET.



LA

LA ROSE.

MADRIGAL.

QUoique la fable nous raconte
Jamais la Reine d'Amathonte
Ne changea ma couleur, ni mon lustre ancien,
Si quelque trait de flâme, à ma neige faillie,
C'est de honte que j'ai, que le teint de Julie
Est estimé plus frais, & plus beau que le mien.

2. *Idem.*



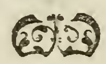
✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝

LE NARCISSE.

MADRIGAL.

Je consacre, Julie, un Narcisse à ta gloire;
Lui-même des beautez te céde la victoire.
Etant jadis touché d'un amour sans pareil,
Pour voir dedans l'eau son image,
Il baissoit toujours son visage,
Quil estimoit plus beau que celui du soleil;
Ce n'est plus ce dessein qui tient sa tête basse,
C'est qu'en te regardant il a honte de voir
Que les Dieux ont eu le pouvoir
De faire une beauté qui la sienne supasse.

3. De Montausier.



LE NARCISSE.

MADRIGAL.

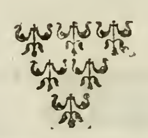
JE ſuis ce Narciſſe fameux
Pour qui jadis Echo répandit tant de larmes,
Et de qui les appas ne cédent qu'à vos charmes,
Qui viens pour vous offrir mes vœux ;
Qu'on m'accuſe, belle Julie,
D'avoir en ce deſſein plus de témérité
Que je n'eus jamais de folie
Adorant ma propre beauté.
Je ne puis m'empêcher de commettre ce crime ;
Je le trouve trop glorieux ;
Oyez donc ce diſcours que ma pâleur exprime,
Et qui ne s'entend que des yeux ;
Si vous me voyez le teint blême,
Ce n'eſt plus moi, c'eſt vous que j'aime.

LE NARCISSE.

MADRIGAL.

EPris de l'amour de moi-même
De Berger que j'étois, je devins une fleur,
Faites profit de mon malheur
Vous que le Ciel orna d'une beauté suprême
Et pour en éviter les coups
Puisqu'il faut que tout aime, aimez d'autres que vous.

I. M. HABERT.
C. de l'Artillerie.



LE NARCISSE.

MADRIGAL.

Quand je vois vos beaux yeux ſi brillants & ſi doux
Qui n'ont plus déſormais rien à prendre que vous,
Leur éclat m'eſt ſuſpect & pour vous j'apréhende,
Souvent ce riche don eſt chérement vendu;
Je ſçai que ma beauté ne fut jamais ſi grande.
Chacun ſçait toutefois comme elle m'a perdu.

2. M. Habert.
Abbé de Cerisy.



L'AMARANTE.

MADRIGAL.

JE ſuis la fleur d'amour qu'Amarante on appelle
Et qui vient de Julie adorer les beaux yeux.
Roſes, retirez-vous : j'ai le nom d'immortelle,
Il n'appartient qu'à moi de couronner les Dieux.

I. GOMBAUD.



L'ANGELIQUE.

MADRIGAL.

Recevez mon ſervice, adorable Julie,
Seule que la nature a fait naître accomplie,
Ah ! que j'eſtimerai mon deſtin glorieux
Si votre belle main ſur vos cheveux m'applique !
Je ſuis favorite des Cieux
Je porte le nom d'Angélique;
Mais je n'ignore pas qu'au jugement de tous
Je la ſuis beaucoup moins que vous.

5. M. de Montausier,



L'ANGELIQUE.

MADRIGAL.

QUand toutes les fleurs prennent place
Sur l'yvoire de votre front,
Il faut que par raiſon je faſſe
Ce que par audace elles font,
Et certes ſi la voix publique,
Me nomme par tout Angelique
Et me donne tant de renom
Je répons mal à ces loüanges,
Et ne mérite plus mon nom,
Si je ne couronne les Anges.

3. MALLEVILLE.



L'OEILLET.

L' OEILLET.

MADRIGAL.

Bien que dans l'empire des fleurs
J'efpére emporter la couronne
Deffus toutes mes autres fœurs
Au moins fi la beauté la donne;
Devant ton teint vif & vermeil,
De qui l'effet plus grand que celui du foleil,
Des cœurs les plus gelez fond la plus dure glace,
Mon éclat fe ternit & mon luftre s'efface;
Mais deffus tes cheveux je reprens ma beauté,
Et j'emprunte de toi ce que tu m'as ôté.

6. M. DE MONTAUSIER.

LA FLEUR DE THIN.

MADRIGAL.

SAns beauté, ſans grandeur, ſans éclat, & ſans grace
Je nais, par un arrêt de mon injuſte ſort,
Incapable d'un bel effort
Pour acquérir l'illuſtre place
Où mon ambition m'oſe faire aſpirer.
Toutefois, ô belle Julie,
Si de tes doux regards tu daignes m'éclairer
Je renaîtrai par-eux de tant d'attraits remplie,
Que j'aurai ſujet d'eſpérer
De rendre ta couronne & ma gloire accomplie.
Sois donc favorable à mes vœux,
Embellis ma laideur, releve ma baſſeſſe,

Des destins montre toi maîtresse,
Mets moi malgré leur haine en un état heureux.
La nature pour moi non moins barbare qu'eux,
En vain t'oppose ses obstacles;
Tes beaux yeux chaque jour font de plus grands miracles.

I. M. D'ANDILLY, *fils*.



LE JASMIN.

MADRIGAL.

CAuſe de tant de feux, ſource de tant
de pleurs,
Julie, accorde ma requête,
Comme à toutes ces autres fleurs,
Donne-moi place ſur ta tête.
Contre le luſtre de mon teint
L'éclat des plus beaux Lys s'éteint;
Par-tout ailleurs je leur fais honte,
Seulement dans ton ſein leur blancheur me
ſurmonte.

7. M. DE MONTAUSIER.



L'ANEMONE.

MADRIGAL.

JE m'offre à vous belle Julie ;
Mais ne refuſez pas mes vœux ;
La couronne qu'on met deſſus vos beaux cheveux
Sans moi ne peut être accomplie.
Je dois entre les fleurs tenir le premier rang :
On ne ſçauroit cüeillir que parmi les épines
Cette fleur que Vénus fit naître de ſon ſang,
Et je n'en mêle point à mes beautez divines;
Mais l'éclat de votre beauté
M'accuſe de témérité ,
Je céderai toujours aux Roſes
Tandis qu'elles ſeront ſur votre teint écloſes.

8. *Idem.*

LA VIOLETTE.

MADRIGAL.

Fleur ſans ambition, je me cache ſous l'herbe,
Modeſte en ma couleur, modeſte en mon ſéjour ;
Mais ſi ſur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs, ſera la plus ſuperbe.

I. Anonyme.

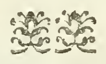


LA VIOLETTE.

MADRIGAL.

DE tant de fleurs, par qui la France,
Peut les yeux & l'ame ravir,
Une ſeule ne me devance,
Au juſte ſoin de te ſervir;
Que ſi la roſe en ſon partage
Fait gloire de quelque avantage,
Que le Ciel daigne lui donner,
Elle a tort d'en être plus fiére,
J'ai l'honneur d'être la premiere
Qui naiſſe pour te couronner.

4. MALLEVILLE.



LES LYS.

MADRIGAL.

MErveille de nos jours dont les charmes vainqueurs,
Raviſſent les eſprits, & regnent dans les cœurs,
Rare préſent du Ciel, adorable Julie;
Lorſque toutes les fleurs d'un émail précieux,
Viennent rendre à l'envi ta Couronne embellie,
C'eſt ſur moi que tu dois arreſter tes beaux yeux.

De la Reine de l'air je ſuis la fleur divine,
Ma blancheur de ſon lait tire ſon origine,
Il ſe fait voir encor ſur mon teint ſans pareil;
Et le Dieu dont les Loix forment la deſtinée,
Veut que le plus grand Roi qu'éclaire le Soleil

Aît de moi ſeulement le tête couronnée.

Au temple de Thémis je préſide avec lui ;
Son trône glorieux eſt mon illuſtre appui,
La Valeur de ce Mars fait pour moi des miracles.
Et je dois eſpérer que par ſon bras puiſſant
S'accompliront bien-tôt les célébres Oracles
Qui me promettent place au-deſſus du croiſſant.

Mais parmi ces grandeurs, le bruit de ton merite
A me donner à toi ſi fortement m'invite,
Que je veux de ma gloire enrichir ta beauté;
En vain toutes les fleurs dans leur pompe ſuprême
Se vantent de t'orner d'un Royal Diadême,
Leur plus ſuperbe éclat n'a point de Majeſté.

Nulle autre que le Lys ſans audace n'aſpire
A te rendre un honneur qui ſoit digne de toi ;
Elles parent ton front, & je t'offre un empire.
Puiſqu'en te couronnant, je t'égale à mon Roi.

I. M. D'ANDILLY.

LES LYS.

MADRIGAL.

LE plus ardent de tous mes vœux
Eſt de couronner tes cheveux.
Et je croi, ſi je ne me flatte,
Que je puis aſpirer à cet honneur nouveau ;
Car par moi ton viſage eſt beau,
Et par moi de nos Rois le Diadême éclatte ;
Mais j'ai plus de gloire cent fois
Et je tire plus d'avantage,
D'éclater deſſus ton viſage
Que deſſus la tête des Rois.

9. M. de Montausier.



LES LYS.

MADRIGAL.

REçois le Lys que je te donne,
Pour en former une Couronne,
Par qui ton pouvoir ſoit dépeint ;
C'eſt l'ornement que je t'aprête :
Pour rendre ce qu'on doit aux Lys de ton beau teint,
Il t'en faut mettre ſur la tête.

5. MALLEVILLE.

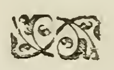


LE LYS.

MADRIGAL.

DEvant vous je perds la victoire
Que ma blancheur me fit donner,
Et ne prétends plus d'autre gloire,
Que celle de vous couronner.
 Le Ciel par un honneur insigne
Fit choix de moi seul autrefois,
Comme de la fleur la plus digne
Pour faire un présent à nos Rois.
 Mais si j'obtenois ma requête,
Mon sort seroit plus glorieux :
D'être monté sur votre tête,
Que d'être descendu des Cieux.

I. Des Reaux Tallemant.



LE LYS.

MADRIGAL.

JE puis mettre entre les loüanges,
Qui me rendent ſi glorieux,
D'avoir fleury dedans les Cieux
Cultivé de la main des Anges ;
Mais, certes, c'eſt y retourner,
Que de pouvoir vous couronner.

1. M. MARTIN.

LE LYS.

MADRIGAL.

QUe j'ai d'honneur à cette fois,
Que j'ombrage ces belles treſſes !
Je ne couronnois que les Rois,
Et je couronne les Déeſſes.

2. Idem.

LE LYS.

MADRIGAL.

UN divin Oracle autrefois,
A dit que ma pompe & ma gloire,
Sur celle du plus grand des Rois
Pouvoit emporter la victoire;
Mais si j'obtiens, selon mes vœux,
De pouvoir parer vos cheveux,
Je dois, ô Julie adorable,
Toute autre gloire abandonner;
Car nul honneur n'est comparable,
A celui de vous couronner.

I. M. C.



LES LYS.

MADRIGAL.

BElle, ces Lys que je vous donne,
Auront plus d'honneur mille fois
De ſervir à votre couronne,
Que d'être couronnez aux armes de nos Rois.

2. ANONYME.



LA TULIPE.

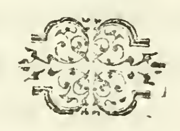
MADRIGAL.

JE fus un Berger autrefois
Qui poussé d'une belle audace
Alla cueillir dessus Parnasse
Des lauriers plus fameux que les lauriers des Rois.
Ce généreux désir d'une éternelle gloire,
Ne m'empêcha pas de servir,
Avec les filles de mémoire,
Les mortelles beautez qui me sçurent ravir ;
Mais mon ame fut si voiage,
A tant d'objets divers elle rendit hommage,
Et les Bergéres si souvent,
En me reprochant leurs caresses,
Se plaignirent que mes promesses
Se perdoient parmi l'air, dessus l'aîle du vent ;

Qu'amour

Qu'amour vint d'une main puiſſante
Me transformer en cette fleur,
Qui comme j'eus l'ame inconſtante,
Eſt inconſtante en ſa couleur;
Miracle de nos jours, ſi mes yeux t'euſſent vûë,
Avec tous ces apas dont le Ciel t'a pourvûë,
Mon cœur n'eût point été léger;
Mais mon ſort me conſole, & pour ma gloire ordonne
Depuis que j'ai l'honneur d'embellir ta Couronne,
Que mes vives couleurs ne pourront plus changer.

M. GODEAU.



LA TULIPE.

MADRIGAL.

JE ſuis le plus brillant ouvrage
Dont le pinceau de Flore embellit les Etez,
Et ſur les autres fleurs j'ai le même avantage
Qu'a le feu de tes yeux ſur les autres clartez ;
Mais dans l'éclat qui m'environne
Et qui de cent couleurs releve mes beautez,
La gloire que le Ciel me donne
D'être une fleur de ta couronne
A pour moi de ſi doux appas,
Que bien que de ma mort ma gloire ſoit ſuivie,
Pour mourir d'un ſi beau trépas,
J'aime mieux la mort que la vie.

I. M. ARNAUD, *de Corbeville.*



LA TULIPE, AU SOLEIL.

MADRIGAL.

Bel astre à qui je dois mon être & ma
beauté,
Ajoute l'immortalité
A l'éclat nompareil dont je suis embellie;
Empêche que le tems n'efface mes couleurs,
Pour Trône donne moi le beau front de
Julie;
Et si cet heureux sort à ma gloire s'allie,
Je serai la Reine des fleurs.

2. M. C.



LA TULIPE, nommée flamboyante.

MADRIGAL.

Permettez-moi, belle Julie,
De mêler mes vives couleurs
A celles de ces rares fleurs
Dont votre tête eſt embellie;
Je porte le nom glorieux
Qu'on doit donner à vos beaux yeux.

10. M. de Montausier.



LA JONQUILLE.

MADRIGAL.

DAns la fable ni dans l'hiſtoire
Il ne ſe parle point de moi,
Je ne me puis vanter de poſſéder la gloire,
De deſcendre du ſang ni d'un Dieu, ni d'un Roy;
Mais la paſſion véritable
Que vous témoigne ma couleur,
Plus qu'une plus illuſtre fleur
Me doit rendre recommandable.
O beauté qu'on doit adorer!
Permettez-moi de vous parer,
Et je m'eſtimerai cent fois plus glorieuſe,
Que celle dont l'hiſtoire eſt cent fois plus fameuſe.

11. Idem.



L'HYACINTE.

MADRIGAL.

JE n'ai plus de regret à ces armes fameuſes
Dont l'injuſte refus précipita mon ſort ;
Si je n'ai poſſédé ces marques glorieuſes
Un deſtin plus heureux m'accompagne à la mort ;
Le ſang que j'ai verſé, d'une illuſtre folie
A fait naître une fleur, qui couronne Julie.

1. M. le M. de R.

✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻ ✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻

L'HYACINTE.

MADRIGAL.

DEpuis mon changement tout l'univers
remarque
Que d'un triste & muet discours
Je me plains qu'en mes plus beaux jours
J'ai ressenti la rigueur de la Parque;
Mais je cesse de murmurer,
Et l'extrême plaisir que j'ai de te parer,
Efface maintenant la plainte
Que mes feüilles portoient empreinte.

12. M. DE MONTAUSIER.



****

L'HYACINTE.

MADRIGAL.

D'Un éternel bonheur ma disgrace est
suivie,
Je n'ai plus rien en moi qui marque mon
ennui,
Autrefois un soleil me fit perdre la vie,
Mais un autre soleil me la rend aujourd'hui.

3. M. C.



L'HELIOTROPE, OU TOURNESOL.

MADRIGAL.

A Ce coup les Destins ont éxaucé mes vœux,
Leur bonté me permet de parer les cheveux
De l'incomparable Julie;
Pour elle, Apollon, je t'oublie,
Je n'adore plus que ses yeux;
C'est avec leurs attraits qu'amour me fait la guerre,
Je quitte le Soleil des cieux,
Pour suivre celui de la terre.

13. M. de Montausier.

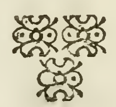


LE SOUCY.

MADRIGAL.

SI l'on vous donne un lys, un œillet ; une rose,
Je vous veux présenter aussi
Un triste & languissant soucy,
Le sort ne me laisse autre chose ;
Je souffre une telle douleur
De vous offrir la moindre fleur
Qu'on verra dans votre couronne,
Que je deviens ce que je donne.

14. *Idem.*



LE SOUCY.

MADRIGAL.

FAut-il donc que la roſe ait ſur moi l'avantage,
D'étaler ſes beautez deſſus votre viſage,
D'y charmer tous les cœurs, & d'y donner des loix ?
Luiſez, aſtre vivant, deſſus ma derniere heure,
Une jalouſe ardeur ordonne que je meure
Pour un ſecond ſoleil, une ſeconde fois.

2. M. HABERT,
C. de l'Artillerie.



LE SOUCY.

MADRIGAL.

NE pouvant vous donner ni ſceptre ni couronne,
Ni ce qui peut flatter les cœurs ambitieux,
Recevez ce Soucy qu'aujourd'hui je vous donne,
Pour ceux que tous les jours me donnent vos beaux yeux.

3. *Idem.*

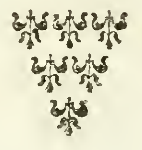


LE SOUCY, AU SOLEIL.

MADRIGAL.

QUoi que tu ſois pourvû d'un éclât nompareil,
Ce n'eſt pas de ton feu que je ſuis embellie,
Si je ſuis la fleur du ſoleil,
C'eſt du ſoleil qui luit dans les yeux de Julie.

2. M. COLLETET.



LE SOUCY, ſous le nom de Clytie.

MADRIGAL.

MOrtels, qu'on ne m'accuſe pas
D'être infidele ni volage,
Bien qu'un miracle de cet âge
Ait pris mon ame en ſes appas ;
Je puis ſans crime, & ſans folie,
Chérir cet objet nompareil ;
Aimer Apollon, ou Julie,
C'eſt toujours aimer le Soleil.

G. MALLEVILLE.



LE SOUCY, ſous le nom de Clytie.

MADRIGAL.

JE ſuis & l'amante, & l'image,
De l'Aſtre étincelant qui regne dans les Cieux,
Et je puis ſans orgüeil, prétendre à l'avantage
De parer ſon front glorieux ;
Mes rivales ont eu l'audace,
Dans leur plus ſuperbe appareil
De t'oſer demander ma place ;
Mais, incomparable ſoleil,
Plus digne de mes vœux que celui qu'on adore,
Nulle dans l'empire de Flore
Ne me peut diſputer cet honneur ſans pareil;

Je n'exalte point ma naiſſance,
Je ne vante point mes appas;
Pour concevoir cette eſpérance,
J'ai ce que les autres n'ont pas,
De rayons éclatans je ſuis environnée
Et telle eſt ma deſtinée
Que tu ne peux qu'à moi cette gloire donner;
Qui pourroit qu'un ſoleil, un ſoleil couronner?

2. M. D'Andilly, *fils.*



LA PENSE'E.

MADRIGAL.

VOus qui ſuivez l'amour dont le feu
vous égare,
Ne jettez point les yeux ſur un objet ſi rare,
C'eſt avecque reſpect qu'il en faut appro-
cher;
Quoi que de ſes beautez votre ame ſoit
bleſſée,
Apprenez que les mains n'ont pas droit d'y
toucher,
Et que cet heur n'eſt dû qu'à la ſeule penſée.

3. M. Colletet.



LES SOUCIS ET LES PENSÉES.

MADRIGAL.

LOrſque preſſé de mon devoir,
Je veux t'offrir une Guirlande
Ta beauté m'ôte le pouvoir
D'accomplir ce qu'il me commande;
Ce qui te la fait mériter.
Empêche que tu ne l'obtiennes,
Ton beau teint ne peut ſupporter
D'autres merveilles que les ſiennes,
Par lui la roſe eſt ſans couleur.
Les œillets ont perdu la leur,
Les tulipes ſont effacées,
Les lys n'ont plus de pureté
Et pour toy rien ne m'eſt reſté
Que des Soucis & des Penſées.

7. MALLEVILLE.

LA FLEUR-D'ORANGE,

MADRIGAL.

DU Palais d'Emeraude, où la riche nature
M'a fait naître & régner avecque majesté,
Je viens pour adorer la divine beauté,
Dont le Soleil n'est rien qu'une foible peinture.
Si je n'ai point l'éclat, ni les vives couleurs
Qui font l'orgüeil des autres fleurs :
Par mes douces odeurs je suis plus accomplie,
Et par ma pureté plus digne de Julie.
Je ne suis point sujette au fragile destin
De ces belles infortunées
Qui meurent dès quelles sont nées
Et de qui les appas ne durent qu'un matin ;

Mon ſort eſt plus heureux, & le Ciel favorable,
Conſerve ma fraîcheur, & la rend plus durable,
Ainſi charmant objet, rare préſent des cieux,
Pour mériter l'honneur de plaire à vos beaux yeux,
J'ai la pompe de ma naiſſance.
Je ſuis en bonne odeur en tout tems, en tous lieux,
Mes beautez ont de la conſtance,
Et ma pure blancheur marque mon innocence.
J'oſe donc me vanter en vous offrant mes vœux
De vous faire moi ſeule une riche couronne.
Bien plus digne de vos cheveux,
Que les plus belles fleurs que Zéphire vous donne.

Mais ſi vous m'accuſez de trop d'ambition,
Et d'aſpirer plus haut que je ne devrois faire,
Condamnez ma préſomption,
Et me traitez en téméraire,
Puniſſez, j'y conſens, mon ſuperbe deſſein
Par une ſévére défenſe,
De m'élever plus haut, que juſqu'à votre ſein
Et ma punition ſera ma récompenſe.

3. M. C.

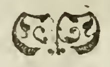


LE SAFRAN.

MADRIGAL.

JE viens m'offrir à vous pour parer vos
cheveux,
Divin objet de mille vœux,
Par qui toute ame est enflâmée ;
La nature mere des fleurs,
Pour me distinguer de mes sœurs
De langues ma toute formée,
Mais aimable Julie, il le faut avoüer,
Je n'en ai pas encore assez pour vous loüer.

15. M. de Montausier.



LA FLAMBE.

MADRIGAL.

JE ne crois pas que ces Guirlandes
Dont chacun vous fait des offrandes,
Conservent toutes leurs couleurs,
Si votre bel œil les éclaire,
Je m'attends bien de lui voir faire
Des Flambes de toutes les fleurs.

S. MALLEVILLE.

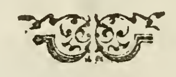


LA FLAMBE.

MADRIGAL.

PArmi toutes ces autres fleurs,
Recevez cette flambe, ô Julie adorable,
C'eſt le vivant portrait des mortelles douleurs
Que cauſe dans mon ſein une playe incurable,
Pour vous montrer l'état de mon cœur conſumé,
Je ne pouvois choiſir qu'un objet enflâmé.

16. M. DE MONTAUSIER.



✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝

LE MUGUET.

MADRIGAL.

J'Abandonne les bois dont les feüillages sombres,
Malgré l'aſtre brûlant qui répand ſes clartez,
Conſervent ma fraîcheur ſous leurs épaiſſes ombres,
Pour venir rendre hommage à tes rares beautez ;
Mais je crains en voyant l'éclat qui t'environne,
Que ton feu ſans pareil
Ne me ſoit plus fatal que celui du Soleil.
N'importe toutefois, quoi que le Ciel ordonne,
Ou j'embellirai ta couronne ;
Ou mourant au feu de tes yeux,
Mon ſort égalera le ſort des demi-Dieux.

I. M. DE BRIOTE.

LA FLEUR DE GRENADE.

MADRIGAL.

DAns l'empire fameux de Flore & de
Pomone,
Mon Pere a mille enfans qui portent la
Couronne ;
Mais préférant mon ſort au leur
J'ai mieux aimé demeurer fleur
Avec le vif éclat dont je ſuis embellie ;
Afin de m'offrir vierge à la chaſte Julie.
O perte favorable ! ô change précieux !
Je quitte une gloire mortelle,
Pour l'immortel honneur de parer cette
belle,
Et le deſtin des Rois, pour le deſtin des
Dieux.

4. M, C.

LA FLEUR DE GRENADE.

MADRIGAL.

D'Un Pinceau lumineux l'aſtre de la lumiere
Anime mes vives couleurs,
Et régnant ſur l'Olimpe en ſa vaſte carriere,
Il me fait régner ſur les fleurs
Ma pourpre eſt l'ornement de l'empire de Flore,
Autrefois je brillai ſur la tête des Rois,
Et le rivage More
Fut ſujet à mes loix ;
Mais mépriſant l'éclat dont je ſuis embellie,
Je renonce au flambeau des Cieux
Et viens, ô divine Julie,
Adorer tes beaux yeux ;
Pour vivre par leur feu d'une plus noble vie,

Je viens, par une belle ardeur,
A la honte du Ciel achever ta grandeur;
Il te devoit une Couronne;
Et moi, je te la donne.

2. M. de Briote.

LA FLEUR D'ADONIS.

MADRIGAL.

SI quelque ſoin vous tient de vous rendre immortelle,
Et de voir votre nom par le monde ſemé,
Rendez vous à l'amour, ne ſoyez plus rebelle,
Si je fleuris encor, c'eſt pour avoir aimé.

9. Malleville.

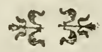
LA PERCE-NEIGE.

MADRIGAL.

FIlle du bel aſtre du jour,
Je naîs de ſa ſeule lumiere,
Alors que ſans chaleur, à ſon nouveau retour,
Des mois il ouvre la carriere,
Je vis pure & dans la froideur,
Et mon teint, qui la neige efface,
Conſerve ſon éclat dans l'extrême rigueur
De l'hyver couronné de glace,
Fleurs peintes d'un riche deſſein,
Que le chaud du Soleil fait naître,
Et qui peu chaſtement ouvrez votre beau ſein
Au Pere qui vous donna l'être;
Vous qui ſans pudeur aux Zéphirs

Souffrez découvrir vos richeſſes,
Et vous laiſſant toucher à leurs foibles ſoupirs,
Ployez ſous leurs molles careſſes ;
Oſez-vous peu modeſtes fleurs,
Prétendre couronner cette beauté ſévére ?
Et ne craignez vous point les cruelles froideurs
Dont elle ſçait punir une ame téméraire ?
N'ayez plus cette vanité
Puiſque ſeule je dois obtenir l'avantage
D'orner de ſon beau chef l'auguſte majeſté,
Lorſque de tous les cœurs elle reçoit l'hommage,
Au trône de la pureté,

I. MONMOR HABERT.



LA PERCE-NEIGE.

MADRIGAL.

SOus un voile d'argent la terre ensevelie;
Me produit malgré sa fraîcheur,
La Neige conserve ma vie,
Et me donnant son nom, me donné sa blancheur;
Mais celle de ton sein, nompareille Julie,
Me fait perdre aujourd'hui le prix
Que je ne céde pas aux Lys.

3. M. DE BRIOTE.



LE PAVOT.

MADRIGAL.

ACcordez-moi le privilége
D'approcher de ce front de neige;
Et si je suis placé, comme il est à propos,
Auprès de ces Soleils que le Soleil séconde,
Je leur donnerai le repos
Qu'ils dérobent à tout le monde.

3. SCUDERY.



L'IMMORTELLE.

MADRIGAL.

FOibles ſleurs à qui le Deſtin
Ne donne jamais qu'un matin,
Reconnoiſſez votre folie;
Moi ſeul dois prétendre à couronner Julie;
Digne objet des plus dignes vœux,
Placez-moi deſſus vos cheveux.
J'aſpire à cet honneur, faites que je l'obtienne:
Ainſi puiſſe le Ciel vous combler de plaiſirs
Faire que tout ſuccede à vos juſtes deſirs!,
Et que votre beauté dure autant que la mienne.

4. Idem.

L'IMMORTELLE BLANCHE.

MADRIGAL.

DOnnez-moi vos couleurs, tulipes, anemones,
Oeillets, roſes, jaſmins, donnez-moi vos odeurs,
Des contraires ſaiſons, le froid ni les ardeurs
Ne reſpectent que les couronnes
Que l'on compoſe de mes fleurs;
Ne vous vantez donc point d'être aimables, ni belles,
On ne peut nommer beau ce qu'efface le tems;
Pour couronner les beautez éternelles,
Et pour rendre leurs yeux contens,
Il ne faut point être mortelles.
Si vous voulez affranchir du trépas

Vos brillants, mais frêles apas,
Souffrez que j'en ſois embellie
Et ſi je leur fais part de mon éternité,
Je les rendrai pareils aux appas de Julie,
Et dignes de parer ſa divine beauté.

5. M. C.



LE MELEAGRE.

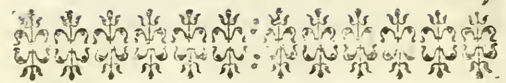
MADRIGAL.

JE vais finir pour Julie ;
O que mon deſtin eſt beau !
La glorieuſe folie !
Dieux le ſuperbe tombeau !
Je ſuis fleur, & fus jadis homme,
Mon ſort une autre fois ſe trouve au même point ;
Car un feu ſecret me conſomme,
Qui me brûle, & ne paroît point.

5. SCUDERY.

Noms des Auteurs de la Guirlande, avec le nombre des Pieces que chacun y a mises.

M. Le M. depuis Duc de Montausier, 16
M. d'Andilly, 1
M. d'Andilly, fils, 2
M. C. peut-être *Conrart*, 5
Madame de Scudéry, 5
M. de Malleville, 9
M. Colletet, 3
M. Habert C. de l'Artillerie, 3
M. Habert, Abbé de Cerisy, 2
M. Arnaud de Corbeville, 1
M. des Reaux Tallemant, 1
M. Martin, 2
M. Gombaud, 2
M. Godeau, 1
M. le M. de R. 1
M. de Briote, 3
M. de Montmor-Habert, 1
Anon, 2



TABLE

DES MADRIGAUX DE LA GUIRLANDE DE JULIE,

Avec les noms de leurs Auteurs.

A

B

C.

D.

J.

V.

De l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL, 1729.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Manuſcrit intitulé : *La Vie de M. le Duc de Montauſier, Pair de France, &c.* & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Verſailles le 21. Novembre 1728. HARDION.

AUTRE APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Manuſcrit intitulé : *La Vie de M. le Duc de Montauſier, Pair de France, &c.* & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Verſailles le 21. Novembre 1728. GALLYOT.

PRIVILEGE DU ROY.

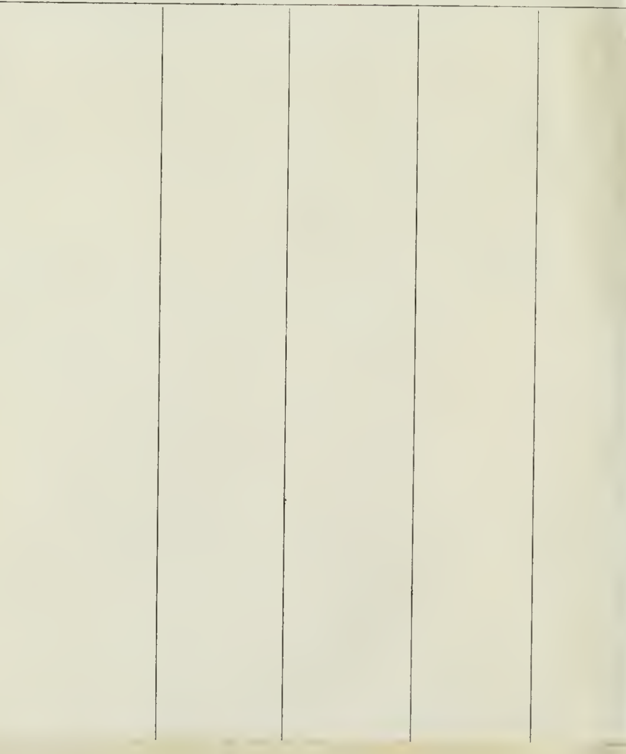
LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseiller les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amé Jacques Rollin pere, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit qui a pour titre : *La Vie de Monsieur le Duc de Montausier*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-Scel des Presentes ; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre ci-dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notredit contre-Scel, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de huit années consécutives, à compter du jour de la date desdites Presentes ; Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'Impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres d'imprimer, faire imprimer, ven-

ére, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre ci-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement; sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cent livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'Impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; & que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de Copie à l'Impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long

au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le troisiéme jour du mois de Decembre l'an de grace mil sept cent vingt-huit, & de notre Regne le quatorziéme. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No 276. fol. 232. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris le 15. Decembre 1728.

Signé, COIGNARD, Syndic.



Le Petit

(

(140)